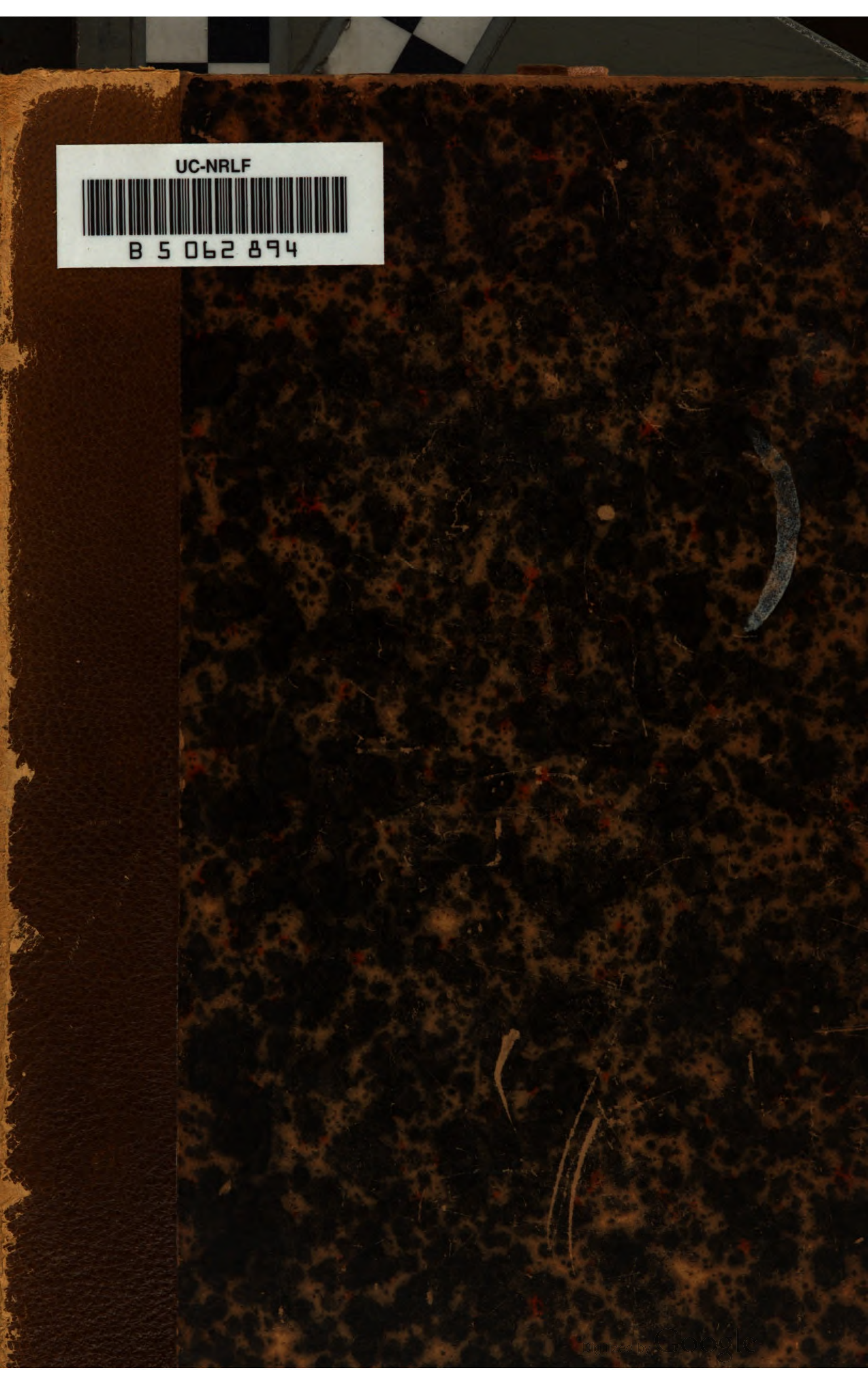
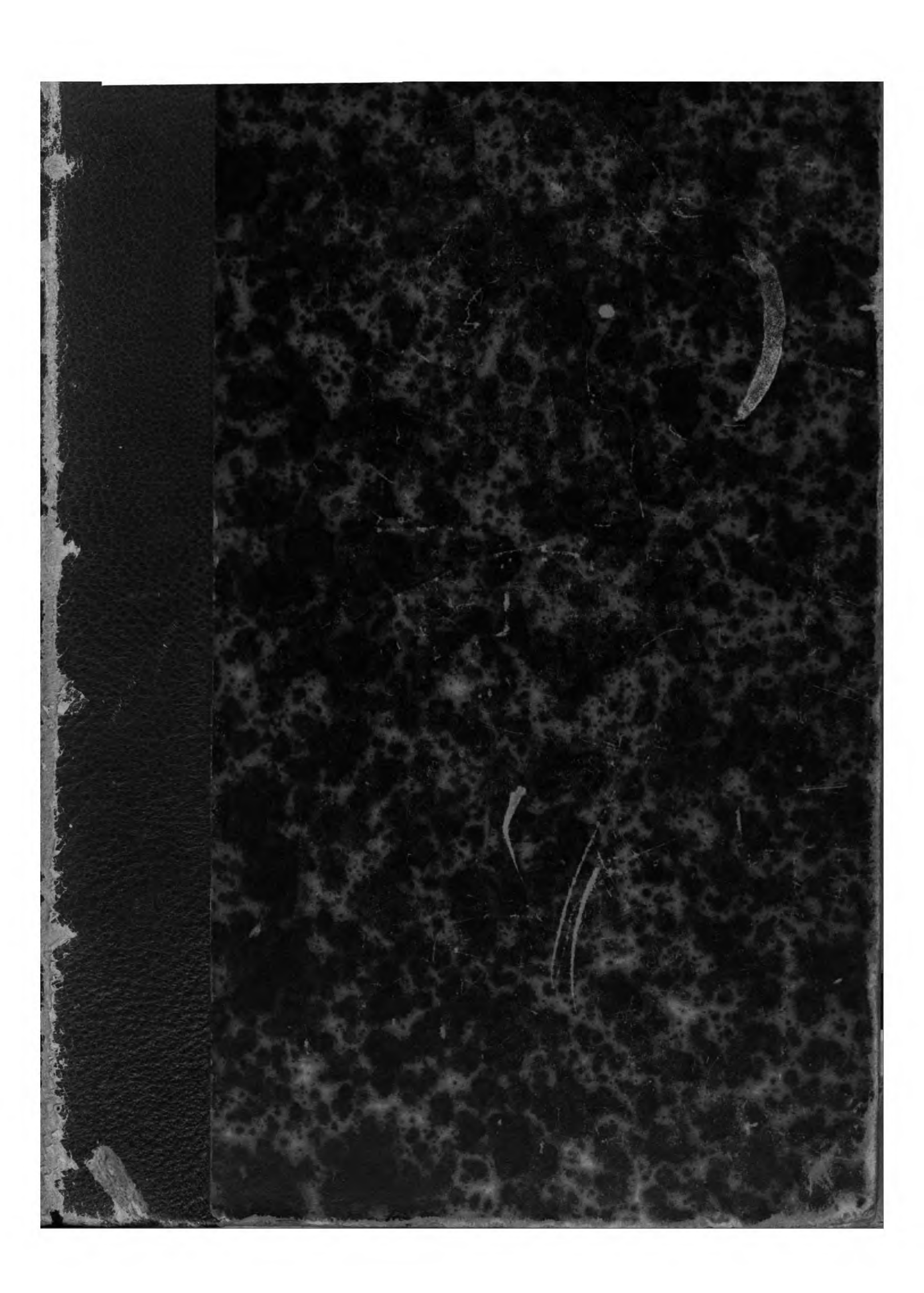





University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.
Digitized by Google



DU MÊME AUTEUR

CHEZ ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE :

Les Carlovingiennes, même collection :

La Passion de Jésus-Christ, texte roman, origine latine et traduction, suivie du *Cantique humain.* Un vol. in-8° de 72 pages. . . . . F. 3 »

La Vie de Saint Léger, La Cantilène de Sainte Eulalie, texte roman, origine latine et traduction. Un vol. in-8° de 44 pages. . . . . 2 »

Parisina, poème de LORD BYRON.

Traduction en vers d'Adolphe Krafft, avec documents et notices, suivis d'un fragment de *Nicolas de Ferrare,* même sujet, drame de l'auteur. Un vol in-8° de 72 pages . . . . 2 »

Les Rhénanes, poésies françaises et allemandes.

Le Chant de la Cloche, Le Roi des Aulnes, etc. (3e édition). Traductions en vers de Schiller, Gœthe, Heine et Uhland. Un vol. in-18 de 120 pages environ . . 3 »

Ethnographie linguistique.

Les Serments carolingiens de Strasbourg, en roman et en tudesque, avec interprétations nouvelles et considérations générales. Un vol. in-8° de 150 pages. . . 3 50

Prochainement :

Le Cantique des Cantiques de Salomon.

Reproduction poétique d'Adolphe Krafft, avec les interprétations et les commentaires des traducteurs et des exégètes . . . . 2 »

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS :

La Nouvelle Galathée, *Aventures d'un statuaire en Sicile,* romancero. Un vol. in-18 de 130 pages environ . . . 3 50

LES

Serments Carolingiens de 842

A

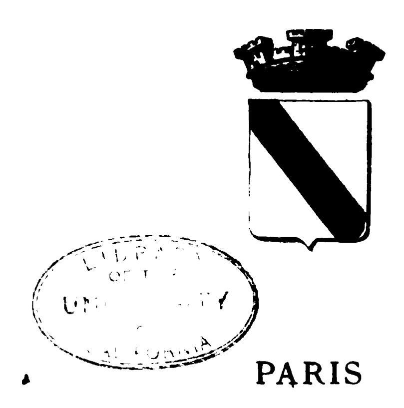
STRASBOURG

ADOLPHE KRAFFT

LES SERMENTS CAROLINGIENS DE 842 A STRASBOURG

EN ROMAN ET TUDESQUE

Avec nouvelles interprétations linguistiques et considérations ethnographiques.



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1901

LANGUES CITÉES ET ABRÉVIATIONS

Abl. : ablatif.
Acc. : accusatif.
Alem. : alemanique.
All. : allemand.
Ang. : anglais.
Ang. sax. : anglo-saxon.
Ar. : arabe.
Arch. : archaïque.
Arm. : arménien.
B. all. : bas allemand.
B. lat. : bas latin.
Basq. : basque.
Bengali.
Bourg. : bourguignon.
Bret. : breton.
Cat. : catalan.
Celt. : celtique.
Cp. : comparer.
Dat. : datif.
Dan. : danois.
Esp. : espagnol.
Étym. : étymologie.
Fig. : figuré.
Flam. : flamand.
Franc. : français.
Francique.
Gaël. : gaëlique.
Gall. : gallois.
Gasc. : gascon.
Gén. : génitif.
Germ. : germanique.
G. ou *goth.* : gothique.
Gr. A Ω : grec.
Hébr. : hébreux.
Holl. : hollandais.
Indoustani.
It. : italien.
L. d'oc. : langue d'oc.
L. d'oïl.
L. germ. : langues germaniques.
L. rom. : langues romanes.
Lat. : latin.
Lith. : lithuanien.
Litt. : littéraire.
Mod. : moderne.
Myth. : mithologique.
Néerl. : néerlandais.
Norw. : norwégien.
Pers. : persan.
Pic. : picard.
Piém. : piémontais.
Pol. : polonais.
Pop. : populaire.
Port. : portugais.
P. : pour.
Pr., *prov.* : provençal.
Rég. dir. : régime direct.
Rég. ind. : régime indirect.
Rhén. : rhénan (Rhin supérieur).
Rom. : roman.
Russe : russe.
Saint. : saintongeais.
Scand. : scandinave.
Serb. : serbe.
Skr. : sanskrit.
Suéd. : suédois.
Tud. : tudesque.
V. : voir.
V. a. : vieil allemand.
V. cat. : vieux catalan.
V. dan. : vieux danois.
V. h. a. : vieux haut allemand.
V. fr. : vieux français.
V. pers. : vieux perse.
V. sax. : vieux saxon.
V. sl. : vieux slave.
V. suéd. : vieux suédois.
Zend. : zend.
= égale ou égalant.
+ plus.

Préface

Je me décide aujourd'hui à publier, avec les commentaires nécessaires, quelques interprétations du *Serment de Strasbourg* qui me sont personnelles.

Pour éviter toute équivoque, ces dernières seront imprimées, quand il y aura lieu, en caractères spéciaux.

En partant du document, réellement unique dans le domaine linguistique, dont il s'agit, j'aurais pu aborder bien des questions ethniques; mais j'ai dû réduire, dans le cadre présent, le nombre des éléments trop divers, qui, en se groupant autour d'un pareil monument, y auraient projeté quelque chose de leur ombre.

Si cependant mon ouvrage mérite la bienveillante faveur d'une élite, à laquelle il s'adresse, je me sentirai encouragé à publier des preuves venant à l'appui de quelques thèses, que des convictions, aussi fondées que possible, m'engagent à soutenir dès aujourd'hui.

Dans ce nouvel ouvrage (complémentaire du présent en partie, et d'une portée plus générale d'ailleurs), je

cherche, par les mêmes procédés linguistiques, phonétiques surtout, la confirmation de certaines prévisions ethnologiques; que si, chemin faisant, je dois, dans celui-là, comme dans celui-ci, réfuter des propositions qui me paraissent erronées, je pense qu'on me pardonnera aussi, à moi qui ne suis rien dans le monde, de risquer quelques opinions, dont je ne désire d'ailleurs, malgré ma paternité, à aucun prix, la prédominance, sans le sceau reconnu de la plus pure vérité.

C'est donc en souhaitant que le fruit de mon travail soit de quelque utilité, sinon de quelque agrément, à mes lecteurs, que je livre cet ouvrage au sort plus ou moins favorisé, incombant parfois à ses frères.

PRÉLIMINAIRES HISTORIQUES

A PROPOS

Des Serments de Strasbourg

EN 842

A Strasbourg, la ville du bois sacré, où les druides versaient le sang humain dans leurs sacrifices au dieu Esus, aussi sanguinaire que Bel ou Baal, dont le culte se confondit après avec celui du Mars romain, puis avec celui de Tyr ou Ziu, au premier temps alaman, et enfin avec celui de Wuotan, lui-même assimilé à Mercure, autre dieu de la mort, ou celui de Hercule, le Teutatès des Germains, — s'élevait en 842 une cathédrale romane.

Cette cathédrale datant de Charlemagne, que devait remplacer, quelques siècles plus tard, le chef-d'œuvre gothique d'Erwin, occupait elle-même l'emplacement d'un édifice que Clovis, après Tolbiac, fit bâtir, afin d'honorer le dieu de Clothilde [1], cause de sa victoire...

1. C'est de Kroten-Schild que dériverait Khlotilde suivant certains auteurs, et ce « bouclier aux crapauds », dont la fille de Chilpéric, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, portait le nom, aurait été le pre-

Et c'est dans cette basilique carlovingienne, dont la crypte mérovingienne [1], au dire de quelques-uns, existe aujourd'hui encore, que Louis le Germanique et Charles d'Aquitaine, dit le Chauve, alliés contre Lothaire, roi d'Italie, par leur victoire débouté de ses prétentions impériales, — entendirent la messe, à ce que l'on prétend, avant de confirmer leur alliance par un nouveau traité.

*
* *

On sait, en effet, qu'après la mort de Louis le Débonnaire, à Ingelheim, près de Mayence, en 840, Lothaire, auquel l'Italie était échue en partage, trouvant un allié en son frère Pépin II, voulut rétablir l'empire de Charlemagne, au détriment de Louis le Germanique, son frère, comme lui fils de l'impératrice Hermengarde, — et de Charles le Chauve, *fils de Judith de Bavière, seconde femme de l'empereur,* alors roi de Neustrie, grâce au favoritisme paternel [2].

mier emblème, qui, par la similitude du dessin héraldique, aboutit aux fleurs de lis de nos royales armoiries (*Chroth* signifie cependant en gaulois la rotte ou lyre). — A. K.

1. Piton, dans son *Strasbourg illustré* (1852), ne fait remonter cette crypte qu'à Charlemagne ou même à la fin du IXe siècle. — A. K.

2. Michelet remarque, à ce propos, que les Aquitains de Pépin, qui s'étaient joints aux Italiens de Lothaire et avaient été si souvent défaits par Pépin le Bref et Charlemagne, s'unissaient contre Charles le Chauve et Louis le Germanique, et conclut par ces mots :

« Chose bizarre, c'étaient les hommes de la langue latine qui voulaient soutenir l'unité de l'Empire contre la Germanie et la Neustrie. Les Germains ne demandaient que l'indépendance. »

Louis, bien qu'il eût protesté du vivant de son père contre un partage qui le lésait, n'avait pas hésité à s'allier alors avec son frère consanguin, contre le nouveau spoliateur, et quand Lothaire eut été vaincu à Fontanet, en 841, par tous deux, ce fut à Strasbourg que, dès l'année suivante, leur alliance obtint sa définitive consécration.

Cette solennité mettait en pacifique présence encore deux nations de l'Europe occidentale, qui furent réunies sous le sceptre de Charlemagne, quelque temps, et qui devaient se rencontrer, plus tard, non loin de là, sur tant de champs de bataille.

*
* *

Leurs armées, qui, fraternellement unies, campaient le 16 mars 842 à Strasbourg, se déployèrent donc dans la plaine, sur l'ancien champ de bataille de Julien l'Apostat, s'étendant au nord de la ville [1]... Les deux

1. Bien que Nithard désigne assez catégoriquement, dans sa chronique *De Dissentionibus filiorum Ludovici Pii,* Strasbourg, pour ce serment, ***même s'il la considère comme l'ancienne Argentaria,*** V. Duruy, pensant à Horbourg, peut-être, parle d'un lieu entre Bâle et Strasbourg, où ce dernier aurait été prononcé. Le champ du Mensonge, où les fils du Débonnaire trompèrent celui-ci, est bien, à ce qu'on dit, aux bords du Logelbach, près de Colmar. Mais il y a déjà bien des contestations sur l'emplacement exact où s'accomplit cet autre fait historique et le serment de Strasbourg peut, il nous semble, rester en dehors d'une pareille équivoque.

Voici les paroles de Nithard, en effet, livre III, 5, dans le susdit ouvrage :

« Ergo xvi Kalend. Martii Lodhuwicus & Karolus in civitate, quae olim Argentaria vocabatur, nunc autem Stratzburg vulgo dicitur,

monarques et leurs barons [1] y prirent la parole tour à tour devant elles.

Puis une fantasia grandiose, vrai prototype des tournois ultérieurs, se développa dans la verdoyante vallée du fleuve argenté, qu'encadre d'un côté la Forêt-Noire à la silhouette lumineuse, alors qu'elle est striée de neige, et, de l'autre, les cimes onduleuses des Vosges bleues, qui sont en pareille saison aussi, blanches de frimas, mirages d'un marin azur aux crêtes couronnées d'écume.

La bataille, fête encore aux farouches guerriers, jusqu'en son simulacre, cimentait, du simple éclat de ses jeux, les serments solennels. C'était dans la vaste vallée, où coule le lait et fleurit le miel, un superbe amalgame de cottes, de bardes et d'armures étincelantes; les cas-

---

convenerunt, & sacramenta quae subter notata sunt, Lodhuwicus, Romana, Karolus verò, Teudisca lingua, juraverunt. Ac sic ante sacramenta circumfusam plebem alter Teudisca, alter Romana lingua alloquuti sunt. »

Et Dom Bouquet qui publia sa chronique en MDCCXLIX, t. VII de ses *Histoires de Gaule et de France,* ajoute parfaitement:

« Male hic confundit Nithardus Argentariam cum Argentorato. Argentaria enim seu Argentuaria ab Argentorato XXIV millia passuum abest, ut docet Tabula Peutingeriana. Praetereà Argentoratum civitas est Germaniae primae; at Argentaria castrum Provinciae Maximae Sequanorum. »

Notons en passant que Nithard appelle plus haut l'Alsace *Elisatam.* — *Saat* (all.), de *sata* (lat.), les guérets de l'Ill — suivant nous. V. *Alsace ill.,* etc. — A. K.

1. Michelet et M. Gaston Paris pensent que par les deux peuples, dont parle la chronique latine, il faut entendre les principaux personnages de chaque côté, et Nithard ne dit pas, d'ailleurs, si chaque fidèle fit chorus pour répéter le serment. — A. K.

ques et les heaumes à multicolores aigrettes, reluisaient sous le soleil diamanté d'un ciel aux pâleurs de turquoise; les bannières claquaient à la printanière bise d'Alsace, dans le martial cliquetis — joyeux alors, comme un tintement bachique — des armes...

*
* *

Mais je dois ouvrir une grande parenthèse ici.

Ma seule intention était, d'abord, d'appeler l'attention des philologues sur certains points du *Serment de Strasbourg,* objet encore de bien des discussions, comme on le sait. Je n'avais donc en vue que le roman et le tudesque, lorsque je fus incité, presque inopinément, par le nom ancien de la ville, témoin de la franque solennité, à une courte excursion dans le champ des langues celtiques.

Je m'étais contenté, je l'avoue, jusqu'alors, des données généralement admises sur l'origine de l'ancienne Argentorate et médiévique Strasbourg, cependant ma ville natale. Mais, dès que mon attention eut été captivée sérieusement, je pressentis ce que certaines recherches devaient confirmer par la suite...

Et, comme une pépite enflamme un chercheur d'or, qui de son pic se hâte d'atteindre le filon, je pensai que si la clarté dormait dans le silex, il fallait user du briquet, afin d'en faire jaillir l'étincelle.

Je quittai donc les petits-fils de Charlemagne pour m'occuper des Gaulois de César, d'où j'étendis bientôt mes lointaines recherches...

Et qu'on ne m'accuse pas de traiter les questions *ab ovo:* car il est certains documents philologiques, et le *Serment* est de leur nombre, qui touchent à ce grand domaine ethnographique, qui est de tous les pays et de tous les temps.

Malheureusement, ce ne sont pas les seules eaux du déluge qui bornent à nos yeux les horizons des âges! Les brumes ont enveloppé les mondes superposés du passé, et la faible lueur des astres, qui sont nos flambeaux comme nos jalons, n'offre à nos regards investigateurs que des formes bien frustes et bien vagues, parmi les faîtes mêmes qui émergent de ce chaos, quand un courant céleste en déchire les voiles.

PÉRIODE CELTIQUE ET LATINE

Considérations ethnographiques, géographiques et archéologiques.

Ce qui apparaît néanmoins dans la pénombre, c'est que, deux mille ans avant nous, il y avait encore des Gaulois dans le nord de notre province, et l'on sait que les Séquaniens, qui en occupaient le sud, étaient de cette race.

Il se peut bien que les Triboques, qui étaient venus s'installer parmi les Médiomatriciens, dans la présente région strasbourgeoise, aient été autorisés à rester dans leur résidence cis-rhénane, puisqu'ils avaient été entraî-nés par Arioviste plutôt, contre Rome. Dans ce cas, ils doivent avoir fait leur soumission à Labiénus, lieutenant de César; mais, à vrai dire, nous en sommes tellement réduits aux conjectures à leur égard, que certains auteurs se sont demandé comment César avait pu les citer parmi les habitants de la rive gauche du Rhin, lorsqu'il écrivit ses *Commentaires*, dix ans après sa campagne



des Gaules, dans laquelle il prétendait pourtant les avoir massacrés ou jetés dans ce fleuve [1].

Nous n'insisterons pas sur ce point ici; nous constaterons seulement que César ne dit pas pertinemment qu'il parle de la rive gauche, puisque c'est apparemment d'elle qu'il veut parler, et croyons donc que, malgré sa concision proverbiale, il aurait mentionné quelque chose de leur passage du fleuve, si leur résidence cisrhénane avait été vraiment récente alors.

Il dit, en effet :

« Rhenus... longo spatio per fines Nantuatium, Helvetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, *Tribucorum*, Trevirorum citatus fertur... » (*De bell. gall.*, IV, 10.)

Et dit plus loin, à propos de la forêt d'Hercynie (comprenant aussi la Forêt-Noire, plus connue sous le nom spécial de Silva Martiana), en parlant de la rive droite par conséquent :

« Oritur ab Helvetiorum et Nemetum et Rauracum finibus rectaque fluminis Danubii regiones pertinet ad fines Dacorum et Anartium... » (*De bell. gall.*, VI, 25.)

---

1. « Omnes hostes terga verterunt neque prius fugere destiterunt quam ad flumen Rhenum millia passuum ex eo loco circiter quinquaginta pervenerunt. Ibi perpauci aut viribus confisi transnatare contenderunt, aut lintribus inventis sibi salutem repererunt. In his fuit Ariovistus qui naviculam deligatam ad ripam nactus, in ea profugit; reliquos omnes consecuti equites interfecerunt. » (*De bell. gall.*, livre I, 53.)

L'établissement cis-rhénan des Triboques, antérieur à la campagne contre Arioviste, admis, trancherait d'ailleurs la question sur laquelle la double citation de César paraît être en contradiction, car si les Triboques n'avaient pas à repasser le Rhin, ils durent, lors de la défaite des ennemis de Rome, s'enfuir vers le Nord et non vers l'Est, où ils se seraient évidemment trouvés acculés contre le fleuve avec les Suèves, qui, eux, cherchaient à gagner leur patrie, au delà.

Malgré cette pure logique, nous ne serons pourtant pas plus catégorique sur ce point. Que les guerriers d'Arioviste, qui avaient passé le Rhin, aient été massacrés en grande partie, cela paraît certes ressortir du chapitre où César parle de sa victoire; mais les Suèves n'avaient pas tous franchi le fleuve, et ceux qui formaient leur réserve furent même en butte au carnage des Ubiens, lorsque ces tributaires récalcitrants connurent la défaite du gros de leur armée, comme le chapitre suivant nous le prouve.

César dit, en effet, dans ce chapitre :

« Hoc proelio trans Rhenum nuntiato, Suevi, qui ad ripas Rheni venerant, domum reverti cœperunt : quos Ubii, qui proximi Rhenum incolunt perterritos insecuti, magnum ex his numerum occiderunt. » (*De bell. gall.*, I, 54.)

Il ne fallait donc pas prendre trop à la lettre ce que César avait dit d'abord, comme certains commentateurs

l'ont fait, ou s'efforcer de comprendre par ce qui suivait ce que le triomphateur voulait dire.

Schœpflin croit, d'ailleurs, à l'établissement cis-rhénan ultérieur des Triboques. Il ne fait remonter leur passage qu'aux guerres civiles, alors que les frontières militaires de Rome étaient dégarnies de troupes; il constate en même temps que notre province avait jusque-là une population celtique, et eux-mêmes d'ailleurs n'étaient peut-être pas tout à fait aussi étrangers à cette dernière qu'il paraissait le croire[1].

Mais César, Tacite, Strabon ni Pline ne précisent l'époque de leur migration, comme cet auteur le constate aussi, et ils ne disent pas non plus s'ils furent guerriers ou mercenaires d'Arioviste[2].

S'il nous était permis d'entrer dès maintenant plus avant dans le vif d'une question, que de trop nombreuses notes, dues à nos recherches, nous obligent à réserver

---

1. « Tribocos indigenam Germaniae gentem fuisse, in tanto Historicorum veterum consensu dubitare non licet. Quam vero Germaniae plagam definite occupaverint, difficilior quaestio... Strabo Tribocos Germanicam gentem fuisse ex patria sua in Mediomatricos cis Rhenum translatam annotat, Germaniam generatim designasse contentus. » (Schœpflin.)

Le Dr Bostetter, dans ses remarquables *Notices sur Brumath* (Schmidt, Strasbourg 1896), dont il vient de nous faire hommage, classe d'ailleurs — sans commentaires — les Triboques parmi les Helvétiens, les Séquaniens, les Médiomatriciens et les Trévires, parmi les Celtes par conséquent. — A. K.

2. « ... Triboci nostri in Ariovistino Germaniae regno habitarint an militiae ejus tantum fuerint participes quum ductu ejus transirent in Galliam, id nec Caesar, nec Strabo, nec Plinius, nec Tacitus definivere. » (Schœpflin.)

pour un autre ouvrage, nous expliquerions que ce qu'on a dit de l'établissement des Triboques parmi les Médiomatriciens, d'une façon pacifique, nous paraît admissible, comme à Obrecht[1], bien que ce dernier donne jour plus loin à une nouvelle hypothèse[2].

D'accord donc sous ce rapport plutôt avec la première opinion de cet historien, nous ne croyons pas que les murs païens qui couronnent les sommets des Vosges remontent à un siècle avant notre ère. C'est à cette époque précisément que les Suèves vinrent dans le Wurtemberg actuel, et des peuples celtiques occupaient les pays transrhénans alors, comme on sait; ils comptaient les ancêtres des Médiomatriciens eux-mêmes parmi eux probablement; ces derniers, bien qu'ils fussent de demi-origine, étaient cependant restés plus celtes que les Belges, dont César dit (*Guerre des Gaules*, livre II, 4) qu'ils étaient pour la plupart d'origine germanique déjà[3].

1. « Ut adeo Triboccos, postquam Rhenum transmiserunt, non ejectis prioribus habitatoribus, sed cum his fœdere affinitatibus, commerciis, sive mixtos, sive conjunctos, hunc tractum coluisse : Vero proximum sit. Donec Romani hos illos ne sub imperium reductos, prout securitati suae conducere arbitrabantur disponerent collocarentve ». (Obrecht, *Alsaticarum rerum Prodromus.*)

2. « Dum Sequanos primum et Mediomatrices referunt haec loca tenuisse : Galliam utramque gentem. Postea Triboccos Germanos, relictis prioribus trans Rhenum sedibus, in citeriore ripa vi sibi confidendi spatium fecisse : veteres quippe colonos in interiora coegisse migrare atque exinde contigua serie cum Rauracis, Nemetibus, Vangionibus, istud Rheni latus clausisse. » (Obrecht, *Alsaticarum rerum Prodromus.*)

3. Caesar... reperiebat : plerosque Belgas esse ortos a Germanis,

Mais à vrai dire, suivant Dion, la Gaule, soumise, même, n'était pas érigée en province romaine lors des guerres civiles, et Schœpflin étend cette constatation à notre rive du Rhin[1].

Plus tard, les Vangions, les Némètes, comme les Triboques et les Ubiens, occupèrent à peu près, sur la rive gauche, la latitude qu'ils avaient occupée sur la droite.

Les Boïens... eux encore celtes purs, habitaient, dit Tacite, entre la forêt Hercynienne, le Rhin et le Mein[2].

Le nom de la Bavière, qu'on a voulu leur attribuer — bien que Boio aria au point de vue celtique même soit admissible par *aras*, habitation, — est cependant dû surtout aux Marcomans, qui, du nom de la *Baia*, résidence des adversaires qu'ils en chassèrent, s'étaient intitulés : *Bai-varjis*[3], habitants ou guerriers de la

---

Rhenumque antiquitus traductos, propter loci fertilitatem ibi consedisse, Gallosque, qui ea loca incolerent expulisse...

1. « Caeterum Gallia quae subacta est ne in provinciae formam Caesare ordinaretur bella civilia obstitisse diserte annotavit Dio. »

2. Bien que la Forêt Hercynienne (Silva Hercynia) s'étendît jusqu'au Danube inférieur, il ne s'agit ici que des massifs de la région danubienne qui fut habitée par eux, comme nous le savons. Il est bon de se rappeler, d'ailleurs, qu'au temps de César les Boïens avaient déjà été repoussés de l'Est par les Gètes. — A. K.

Avant Tacite, César avait dit, d'ailleurs :

« Ac fuit antea tempus quum Germanos Galli virtute superarent ultro bella inferrent, propter hominum multitudinem agrique inopiam trans Rhenum colonias mitterent. Itaque ea quae fertilissima sunt Germaniae loca circum *Hercyniam silvam*... Volcae, Tectosages occupaverunt atque ibi consederunt. » (Caes., *De bello gall.*, VI, 24.)

3. *Wari, weri, were* (v. h. a), protection, combat, puissance guer-

Bohême (Boienheim... ath) — Boiohemum, dans Tacite déjà, — foyer ou patrie des Boïens.

Mais, comme ceux-là n'envahirent la Norique qu'au v[e] siècle, nous devons constater que les Boïens, ayant fondé *Bojodurum* (Innstadt) qui, au 1[er] siècle, figurait déjà en face de *Batava Castra* (Passau), garnison d'une légion batave, — étaient, eux, de vrais Boii, et nous ajouterons, pour ce qui concerne la réalité de l'existence de Bojodurum (Bojodur), — *dur,* résidence (v. page 26), — que la géographie de Ptolémée (III, 13) signale, comme l'itinéraire Antonin, cette ville, dont la toponymie n'a jamais suscité les équivoques propres aux noms de notre province, en constatant, de plus, que les Boioarii ou Baiuvarii, leurs vainqueurs, sont mentionnés la première fois comme voisins des Suèves par le gothique évêque Jordanès ou Jornandès, qui vécut au vi[e] siècle, comme on sait, et qui les appelle Baiobares d'ailleurs.

Mais, à vrai dire, les premiers Boïens, augmentés même de ceux recueillis parmi les Vindéliciens, lors de leur exode désastreux de Bohême, furent probablement trop peu nombreux, pour que la Bavière leur dût son nom, plutôt qu'à leurs vainqueurs, qui y vécurent longtemps après eux, et ce nom ne prédomina d'ailleurs qu'aux siècles germaniques.

---

rière; *varjis,* protecteur, guerrier, habitant; *waer* (angl.-sax.); *war* (angl.); *varjon* (goth.); *varaka* (sanscrit), guerre.

Comme nous venons de le voir, il est question pour la première fois des *Baiuvarii,* dans Jordanès, au VIe siècle; mais pendant plusieurs siècles l'occupation romaine avait, dans des régions diverses, comprises dans une même province, nivelé bien des différences de races; de sorte que nous ne nous prévaudrons pas beaucoup non plus des traces que les *celtisants* pourraient être tentés de relever aujourd'hui dans la couleur plus foncée des cheveux et des yeux, constatée par le Dr Ranke (d'ailleurs sans commentaires), chez les habitants des bords du Danube, plus petits aussi généralement que les autres Germains. En tenant compte pourtant du séjour des Celtes comme de celui des Latins, malgré l'invasion des Bajuvarii (tant Quades que Marcomans), dont nous venons de parler, et de celle des Francs, qui succéda à celle des Ostrogoths, elle à l'ouest du Lech seulement, on est obligé de compter, là aussi, avec un certain atavisme. Que si nous revenons au premier siècle avant notre ère, à ce moment où les Suèves vivaient encore aux bords de la Baltique, nous constaterons que les menaces d'outre-Rhin n'étaient point si véhémentes encore pour nos parages cis-rhénans, puisqu'une avant-garde de Celtes en défendait suffisamment l'accès, et que les Teutons eux-mêmes, qui, dès le temps de Marius, s'étaient assez solidement fixés en Belgique, et, sur le Rhin inférieur, s'opposaient, à cette latitude, au passage du fleuve.

Une telle agglomération humaine, ayant ses propres

camps, qu'il s'agissait d'emporter d'abord, ne nécessitait donc pas une ligne de défense intérieure comme celle des murs païens dans la chaîne des Vosges [1]; les incursions alemaniques, de quelques siècles ultérieures, dans leur fréquence, malgré le vallum par-dessus lequel elles débordaient sans cesse, semblent au contraire justifier ces fortifications.

Que les Suèves venus du Nord, en refoulant une partie des premiers Boïens, les aient obligés à chercher avec les Helvétiens une résidence en Gaule, où César, après avoir ramené ceux-ci dans leur pays, fixa ceux-là dans Gergovie, — cela se peut.

Que les Triboques aient cédé à la même poussée,

---

1. « Quels qu'aient été les païens constructeurs des hautes enceintes des Vosges, dit M. Élisée Reclus, il est certain qu'avant l'époque romaine des tribus gauloises et germaines se partageaient l'Alsace. Il est également certain que, de nos jours encore, la population, plus ou moins mélangée, suivant les districts, se compose de deux éléments ethniques différents. »

Nous ferons seulement remarquer à ce sujet que la présence de l'élément purement germain avant les Romains, dans notre province, n'est nullement prouvée. Les Triboques seuls y auraient représenté cet élément d'ailleurs, suivant ce qui est parvenu jusqu'à nous de ces temps, et nous avons déjà signalé quelques doutes qui les concernent, dont le relevé détaillé n'aurait d'ailleurs pas été à sa place dans un ouvrage de l'envergure de la *Géographie universelle,* qui est d'une si haute utilité à tous les écrivains.

Dans les éléments différents auxquels M. Élisée Reclus fait allusion, pour ce qui concerne l'Alsace d'aujourd'hui, l'élément gaulois est certainement très restreint; quant aux Triboques, au contraire, quelle que fût d'ailleurs leur race, ils furent entièrement absorbés par les Alamans, — et le grand géographe lui-même constate que « à l'ouest de Strasbourg, les deux côtés des Vosges sont peuplés de villageois qui parlent le dialecte alemanique », sauf aux environs du Donon... — A. K.

cela est probable aussi, — malgré les doutes auxquels nous venons de faire allusion...

Mais si l'on veut nous faire dire que leur attitude envers les Médiomatriciens a été belliqueuse, nous sommes obligé de répondre que nous n'avons jamais trouvé le moindre vestige historique indiquant un désaccord pareil entre ces pseudo-Germains et ces demi-Gaulois, tandis qu'il existe une colonne commémorative, avec inscription latine, il est vrai, *Boï et Triboci,* découverte à Marbach, conservée au Musée de Stuttgard, au temps de Schœpflin, et devant remonter à l'époque gauloise transrhénane, que la construction ultérieure du vallum prolongea de quelques siècles; c'est donc sur ce point, en dehors de l'attitude que les Triboques eurent à l'égard de tous les Germains, dès qu'ils furent établis en deçà du Rhin, que nous insistons surtout, car nous y voyons une preuve d'alliance, peut-être plus réelle qu'on n'a voulu le croire jusqu'à ce jour, entre deux peuples dont la dénomination même évoque l'idée d'une certaine homonymie, familiale peut-être.

Leur voisinage avait d'ailleurs certainement existé; Schœpflin, qui signale cette colonne, assigne lui-même les bords du Neckar comme ancienne résidence aux Triboques, alors que, suivant Tacite, comme nous l'avons vu plus haut, le territoire des Boïens confinait à la même région.

Mais un autre point est à considérer pour ce qui concerne les premiers.

Nous avons vu que le dit savant croit bien qu'ils s'étaient installés parmi les Médiomatriciens. Cependant, s'ils avaient été purement Germains, il y aurait eu lieu de s'étonner du nom purement gaulois ou celtique de leurs villes, c'est-à-dire de celles surtout qu'ils auraient pu eux-mêmes avoir fondées.

Que si *Hel Kebos,* où nous voyons *Ill-Capitale,* n'est pas la même ville que *Helvetus*[1], où nous voyons *Hel oad* (bret.), le bois ancien, appelée aussi *Hel ellum,* le bois sacré (*Iliz,* breton : temple, — *ealh, ala,* v. all. : bois sacré), ayant donné son nom à la rivière *Ill,* qui a donné le sien à toute l'Alsace et à *Alaja,* que les *Alamans, arae-mani,* occupèrent, — nous reconnaîtrons cependant, dans ces derniers, les Semnons, que Tacite déjà donne comme les plus pieux des Germains, avant qu'ils fussent à la tête d'une confédération alemanique (de *alle mann,* tous les hommes) semblable à la confédération franque, et avant qu'ils eussent franchi le Rhin, en constatant, de plus, que ce *Hel Kebos* aurait bien pu être moins loin que le moderne Ell, près Benfeld (où l'on voit Helellum ou Helvetus), — de ce qui fut

1. Nicklès, le savant archéologue de Benfeld, remarque dans ses *Notices sur Helvetus* que son fils M. Nicklès, pharmacien à Besançon, vient de nous communiquer obligeamment, que, d'après Koenigshoven (*Elsaessische und Strassburgische Chronicke,* p. 1065), Ἔλκηβος de Ptolémée signifie *El-Kew* ou *Ill gau.* Nous ajouterons à cela que : El pour Ill, rivière sainte (voir plus loin), serait admissible ; Kew pourrait s'expliquer aujourd'hui par Kow de Kover, encore campagnard en breton. — A. K.

plus tard *Ar hento rat* (Argentoratum): *ar* (breton), le, *rath* (gaël.), fort, burgus, bourg, *hento* plur. de *hent* (bret.), des routes. — *Strass (en) burg,* — *Strasbourg,* où fut prêté le serment dont nous avons à nous occuper aujourd'hui [1].

Mais une autre explication parallèle s'impose pour l'origine du nom; cette explication n'a jamais été formulée, et l'ancien nom de Cologne *Ara Ubiorum* lui donnerait cependant quelque crédit, surtout à cause du rôle religieux d'Argentoratum.

Le mot *ara* désignait certes l'autel, en latin, mais *aras* signifie encore habitation, en irlandais, de sorte que, avec *aria* (latin), on arrive dans notre langue même à une adaptation presque absolue d'*Ar-gent-oratum* (où l'on a pu voir *aurat ae* aussi), par *Aire* (de la) *gent* (d') *oraisons.*

Ar étant considéré comme article; *ar* = aussi *er* (irl.) grand; *Rhen* étant le nom du Rhin; *tor* signifiant *tour* en breton; *tor* ou *tur,* racine aussi de τυρρις, *turris* (lat.), *thurm* (all.), comme de *torre* (esp. et it.), on pouvait voir *Rheinburg* dans le nom auquel *rath* (gaël), *cité* ou *ath* (gaël), *gué* serait venu s'ajouter.

Ar gwen torat aurait, au contraire, signifié *Weissenburg,* le *burgus blanc.* Mais nous devons faire

---

1. Les interprétations des noms comprises dans les pages 16, 17 et 18 nous sont propres dans les rapports surtout que nous avons établis entre ces derniers; elles seront mieux expliquées dans l'ouvrage complémentaire d'ethnographie linguistique en préparation. — A. K.

remarquer dès à présent que le bras du petit Rhin s'étendant davantage vers Argentorat aurait encore mieux justifié la dénomination de la ville; et comment ne pas constater aussi que c'est dans la région rhénane précisément que les noms se rapprochant de *Ar Rhen, rin* (bret.), le charme, aussi *rhean, rhin, rone* (gall.), ῥοος, rivière, ῥοη, cours, *rhe* (gall.), *run* (angl.), *rennen* (all.), se trouvent le plus répandus.

Si la transcription latine rendait imparfaitement par un *g* la valeur de l'*h* et des lettres influencées par l'article *ar* d'ailleurs, dans les noms dont nous venons de nous occuper (comme on peut le supposer), cette proposition aussi pourrait être admise.

Mais c'est le sens identique surtout qu'on trouve dans *Strass-burg* et dans *ar hento rath,* et même dans *hen* = *stratum* + *tor* = *turris* et aussi *burgus,* πύργος — *bordj (ar.),* — la moindre preuve devant primer l'hypothèse la plus attirante, — qui nous engage à donner ces racines pour *Strasbourg*[1], en signalant

1. Mone, dans ses *Celtische Forschungen* (Fribourg, 1857), dit à propos de certaines similitudes :

« Aussi longtemps que les Celtes ne furent pas Germains, leurs noms de lieux restèrent purs dans leurs résidences propres ; dans leurs résidences mixtes, ils furent traduits ; les Allemands employèrent le nom traduit dès lors, les Celtes le nom original ; la signification de ces noms est obtenue par la traduction exacte allemande accolée à l'original ; car les Germains apprirent leur signification dans leur vie commune avec les Celtes ; par la germanisation des Celtes, la langue de ces derniers se perdit, alors que leurs noms géographiques restèrent à l'état de mots composés. »

Le savant se prévaut de cette constatation pour expliquer la pre-

toutes les conclusions que les racines *Ar Rhen* ou *Ar gwen* en dehors de *aras* permettent de formuler, pour ce qui concerne l'étymologie d'autres villes de la même région rhénane [1]. (Voir pour les différentes étymologies d'*Argentorate* données précédemment le savant relevé du Dr Weisgerber (Schlaeber, Paris) que M. Pfister, l'éminent et sympathique historiographe de l'Est, a bien voulu nous signaler.)

Dans Ἕλκηβος aussi, il ne faut probablement voir (sinon l'article *el*) que *eahl* (v. a.), *iliz* (bret.) = bois sacré, temple, *Heil* (all.), *El, Ill,* nom de la rivière, et *Keb* = *Kef* (bret.), pl. *Keviou* (suivant la prononciation du grec moderne β ou vita = v, alors que vau (all.) = f comme on sait). Or, *kef* signifie encore aujourd'hui chef en breton, *os* grec et *us* latin, ne seraient plus, dès lors, que des terminaisons propres aux langues dont il s'agit, et Ἕλ Κηβος aurait servi à désigner Argentorate ou la cité occupée par la garnison romaine de cette partie de la Germanie supérieure, comme on appelle telle ville principale « la capitale ». Le rapport du *b* avec le *p* de *caput,* Κύβη, *cab*

---

mière racine celtique *dur* de *Durbach* par la seconde, *bach* (all)., rivière, etc., etc.

Dur (irl.), *dour* (bret.) signifie effectivement eau... Parfois, cependant, si la traduction du mot primitif désignant une cité n'est pas comprise dans le nom subsistant qui la désigne, le sens celtique du premier nom peut se retrouver dans le sens roman comme dans le sens germanique intégral du nom sous lequel nous connaissons cette cité. — A. K.

1. Nous donnerons ailleurs ces étymologies dues à nos propres recherches ou observations. — A. K.

(prov.), *cabo, cabeza* (esp.), *capo* (it.), *haupt* et *kopf* (all.), *kob* (flam.) est d'ailleurs lui-même aussi explicable que celui de *Kef* (breton), *Jefe* (esp.) avec Κεφαλή [1].

Schœpflin (*Alsatia Illustrata,* CLIV) se demande aussi pourquoi Ammien Marcellin, après avoir nommé Worms et Spire, *Vangiones* et *Nemetes,* ne nomme pas Argentoratum, *Triboci* [2].

La colonne Civitas Tribocorum de Brumath, principale résidence des Triboques d'une part, les vestiges de la VIII[e] légion à Strasbourg, principale garnison des Romains, d'autre part, peuvent d'ailleurs de plus corroborer notre dire.

C'est donc peut-être la ville qui était à la place d'*Argentorate* que Ptolémée a voulu désigner par *Hel Kebos,* quand il ne cite que cette dernière avec *Breukomagos* comme étant du domaine des *Triboques* dans le chapitre IX du livre II de sa *Géographie,* alors qu''Αργεντόρατον, donné comme appartenant, avec Worms, *Borbetomagos,* aux Vangions, désignait une autre ville. Comme, d'autre part, la légion romaine se composait de

---

1. Nous écartons bos, bois (prov.) de βοσις — βοσκειν, en constatant que, en dehors du domaine historique, sur lequel il y a lieu d'appeler l'attention cependant, — les partisans de la similitude de Ἕλκηβος, Helellum et Helvetus trouveraient des éléments aussi dans les étymologies que nous avons données aux racines de ces derniers noms. — A. K.

2. Provincia Germania Prima.
Metropolis Civitas Maguntiacensium.
Civitas Argentoratensium (Argentoratus barbaricis cladibus nota).
Civitas Nemetum.
Civitas Vangionum.

près de 7,000 hommes la même légion, campée à Ἕλ Κηϐος, aurait pu étendre ses détachements jusqu'à la frontière et jusqu'à Worms par conséquent[1]. Ce nom

1. Cette opinion se trouve confirmée par les découvertes ayant trait à la même légion, faites près du vallum et relevées par M. Cohausen. (Voir p. 32.)

Voici d'ailleurs le résumé géographique de Ptolémée au IIe s. qui nous a servi de point de départ :

Νεμήτων μέν :
Νοιόμαγος ;
Ῥουφινιάνα.
Οὐαγγιονων δέ
Βορϐητόμαγος ;
Ἀργεντόρατον.
Λεγίων ἡ Σεϐαστή (Légion VIII, Augusta).
Τριϐόκων δέ :
Βρευκόμαγος ;
Ἕλκηϐος.
Ῥαυρικῶν δέ :
Αὔγουστα Ῥαυρικῶν (Augst, près Bâle).

On voit que le géographe saute aussi dans sa nomenclature toute cette partie de la Séquanie qui touchait au Rhin, représentée aujourd'hui par la haute Alsace... Dans une vue d'ensemble, ce qui paraît important aux plus proches, compte évidemment parfois peu. — Mais si Helkebos devait désigner réellement Helellum, il aurait pu aussi passer sous silence le nom de la ville alors existante à la place de l'ultérieure Argentorate ; car dans la table peutingérienne du ive siècle nous trouvons déjà *Argentoratum* comme dans Ammien Marcellin : *Brocomagus,* **Argentorate,** *Helellum, Cambere, Arialbinum, Augusta Rauracum ;* que si Helkebos aussi était Helellum et appartenait aux Triboques, Argentorate, alors simple camp ou place de garnison, aurait pu paraître négligeable à Ptolémée dans sa nomenclature des parties ethnographiques et géographiques qu'il attribue simplement au domaine de la VIIIe légion.

Par sa situation, son importance et son rôle, cependant suivant certains vestiges, dont nous parlons plus loin, elle aurait pu être nommée *Elkeb, Ill-Haupt = Ill,* nom de la rivière qui l'arrosait ; de *Il* existant dans *ealh* (v. a.) comme dans *iliz* (bret.), temple, — nom dû au bois sacré *ala,* qui s'y trouvait, et de *Kev = Kef* (bret.), Κεφαλῆ, Κύϐη,

de Ἕλ Κηϐος avait d'ailleurs probablement disparu au ɪvᵉ siècle et avait été remplacé par celui d'Argentorate qu'Ammien Marcellin cite. C'est donc par erreur que les auteurs semblent invoquer Ptolémée, dans leurs recherches sur l'ancien Strasbourg, pour *Argentoratum* [1], — que Nithard même a d'ailleurs appelé Argentaria, comme nous l'avons vu.

---

caput (lat.), encore *Heil* (all.), salut, Kob (flam.) : tête, chef, capitale, comme dit.

La vie indépendante ou commune des Triboques et des Romains justifierait cette dénomination dont le sens donné serait applicable à Argentorate, alors que le même sens s'appliquerait plus difficilement à Helellum, puisque la ville principale des Triboques paraissait être Brumath.

En admettant l'ancien confluent de l'Ill et du Rhin, en amont de Strasbourg, à la hauteur d'Ell, — géographiquement même, d'après l'explication linguistique donnée, la dénomination de Helkebos aurait pu s'appliquer à Helellum et Helvetus. Ce point topologique est aujourd'hui difficile à vérifier, bien que M. E. Reclus lui-même l'admette, et toutes ces considérations ne doivent pas nous faire perdre de vue, d'ailleurs, qu'Argentorate a pu être elle-même cette ancienne Alaja, *la ville des Alamans,* dans laquelle plusieurs auteurs ont aussi voulu voir Helellum, suivant Schœpflin (*Als. ill.,* XXVIII), corrélation qui pourrait nous ramener au contraire à la similitude d'Elkebos et d'Argentorate précisément.

Ala égale en effet *ealh,* donné plus haut, et dans *ja-gia* de *Alaja, Elegia,* on peut voir *ga* (irl. : *ca*), maison (gall : *ca*), domaine, *heim* (all.) comme la désinence habituelle latine des pays ou des villes, ce qui nous ramène aussi à *Ell-Kov* (*Kover,* breton campagnard), qui expliquerait par le celte même Ill gau (all.) gau, contrée, district, comme *Kef-Keviou* (bret.) chef, par une consonance plus parfaite expliquerait El Kebos. — A. K.

1. L'abbé Grandidier, dans son *Histoire de l'Église de Strasbourg,* rattache à Saint-Pierre-le-Vieux, église de cette ville, la mission évangélique de saint Materne, alors que la tradition faisait ressusciter ce dernier à Ell (Helvetus, des Romains), qui ne serait cependant autre que Hel Kebos, mal transcrit de l'Itinéraire Antonin, suivant Schœpflin, ville pour laquelle Nicklès revendique d'ailleurs la mission évangélique

D'un autre côté, *Brocomagus* (Βρευκομαγος) aurait été non pas seulement *Bruh, Bruch, Bruech, Brookmagh, magus, matt, Brumath*[1], peut-être, mais *Bocomagus,* le camp des *Boques,* des *Triboques*, de *th Rïn boje* ou *buje,* des *Boïens* du *Rhin*[2], improprement nommés *Boques,* au lieu de *Buch*, sauf par César *Tribuc*[*h*]*i,* et Τριϐοκχοι par Strabon d'après certaines éditions[3], si

---

du saint. Nous signalons ces confusions à cause des suppositions qu'elles autorisent par rapport aux changements des noms de Strasbourg, dont on n'a pas assez tenu compte, mais répéterons surtout que l'Argentorate de Ptolémée, attribuée par lui aux Vangions, ne désignait probablement pas cette dernière ville. — A. K.

1. Sens parallèles: *Bruch* (all.), marais, — *Brook* (angl.), ruisseau, *Bruk* (bret.), bruyère (*o* n'est qu'une désinence), *magh* (gaël.), champ, *magus* (bret., lat.), camp, *matt* (all.), pré, *matus* (bas lat.), moite, *gemach* (all.), habitation. Ainsi, *Brocomagus* pourrait, malgré la citation de Ptolémée au IIe siècle, être plus récent que *Bocomagus,* pour lequel *Civ. Bocorum,* du IIIe siècle, est, dans le rapport des racines mêmes, étymologiquement plus probant.

La plus ancienne mention de Brumath, contrairement à ce que certains auteurs prétendent, ne se trouve pas sur le cippe de Rome, remontant au temps de Commode (180-192), puisque Ptolémée, au même siècle aussi, avait cité cette ville.

Au temps carolingien, où Carloman y eut un domaine royal, elle s'appelait Bruocomagad. Les linguistes pourront s'expliquer par ce nom plus récent le passage du *t* de Brumath.

Nous nous réservons d'ailleurs, malgré les corruptions qui peuvent être admises pour ce nom comme pour d'autres à travers les peuples et les âges, de fixer plus solidement cette étymologie, s'il est possible, dans notre prochain ouvrage, où les principaux noms ethnographiques et géographiques de l'Alsace seront d'ailleurs analysés et commentés. — A. K.

2. Obrecht parle déjà, mais avec une certaine désinvolture, dans son « prodrome », de l'opinion d'un ami qui voyait dans le nom *Triboque,* le sens d'habitant du Rhin, *thr Rhii.* Le sens complémentaire que nous avons cru reconnaître dans *buchi* nous a ramené à cette idée, que nous avions nous-même dédaignée d'abord. — A. K.

3. Nous devons reconnaître cependant (comme Schœpflin attribue

nous tenons compte, autant que des transcriptions citées, — de la colonne : *Civitas Tribocorum* (Bocorum ?) (remontant à Valérien, 253-259, voir *Als. ill.*), découverte en 1735 à Brumath, et si nous rapprochons cette dernière de celle : *Triboci et Boi,* découverte à Marbach, dans le Würtemberg[1].

Les Boïens eux-mêmes : *Boie, Boia* (celt.), homme, *Boji, Buji,* les guerriers; *boy* (angl.), gars; *boi* (slave), combat, d'où boyard; *bhuta* (skr.), création, de *bhû* (skr. être), par leur nom autrement transcrit *Buch*[2], qu'on retrouve dans la *Teste de Buch*, près d'Arcachon, en

---

seulement Triboci, Triboces et Tribocci à César) que nous accordons plus d'importance à Τριβοκχοι de Strabon, où l'on peut voir plutôt, dès lors un anneau linguistique de la chaîne ethnographique à ressouder. — A. K.

1. Cette colonne, évoquant la plus ancienne alliance, pourrait cependant ne remonter qu'à une époque où les légions auxiliaires étaient campées près du Pfahlgraben, au IIe ou au IIIe siècle (?). — A. K.

2. La prononciation gutturale du *ch*, égalant celle de la jota espagnole, existe encore en breton comme en allemand suisse; la confusion du *j* et du *ch* ayant la valeur du *ch* allemand se produisait quelquefois. L'*h* suffisait d'ailleurs comme signe graphique aux anciens scribes pour représenter la valeur de ces sons; l'*u* avait, dans les langues latines, germaines ou celtes un son qu'il n'avait pas dans la grecque et qu'il n'a pas encore dans la française; ce n'est pas par *ou* seulement qu'on peut traduire ce son pour les deux dernières formules, mais plutôt par *eu,* que l'on retrouve dans Βρευχόμαγος, précisément.

L'ignorance de l'identité des Gètes et des Goths à travers tant de siècles, est elle-même due à l'équivoque phonétique de leur nom dans lequel on retrouve aussi ce dernier son, qui fut rendu par get et par got et aurait pu l'être par guot, gut, geut, guet, suivant les dialectes, avec le même sens de *bon;* die guten signifie, en effet, les bons, en *germain* comme en *allemand.*

L'étymologie *Boie,* à laquelle nous avons rattaché quelques mots étrangers, est ancienne. — A. K.

Novempopulanie (résidence aussi d'un peuple de leur race), ont d'ailleurs contribué à la formation de bien des noms géographiques. La *Silva Buchonia,* qui s'étendait de la Thuringe au Rhin, et le *Buchsgau,* la *Buchsgovia,* en Souabe, doivent peut-être le leur aux vaincus des Gètes, comme le *Buchsberg* en Bohême, le sien aux vaincus des Marcomans, qui reçurent, comme tels, asile en Norique et en Vindélicie, et y fondèrent *Bojodurum, dur = tuar* (irl.) = résidence des Boïens ou *Bojodorum* [1] (aujourd'hui Innstadt), en face de Batava Castra *(Passau),* qu'occupait, au temps des Romains, une légion batave.

Mais un nom de ville qui justifierait, — en tenant compte des probabilités ethnographiques dont nous avons parlé à propos des Triboques, — l'étymologie attribuée à Brumath, avec des probabilités historiques aussi grandes, tirées des bonnes relations de voisinage existant entre les Triboques et les Médiomatriciens, soit avant, soit après l'occupation de l'Alsace par les Alamans, c'est Buken-Um (*bocken, beagan* (irl. et gaël.) petite, et *um* = cour, suivant Mone), alors que si l'on retrouvait par sa vraie désignation Bockenheim, la trace réelle du séjour des Triboques au temps alaman sur cet ancien domaine des Médiomatriciens (qui durent leur offrir asile), ce nom pourrait s'expliquer à peu près comme

---

1. V. Itin. Anton.: *Pannonia, Noricum, Rhaetia.* — Tab. Peutinger, segments III et IV.

Boio-hemům, — Bůchenům, verbalement, aujourd'hui par Bůcken-home, *home* (angl.) = *heim* (all.) domicile, Κώμη, bourg, *hâm* (angl. sax.) hameau des Boques, — Bůch, — Boji, — et corroborerait, par la linguistique, la corrélation ethnographique ou familiale des Boïens et des Triboques, comme l'influence que le nom même reconnu de *Civitas Tribocorum* dut exercer par T' Rhi-Boco-magad (l'*r* de rhi étant transposé) sur le nom actuel de la ville de Brumath.

Nous ne pouvons disserter davantage dans cet ouvrage sur les Boïens, auxquels Bologne aussi doit son nom, et qui essaimèrent jusqu'en Asie. Mais ce que nous avons dit des Boiens du Neckar était à sa place ici, à cause de leurs relations avec les Triboques, ces anciens citoyens d'Argentorate, Helkeb et Brocomagus qui furent leurs voisins, avant leur émigration cis-rhénane, — et ce que nous y avons ajouté des Boïens du Danube ne sortait pas non plus du domaine ethnique de Louis le Germanique, qui prononça le serment de Strasbourg précisément comme roi de Bavière.

*
* *

Nous avons vu, en tout cas, que César cite les Triboques, qui n'étaient pas des plus civilisés probablement, parmi les guerriers d'Arioviste [1]. Pline d'ailleurs, encore

1. « Tum demum necessario Germani suas copias e castris eduxerunt generatimque constituerunt, paribusque intervallis Harudes,

plus précis, les classe, avec les Vangions et les Némètes, dans la catégorie germaine des Istaevones, et Strabon les considère comme des Germains ayant quitté leur patrie transrhénane pour s'installer dans celle des Médiomatriciens. Tacite est non moins catégorique à leur égard, et Schœpflin même, que nous avons déjà cité, résumant ce que disent ces auteurs, paraît abonder dans leur sens [1].

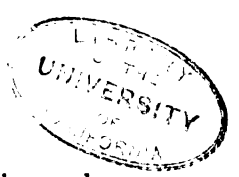
Si l'on admet donc que les Triboques fussent Germains comme les Némètes et les Vangions, alors que l'on sait, d'autre part, que les Ubiens, Germains aussi, dont l'établissement, comme la dénomination des deux Germanies, remonte au temps d'Auguste, cette dénomination du pays se trouverait justifiée par la race même de ses habitants, contrairement à ce que Dion affirme et contrairement à ce que nous serions nous-même tenté d'admettre.

Mais Obrecht nous montre leurs rapports avec les Médiomatriciens, avant la période romaine, qui, eux,

---

Marcomannos, Triboccos, Vangiones, Nemetes, Sedusios, Suevos, omnemque aciem suam rhedis et carris circumdederunt, ne qua spes in fuga relinqueretur. » (Caesar, *De bello gall.*, I, 51.)

1. « Strabo Tribocos Germanicam gentem fuisse ex patria sua in Mediomatricos cis-Rhenum translatam annotat, Germaniam generatim designasse contentus; nec apud caeteros Historicos plura reperimus. Quum autem Plinius Germanos omnes in genera quinque, Vindelos, Ingaevones, Istaevones, Hermiones atque Peucinos, distribuat; Istaevonesque appellat populos Rheno vicinos; Triboci nostri antequam Rhenum transiverant, in perantiqua hac, ut videtur, et generali divisione, a situ desumpta, in Istaevonum classe, ut etiam Nemetes Vangionesque reputati fuerunt. » (Schœpflin, *Als. ill.*, XXIII.)



justifient, dans une certaine mesure, le mélange de races auquel nous avons fait allusion[1].

De sorte qu'on peut se prévaloir à propos des Triboques plutôt de ce que Dion écrivit dès le IIe siècle en disant :

« Des Celtes, que nous appelons Germains, quand ils occupèrent la région rhénane, lui valurent son nom de Germanie »,

pour l'étendre à nos propres remarques sur ce peuple[2].

---

1. « Ipsam Rheni ripam haud dubiè Germanorum populi colunt Vangiones, *Tribocci*, Nemetes. Sed cum trans Rhenum Tribocci habitarent, a Mediomatricibus non nisi flumine discreti, communia cum iisdem connubiorum, originum, sanguinis jura habuere, ne nomine quidem nisi serò discreti : nam antea uno vocabulo Celtae appellabantur. » (Voir Tacite, *Germania,* liv. XXVIII. — Obrecht, *Alsaticarum rerum Prodromus.*)

2. Certains auteurs ont vu dans le nom de Germanie, appliqué sous Auguste à la province qui nous intéresse, le sens de frontière germanique. Des similitudes pourraient être invoquées sous ce rapport. Cependant la racine *ger* de ce mot est considérée comme celtique par les Allemands, puisqu'ils constatent que leurs ancêtres ne s'appelaient pas eux-mêmes Germains. Mais on pourrait aussi voir dans la racine *ger, geur* (gall.), rude, dans ce cas, une allusion au caractère des Germains.

Nous verrions, au contraire, assez volontiers *waer* (angl.-sax.), *varjon* (goth.), *varaka* (skr.), *war-man*, *wehrmann,* guerrier, dans ce nom, qu'on trouve pour la première fois dans les *Fasti Capitolini,* en 222 av. J.-C., en considérant une interpolation postérieure comme possible. Le Dr Blanc explique d'ailleurs le mot par *wehrmannschaft,* corporation guerrière.

Nous croyons, d'un autre côté, être le premier à y rattacher le mot *gwer* (gall.), ombre, forêt, qui a pu entrer dans sa première composition; la dénomination des tribus des bouches du Rhin se serait étendue, de là, aux peuples de même race, hommes des forêts, eux aussi, et un nouveau sens lui aurait donné une autre valeur; ainsi, plus tard, celle d'Alamans, dans le sens d'Alle mann (tous les hommes),

Nous constaterons aussi que César ne pouvait pas faire autrement que de citer les Triboques avec les Germains, parce qu'ils étaient dans l'armée d'Arioviste, et que les auteurs ultérieurs ne pouvaient parler d'eux autrement que comme d'habitants de la première Germanie, puisque ce nom s'étendit, immédiatement après lui, à la région qu'ils habitaient.

Les Triboques avaient-ils passé le Rhin sous la pression des Suèves, ou parce qu'ils avaient vu sur la rive gauche, des champs plus fertiles, des forêts plus giboyeuses, de plus gras pâturages? La première raison, étant donnée l'époque à laquelle leur passage paraît remonter, a probablement beaucoup contribué, comme nous l'avons dit déjà, à leur établissement parmi les Médiomatriciens, qui, lui, est assez certain.

Nous avons d'ailleurs dit de plus que, sitôt que les Triboques eurent passé le Rhin, leur rupture avec les Suèves, auxquels certains auteurs veulent les rattacher, fut si absolue qu'on peut en conclure, non seulement qu'ils avaient moins d'affinités avec eux qu'avec les cis-Rhénans, mais encore qu'ils purent, par la défaite d'Arioviste, dont ils étaient eux aussi les tributaires, mieux que les Ubiens s'affranchir alors de leur joug. Ce qui est sûr, du reste, c'est qu'ils défendirent dès lors cette ligne fluviale avec les Rauraques et les Séquaniens,

---

s'étendit de la simple tribu des Semnons, — appartenant à la famille des Hermiones, comme les Suèves, — d'abord à certaines branches, puis à toute la souche des races germaniques.

qui en occupaient le sud, — les Némètes et les Vangions, lorsque ceux-ci en occupèrent le nord, — et qu'ils repoussèrent tant bien que mal, pendant plusieurs siècles, avec eux et les Romains, les Alamans aux incursions sauvages, qui devaient les absorber finalement.

Pour expliquer encore leur propre passage sur cette rive, il est bon de se rappeler aussi que, lorsqu'une tribu germaine se sentait trop faible pour se mesurer avec une tribu voisine, elle se déplaçait volontiers. Cette obligation, pour le peuple évincé, de chercher un territoire propre à sa subsistance, au détriment d'un autre peuple, était plus courante en Germanie, parce que le pays était plus pauvre, le climat plus rigoureux. Mais les mêmes causes amènent presque toujours les mêmes effets, quels que soient les éléments ethniques en question. Alors que nous avons vu les Boïens se déplacer à la suite des Helvétiens, dans la pensée de s'attribuer en Gaule, aux dépens des habitants du pays, des territoires plus favorables [1], les Kimris sous Hu ou Hesus, dont l'apparition remonte au VIe siècle av. J.-C., n'avaient-ils pas refoulé déjà les anciens Gaulois, Celtes comme eux? et l'on sait que les Médiomatriciens, remplacés par les Triboques dans notre province, faisaient eux-mêmes partie de cette dernière race

1. « Helvetii persuadent Rauracis et Tulurgis et Latobrigis finitimis uti eodem usi consilio oppidis suis vicisque exustis una cum iis proficiscantur : Boiosque, qui trans Rhenum incoluerant et in agrum Noricum transierant Noreiamque oppugnarant, receptos ad se socios sibi adsciscunt. » (Caes., *De bell. gall.*, I, 5.)

Pour en revenir cependant à la ligne défensive du grand empire, nous rappellerons qu'au temps d'Auguste les frontières de Rome comprenaient déjà la rive gauche du Rhin et la rive droite du Danube, de leur source à leur embouchure.

Ce fut alors, que Hermann, le destructeur des légions de Varus, entrava, au prix de sa vie, toute extension au nord-est de notre fleuve, alors, que Tibère et Drusus, fils de Livie, en consolidèrent la ligne, en y établissant ces castels, qui furent si souvent le noyau des futures cités, alors aussi, que la principale action de l'empire se porta sur Cologne, la *Colonie* que Germanicus, neveu de Tibère (survivant à Drusus, son émule, qui y eut jusqu'à huit légions sous ses ordres), avait fondée et appelée *Colonia Agrippina,* en l'honneur de la première Agrippine, sa vertueuse épouse [1].

---

1. Suivant Tacite, il y avait vingt-cinq légions sous Auguste, — dont huit auraient campé sur le Rhin. — Il y en eut jusqu'à trente sous Hadrien... Sous Alexandre Sévère, par licenciement ou fusion, il n'en restait que dix-neuf, suivant Dion Cassius. (Voir ces auteurs.) La légion se composant de 6,800 Romains, pouvait être portée à 12,500 hommes avec les troupes alliées qui la complétaient. Les Celtibériens y furent les premiers salariés, comme l'on sait...

Le vallum rhénan remonte à Domitien, suivant Frontin, son contemporain. Il touchait au Mein à Krotzenbourg, à l'est de Francfort. Trajan le continua jusqu'à Lorch, à l'est de Stuttgard, en le faisant alterner avec le *pfahlgraben* ou fossé à pieux, aux endroits où les cours d'eau faisaient défaut. Le *limes,* au nord du Danube, qui aboutit à ce fleuve, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Ratisbonne, *Regensburg, Regina Castra,* construit suivant les mêmes principes, est attribué à Hadrien. A partir de cette ville, des *castella*, échelonnés de myriamètre en myriamètre à peu près, sur la rive droite du Danube, protégeaient la frontière jusqu'à Passau. Les territoires qui se trou-



*
* *

C'est à la création de ce centre militaire plus septentrional qu'est peut-être dû le sommeil de notre province, durant quelques siècles.

Quels importants vestiges d'une civilisation romaine, sinon celtique, alors que des provinces de la Gaule furent certes plus fortunées, purent dans cette condamnation au marasme rester à notre Germanie?

« La destruction presque totale des édifices romains... rappelle la violence de l'invasion des peuples barbares... » dit d'ailleurs M. de Golbéry à propos de la Séquanie rhénane aussi.

De plus, les habitants successifs de l'Alsace ont utilisé tour à tour les pierres taillées ou les briques des constructions qu'ils trouvaient à moitié démolies par le fer et le feu. Les principales ruines — elles si nombreuses et si intéressantes dans notre pays — sont, à vrai dire, celles des castels seigneuriaux, perchés au

---

vèrent englobés dans l'enceinte due à Trajan, offrirent asile à des vétérans et à des Gaulois, que Rome y transplanta, comme colons, pour y prélever dès lors une dîme, à laquelle ils durent leur nom, *Agri Decumates*.

Des briques portant l'estampille de la VIII[e] légion, qui occupa depuis 70 jusqu'au IV[e] siècle l'Alsace et la région rhénane, ont été trouvées dans les *castella*, sur le Mein notamment, ce qui prouve qu'une partie de cette légion campa aussi dans ces parages. — A. K.

Voir *Der Roemische Grenzwall in Deutschland von Cohausen*, Wiesbaden, 1884, ou le Rempart limite des Romains en Allemagne, décrit par M. de La Noe, d'après ce savant, dans la *Revue archéologique* (E. Leroux, éditeur, 1885).

sommet des coteaux, qui ne remontent, eux, qu'à la période féodale.

M. Élisée Reclus affirme cependant, à propos du mur païen et d'autres vestiges gaulois (menhirs, dolmens ou rochers druidiques de nos montagnes), en pensant certes aussi à de plus récents débris, que : « L'Alsace est une des contrées d'Europe les plus riches en monuments *des populations qui n'ont pas laissé d'histoire écrite*[1]. »

Nos bords du Rhin mêmes, s'ils connurent des jours plus heureux à une époque où la civilisation n'était guère fort avancée dans les autres contrées gauloises de cette latitude, furent d'ailleurs en butte trop souvent aux dévastations.

Ils étaient, tout le long du fleuve, si marécageux aussi, que des travaux d'assainissement auraient été nécessaires, il y a quelque temps encore, dans le voisinage même de Strasbourg, pour combattre la malaria et les fièvres qui résultaient des infiltrations rhénanes. Ces travaux ont dû être exécutés depuis.

Comme il n'en était pas ainsi au nord de notre pays jusqu'à celui des Bataves, puisque le fleuve, moins fougueux et mieux encaissé, y est plus navigable, — les rives d'une résidence plus saine furent plus favorables au développement des premières capitales des Germanie

---

1. Certains druides mêmes écrivaient cependant, comme ce que César en dit le prouve : « In castris Helvetiorum tabulae repertae sunt litteris graecis confectae et ad Caesarem relatae. » (*De bell. gall.*, lib. I, 29.)

inférieure et supérieure, de Cologne et de Mayence, qui, comme points stratégiques plus importants, furent plus directement liées d'ailleurs à l'histoire de l'empire.

Je sais qu'on a découvert quelques bijoux de l'époque gauloise, en Alsace, et qu'on a voulu y voir, comme de Golbéry, les produits d'une civilisation fort supérieure dans le pays. Mais les nations à demi civilisées du Soudan contemporain savent aussi tisser quelques étoffes, fondre le métal, forger, ciseler, sertir, damasquiner quelques ustensiles, armes ou bijoux; leur civilisation touche-t-elle pour cela, aujourd'hui même, à ce que furent la grecque, l'assyrienne ou l'égyptienne, par leur art, il y a deux mille cinq cents ou trois à quatre mille ans déjà[1]?

C'est de circonstances semblables, moins favorables pourtant, que certains savants, dans des ouvrages d'une valeur d'ailleurs incontestable, cherchent à se prévaloir pour leur propre pays.

Mais comment prendre au sérieux le germanique

---

1. A Schlettstadt notamment l'on a découvert des tombes gauloises contenant des vases d'airain et de terre cuite, ainsi que des ornements d'ambre, de bronze et d'or, comme l'archéologue de Golbéry le constate.

Le Dr Bostetter, dans ses remarquables *Notices sur Brumath,* fait remonter aux temps celtiques une soixantaine de *tumuli* existant dans la forêt de Brumath. Et le savant Nicklès parle de nombreux débris de poterie romaine, gauloise et germaine, répandus sur le territoire d'Ehl.

Mais... « *Quelques tumuli et d'autres tombeaux d'un caractère plus barbare nous retracent l'époque où les Alamans envahirent notre pays,* » dit, dans ses *Antiquités du Haut-Rhin,* l'archéologue de Golbéry, déjà cité.

paradis que le Dr Blanc nous présente dans la partie historique de sa grande *Géographie,* publiée en 1868[1].

L'éminent ethnographe paraît, lui, contester toute analogie entre la vie des Germains des premiers siècles et celle des Indiens du Nord de l'Amérique, alors qu'on aurait pu établir un parallèle aussi, d'après César[2], entre ce qui se passait au centre de l'Europe et ce qui se passe encore au centre de l'Afrique, où un chef de tribu, plus courageux dans sa tyrannie que les autres, après avoir massacré une partie des populations qui n'ont pas voulu accepter sa suprématie, réduit les survivants à l'esclavage. Malgré cela, malgré ce que Tacite même disait de ces ancêtres, malgré ce que tous les historiens les plus impartiaux nous rapportent du culte dont Teutatès ou Teut était l'objet, le Dr Blanc conclut, dans un esprit peut-être trop patriotique : « car, en cela aussi, le culte germanique se distinguait avantageusement du culte sanguinaire et terrifiant des idoles chez les Gaulois, les Bretons et les Carthaginois[3]. »

---

1. Dr Blanc, *Natur und Geschichte der Erde.* Braunschweig, 1868.
2. « Civitatibus maxima laus est quam latissimas circam se vastatis finibus solitudines habere. » (Caes., *De bell. gall.*, VI, 23.)
3. Nous avons traduit tout ce qui concerne l'histoire de la Germanie que le Dr Blanc a placé en tête de sa *Géographie de l'Allemagne.* Nous regrettons de ne pouvoir donner ce très important passage *in extenso* ici. Nos lecteurs, que nous renvoyons à l'original, le liront certes avec fruit.

Nous recommandons aussi la *Deutsche Urzeit,* de M. W. Arnold, et ne parlons pas spécialement d'ouvrages tels que ceux de M. Mommsen, par exemple, à cause de la célébrité même de leurs auteurs.

Que si nous avons été obligé de spécialiser et de restreindre nos

Nous ne demanderons pas à l'illustre auteur de quelle époque il entend parler... Mais au chapitre des Semnons ou Alamans, dans le premier nom desquels, par le grec Σεμνός, nous retrouvons un brevet de noblesse, Tacite, qui les considère comme Suèves *(Vetustissimos nobilissimosque Suevorum)*, dit à propos de nos ancêtres, qui furent aussi ceux du Dr Blanc peut-être : « Les peuples du même sang s'assemblent par députations dans une forêt consacrée par le culte des aïeux... et là, le sacrifice d'un homme est la première des horribles cérémonies de leur rite barbare[1]. » (Édition Panckoucke.)

Quel est le Français éclairé qui, sous prétexte qu'il est peut-être lui-même un peu de la race du Franc Clovis, conteste que ce roi — contemporain d'ailleurs de l'humain Goth Théodoric, — qui conteste, disons-nous, que Clovis, massacreur de presque toute sa famille, fût encore un barbare ?

Les Goths étaient, certes, comme le Dr Blanc le reconnaît, les plus civilisés des Germains, les Francs les moins cultivés, les Anglo-Saxons les plus sauvages ; mais, comme il n'est question des derniers de ces

---

citations, nous réservons les éléments qui sont le résultat de nos propres recherches à l'ouvrage complémentaire dont nous avons déjà parlé. — A. K.

1. « Stato tempore in silvam auguriis patrum et prisca formidine sacram, omnes ejusdem sanguinis populi legationibus coeunt, caesoque publice homine celebrant barbari ritus horrenda primordia. » (*Germania,* XXXIX.)

peuples qu'après Jésus-Christ, on peut se demander, — sans même trop généraliser, ce qu'Arioviste répondit à son adversaire : qu'il apprendrait à connaître la valeur d'une nation aguerrie et indomptée, qui depuis quatorze ans n'avait pas couché sous un toit, — car les Suèves *(Schweben)* furent longtemps les Bohémiens de l'ancienne Germanie..., on peut se demander, disons-nous, en s'en rapportant au passage de la guerre des Gaules que nous venons de citer, ce qu'étaient réellement les autres contemporains de César dans les sylvestres profondeurs qui étendaient leur ombre impénétrable sur presque toute l'existence ethnique de cette même Germanie [1].

---

1. Des huttes de pisé, aux toits de chaume, et des souterrains recouverts de fumier, préservateur du froid, abritaient les familles, — les étables : les bêtes, — les granges : les moissons, — les hangars : les outils, ainsi que dans nos fermes.

En cas de migration ou de guerre, on vivait dans des chariots. De nos jours encore, d'ailleurs, les Boers, comme les Mormons ou les Yankees, n'ont-ils pas employé le même mode de locomotion et de campement dans leurs exodes vers le Transvaal ou le Far-West!

Mais pour ce qui concerne les Goths précisément, dans lesquels Grimm a reconnu ceux que les Romains appelaient les Gètes, et que le Dr Blanc considère comme les plus civilisés des Germains (ce qui est exact pour eux, quelques siècles après notre ère), nous savons au moins par Ovide, dont ils firent le désespoir dans son exil, à Tomes, aux bords de la mer Noire, sous Auguste, qu'ils étaient assez barbares en ce temps-là encore.

Quand on retrouve, d'ailleurs, dans des livres qui ne remontent qu'au commencement de notre siècle, les suppositions les plus fantaisistes sur les Gètes, que Malte-Brun, parent des Goths peut-être comme Danois, considérait encore comme Slaves, on comprend mieux encore comment Chateaubriand a pu s'élever, de son temps, dans ses *Études historiques,* contre certaines confusions, en disant :

*
* *

Ce qui est certain cependant, suivant nous, qui n'apportons aucun parti pris dans cette question, c'est que notre province, à la même époque, était dans un état relativement barbare... Certes, que ses habitants, comme en Gaule et comme dans certaines parties de la Germanie, y construisirent des demeures : il ne peut donc être question d'un état entièrement sauvage... Mais

---

« Consultez, pour cette histoire embrouillée des *Barbares,* Bayer, Gatterer, Adelung, Schlæzer, Reineggs, *Malte-Brun,* etc., ces savants hommes ont des systèmes contradictoires: l'un ne voit en Germanie que des Suèves et des non-Suèves, l'autre veut que les Slaves soient des Vandales, celui-ci fait des Slaves des Vénèdes et reconnaît des Slaves mêlés et des Slaves proprement dits. Les Slaves deviennent des Alamans, les Allemands d'aujourd'hui, etc. Au milieu de tout cela, il faut encore trouver place pour le système par la division des langues, la race finnoise, caucasienne, que sais-je? J'ai présenté ici au lecteur, et dans l'exposition de ce discours, ce qui m'a semblé le moins obscur. Je crois avoir été le premier à recueillir les noms et le nombre des hordes de l'Amérique septentrionale; malgré l'aridité et la confusion des traditions de ces sauvages, il est moins difficile de s'en faire une idée approximative que de répandre quelque clarté sur l'histoire des peuples germaniques. Les Romains, qui ignoraient les langues de ces peuples, ont tout confondu... »

Mais plus on comprendra le doute pessimiste de Chateaubriand, moins on comprendra la foi optimiste du Dr Blanc!

Moi, j'aime mieux encore m'en rapporter à Tacite...

Il y a d'autres races européennes d'ailleurs que la germanique, qui comptent, parmi leurs ancêtres, quelques-uns de ces vagues Scythes dont l'estomac devenait le tombeau des vieillards. Dans quelle partie du Monde se trouvent, dès lors, les élus qui n'ont pas un peu de sang cannibale dans les veines? Il est certes trop tard pour récriminer sur ce point: le plus sage est donc, à mon humble avis, d'en prendre son parti! — A. K.

si les peuples du Midi avaient plusieurs siècles d'avance sur nous, ils avaient une avance supérieure encore sur la plupart des Germains.

Le soleil d'or, qui permet à l'homme de regarder mûrir, la mer bleue, nourricière aussi, qui favorise les relations avec d'autres pays fortunés, le loisir qui invite à jouir de la vie, en cultivant les arts, avaient fait dès longtemps ce que devait compléter bientôt la douce philosophie du Calvaire, qu'un empereur a entouré d'une auréole divine, au concile de Nicée, pour mieux en assurer le triomphe.

En Germanie, dans les terrains non défrichés où s'étendaient de longues et sombres forêts, où les clairières même verdoyaient, sous un ciel plus inclément, souvent voilé de brumes, les peuples employaient parfois à peine la pierre de construction à leur défense, et dans leur rayon, moins favorable alors, un camp retranché, abritant des chariots et des huttes, leur avait même longtemps suffi comme asile.

Les idoles ou les statues trouvées aux bords du Rhin, attribuées à l'époque païenne, — gauloise ou germanique, — se ressentent d'ailleurs, dans l'idée et l'exécution, de l'influence latine, et celles qui évoquent les mythes syriens y furent, après les guerres d'Orient, importées par la voie de Rome.

D'un autre côté, les centurions romains mêmes ne pensaient guère à nous laisser des manuscrits qui, dans le présent, eussent été pour nous de si précieux monu-



ments, et le coup d'œil aquilin de César avait eu un horizon trop vaste à embrasser pour s'arrêter à celui de notre verte vallée.

On sait pourtant que, plus tard, lors des incursions barbares, le *burgus* des conquérants devint souvent un asile pour les tributaires. A défaut de ces forteresses, les habitants se réfugiaient dans les montagnes, en cas de péril. Les vestiges des murs païens qu'on trouve dans les Vosges nous signalent encore l'existence angoissée de ces âges.

Nous avons relevé déjà, en passant, l'opinion de M. Élisée Reclus sur nos ruines, et regrettons de ne pouvoir nous arrêter à ce que de Golbéry et Schweighaeuser disent de ces dernières dans leurs *Antiquités du Haut et du Bas-Rhin*. Des haches de pierre à manches de corne de cerf trouvées dans les champs, ainsi que certains tombeaux, y sont attribués aux Celtes. Mais les vestiges des anciens bois sacrés nous offrent un autre indice de ces temps. Helellum ou Helvetus, commenté par Napoléon Nicklès, déjà cité, était notamment un important asile des druides gaulois en Alsace. Trutenhausen, Druidenhausen au pied du Mont Sainte-Odile, lui-même si intéressant au point de vue archéologique, nous rappelle par sa propre dénomination un autre de ces asiles [1].

---

1. L'on sait que les druides transmettaient oralement tout ce qui concerne leurs mystères, leurs traditions ou leurs rites. Dans le camp des Helvètes, pourtant, des tablettes de recensement en caractères grecs furent trouvées au dire de César, comme nous l'avons dit plus haut. (*De bell. gall.*, liv. I.)



Cependant le culte païen des Romains remplaça peu à peu celui des Gaulois [1]. Ainsi, au Donon, Mercure était déjà accompagné de Hécate, déesse des ombres, alors que Schweighaeuser voit encore des vestiges celtiques dans les bas-reliefs des monuments du dieu et de la déesse. Et Mercure, même, était d'ailleurs la principale divinité des Gaulois, comme le passage où César dit : *Deum maxime Mercurium colunt* (*De bell. gall.*, livre VI, 17), en fait foi.

Le même savant cite aussi un autel élevé près de Seltz (Saletio) à Pluton, dieu dont les Gaulois prétendaient être issus, suivant la tradition des druides, comme César le dit dans un autre passage de ses commentaires (livre VI, 18) : « *Galli se omnes ab Dite patre prognatos prædicant, idque ab druidibus proditum dicunt.* »

Le nom de Pluton, ainsi que celui de Dis, trouve, comme on sait, dans les mots grecs et latins désignant les richesses, son étymologie la plus naturelle; aussi ce dieu, tenant généralement en main une bourse d'un sens symbolique, est-il assez reconnaissable dans les statues qui le représentent.

Nous avons eu l'occasion, d'un autre côté, de signaler déjà le bois sacré qui se trouvait près d'Argen-

1. Beatus Rhenanus écrit que de son temps, c'est-à-dire au commencement du XVIe siècle, on voyait à Ell *(l'ancien Helellum)* un grand nombre de figures de Mercure, de Diane et d'autres dieux, d'anciennes médailles et d'anciens vases qui servaient aux Romains. M. Schœpflin confirme le fait et parle d'une statue de Pallas, qu'il y a trouvée. (*Histoire de l'Église de Strasbourg*, abbé Grandidier, 1776.)

toratum. Une statue de cet asile même existe encore dans la cathédrale de Strasbourg, au dire de Piton [1].

Nous voudrions, de plus, nous arrêter davantage ici au temple et aux monuments découverts au Donon. Mais nous marcherions ainsi sur les brisées de nos vieux amis Froehlich et Ganier. C'est bien sincèrement, en tout cas, que nous regrettons, de ne pouvoir citer les pages, si savantes et si intéressantes, qu'ils ont consacrées dans leur ouvrage sur les *Châteaux historiques de l'Alsace*, à cette cime si fertile en archéologiques souvenirs.

Comme nous réservons cependant l'interprétation qui nous est propre de *Belliccus surbur*, gravée sur la pierre représentant deux bêtes à l'attaque, qu'on a trouvée encastrée dans un rocher de la même montagne, à notre prochaine publication, nous pensons là encore avoir l'occasion de parler de nos érudits compatriotes et de leur important ouvrage.

*
* *

On dit que les peuples heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire. Quelle ironie dans ces mots, quand on

1. Les statues d'Hercule trouvées près de la cathédrale de Strasbourg, dont l'une tenait les pommes des Hespérides, donnent quelque consistance à la tradition que cette cathédrale a été élevée sur les ruines d'un temple d'Hercule, comme l'affirme Schweighaeuser. Les Germains vénéraient d'ailleurs particulièrement Hercule, comme Tacite déjà le constatait, sous le nom de Teutatès et Teut, et nous avons fait allusion plus haut au culte sanguinaire de ce dieu. — A. K.

veut les appliquer aux nôtres, c'est-à-dire à ceux qui se sont succédé dans ce qui forme aujourd'hui l'Alsace!

C'est le cas ou jamais de rappeler que les pires extrêmes ont parfois leurs affinités. Car si les peuples n'eurent pas leur page plus marquée dans l'histoire, que quelques patriciens écrivirent, les moindres vestiges d'une fatale existence paraissent encore clamer leur trop obscure angoisse, à travers tant de siècles.

Et, malgré ce que nous savons des époques alemaniques, mérovingiennes ou carlovingiennes dans nos contrées rhénanes; malgré tout ce que nous ignorons des âges antérieurs à la période romaine, elle-même si ténébreuse, nous considérons cette dernière comme l'une des plus cruelles qu'un pays ait jamais traversée, à cause des incursions incessantes dont toute la région fut l'objet, et à cause des ravages terribles qui en résultèrent pour elle.

***

Mais c'est aux Triboques que nous devons revenir encore, à ce propos, pour dire que s'il n'est pas sûr qu'ils fussent soumis dès César, il est certain cependant qu'ils payèrent tribut à Rome, sous Auguste.

Drusus, fils de Livie, lors de son gouvernement de la Celtique, avait, comme on sait, élevé des forteresses le long du Rhin; il y avait même une Argentoratum

parmi elles, sans que nous voulions voir d'ailleurs en cette dernière l'embryon de notre propre ville.

Mais s'il est certain aussi que la VIIIe légion tint longtemps *garnison,* suivant l'expression celtique, chez les Triboques, ce n'est cependant qu'après la rébellion qui se produisit sous Vitellius, en 69, et fut apaisée sous Vespasien en 70, qu'elle vint camper sur le Rhin.

Ce soulèvement général avait été provoqué par le Batave Civilis parmi les Germains et les Gaulois. Les Triboques y prirent part, ce qui nous prouve toute la tiédeur de leurs sympathies pour Rome, dans ce temps-là encore. La répression fut terrible d'ailleurs. Dion nous rapporte que dans l'une des batailles que Cerealis eut à livrer pour réprimer la révolte, le nombre des Romains et des *Barbares* tués fut si considérable que le cours d'une rivière, qui coulait près de là, fut entravé par les cadavres.

Toute la Germanie devint alors la proie des flammes et le désert s'étendit sur les ruines des cités.

De ce fait nous rapprocherons ce que Piton dit dans son *Strasbourg illustré,* à propos de la construction de sa propre maison auprès du Temple Neuf, vers le milieu du XIXe siècle : « Quand on creusa les fondements, on trouva à 1 mètre 50 des ossements humains provenant d'un cimetière, un mètre plus bas du bois calciné, des défenses de sanglier et des ossements d'animaux, marquant l'état sauvage d'une autre période, et un mètre au-dessous seulement des fragments de poterie

et de tuiles romaines, avec l'inscription : *Legio VIII, Augustina,...* » preuve qui vient aussi à l'appui de tout ce qu'il est permis de supposer sur l'histoire d'Argentorate [1].

Comme nous savons, d'un autre côté, que la même légion occupa ces régions depuis lors jusqu'au IVe siècle, il résulte des faits, qu'après la campagne qui l'y amena, la ville en question connut encore au moins un de ces sépulcraux sommeils, dont, ainsi que la fleur d'une semence divine, elle émergeait plus belle, aux premiers rayons favorables de son astre.

On sait que pour le soulèvement qu'il fomenta, Civilis se prévalut du nom de Vespasien contre Vitellius. Cette intrusion dans la politique romaine ne fut cependant qu'un prétexte pour reconquérir une indépendance à laquelle tous les peuples subjugués aspiraient plus ou moins.

Les Germains répondirent à l'appel du chef batave, les Gaulois imitèrent leur exemple, et les Triboques, comme nous l'avons vu, s'unirent aux rebelles.

Civilis, dans cette levée de boucliers, fut particulièrement dur pour les Trévires, anciens Celtes, — et les Ubiens, eux-mêmes Germains comme on sait, transplantés par Agrippa en deçà du Rhin, — puisqu'ils restèrent fidèles aux Romains.

---

1. Ce fut un centenier, nommé Jules, de la légion Auguste (en Palestine, sous Néron), qui conduisit saint Paul, comme prisonnier, à Rome (V. *Actes des Apôtres,* XXVII, 1).

Bien que le héros eût été victorieux d'abord, la révolte fut cependant réprimée, après de nombreuses péripéties, à cause de l'entente insuffisante des peuples qui y avaient pris part, et à cause des défections nombreuses qui se produisirent parmi ces derniers.

La répression ne fut peut-être pas aussi terrible dans les autres provinces que dans la nôtre. Les Séquaniens mêmes, voisins des Médiomatriciens et des Triboques, fidèles aussi aux Romains, contribuèrent d'ailleurs à la dévastation générale dont la Germanie supérieure fut particulièrement victime.

Quant à Civilis, finalement repoussé jusque dans l'île des Bataves, il put, grâce à une lutte à outrance, obtenir de Cerealis des conditions honorables et conserver l'indépendance à l'héroïque peuple, dont il était le digne chef[1].

Décadence romaine.

Pour expliquer cependant les faits qui provoquèrent une telle répercussion dans cette province, nous

1. On a reproché parfois à Schœpflin d'avoir pris parti pour Rome contre sa patrie dans l'ensemble de son ouvrage. Combien il est regrettable aussi que ce savant génial, auquel tous ceux qui s'occupent d'historiographie alsacienne doivent tant, n'ait pu de son temps explorer par la voie linguistique, puisque les éléments lui faisaient défaut, le domaine celtique de notre ancienne province. — A. K.

sommes obligé de rappeler, dans une certaine mesure, l'esprit qui dominait dans la Rome alors décadente des Césars.

Les Bataves, que Tacite déjà appelait les plus braves des Germains, parmi tous leurs griefs, reprochaient aux Romains de leur enlever les garçons impubères, sous prétexte de les incorporer dans les légions, pour ne les livrer qu'à la prostitution.

Nous regrettons de ne pouvoir citer ici les admirables paroles que le même auteur place dans la bouche de Civilis, pour protester contre toutes les exactions de l'Empire et pousser ses compatriotes à secouer le joug de Rome.

Il est bon de rappeler cependant que Vitellius, sous lequel ces faits se passaient, avait servi lui-même, dans son adolescence, aux plaisirs de Tibère, — qui appelait, comme on sait, les nourrissons qu'on lui passait dans ses baignoires contenant du lait jusqu'à la hauteur de la cuisse, ses petits poissons, — et qui l'avait surnommé, lui, *Spintria,* grivoise allusion à leurs monstrueuses débauches. (Voir Suétone.)

On était certes loin du temps d'Alcibiade, où Socrate périssait par le poison, comme corrupteur de la jeunesse d'Athènes; loin même déjà de celui d'Auguste, où, si personne n'avait relevé le ton dithyrambique de l'élégie de Virgile au divin Alexis, Ovide avait été proscrit néanmoins pour ses vers trop licencieux..., où l'empereur même, qui avait d'ailleurs à

se venger, probablement d'un préjudice personnel — que le poète lui avait causé — dans son désespoir de voir le déshonneur que la conduite de sa fille faisait rejaillir sur sa famille, s'écriait : Heureux celui qui meurt sans femme et sans enfants!

Pétrone, dès Néron, avait tant dépassé les odes d'Anacréon et de Sapho, que celui qui, sous Vitellius, à la proposition que Philoxénus fit à Alexandre de lui livrer deux enfants de son sexe, se fût exclamé comme lui : Quelle action honteuse m'a donc vu commettre Philoxénus pour me proposer de pareilles infamies... aurait peut-être paru ridicule[1] ! (Voir Plutarque.)

Aussi dès lors, la bêtise de Claude, l'impureté de Messaline, furent dignes d'indulgence presque.

Mais les débauches, les cruautés, les injustices, allaient hâter la chute de l'empire. Car, de même qu'en cédant à ses passions ou à ses vices, l'homme est souvent la propre cause de son enfer sur cette terre, un peuple, par ses crimes, toujours attire le désastre final sur sa patrie, suivant les lois presque immuables de l'immanente justice.

Pour ce qui concerne la décadence romaine, ne sait-on pas que Néron ne croyait pas qu'un homme fût chaste dans n'importe quelle partie de son corps!...

---

1. Philoxénus, commandant les provinces maritimes, lui écrivit un jour qu'un certain Théodore, Tarentin, qui était auprès de lui, avait deux jeunes garçons à vendre d'une grande beauté; il demandait au roi s'il voulait les acheter... (Plutarque.)

Sénèque lui-même lui avait enseigné d'ailleurs l'amour des grands garçons, et l'on sait aussi que lorsque cet empereur eut fait assassiner Agrippine, sa mère, avec laquelle on lui attribuait des relations incestueuses, il n'eut qu'une exclamation en contemplant son cadavre, qu'il avait fait mettre à nu : Je ne me savais point une mère si belle! (Voir Dion Cassius.)

Ne connaît-on pas aussi les amours infâmes d'un pantomime et de Caligula, auquel un jeune homme de famille consulaire reprochait d'avoir abusé de lui jusqu'à lui fatiguer les flancs!...

Et alors qu'on avait dit de César déjà, qu'il était le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris, Galba, Commode, Caracalla comme Domitien (qui, dans son culte outré de l'*éternel féminin,* se contentait au moins de plus saines amours), n'allaient-ils pas s'élever à l'empire du monde, et n'allait-on pas voir Héliogabale, chef de ce même empire, pour se donner des maîtres, passer de la cuisine à l'écurie, et, sous la tunique du gynécée, après s'être vautré dans les plus dégradantes saturnales, se faire saluer du titre de *domina* ou d'impératrice [1].

Les spectacles du cirque, où le peuple s'amusait aux

---

1. « Ad honores reliquos promovit commendatos sibi pubilium enormitate membrorum. » (*Hist. Aug.*, XII.)

« Nupsit et coït ut et pronubum haberet, clamaretque : *concide, magire,* et eoquidem tempore quo Zoticus ægrotabat. » (*Hist. Aug.*, X; *Dion*, lib. LXXIX; *Herodian.*, lib. V.)

accouplements des belles et des bêtes, des vierges et des lions amoureux, où les prêtresses païennes assoiffées de sang ne levaient plus jamais le pouce pour la grâce des gladiateurs et des bestiaires, où l'âme des martyres chrétiennes ne s'exhalait souvent vers le ciel qu'après avoir traversé, dans sa charnelle enveloppe, les pires turpitudes que l'esprit humain eût jamais inventées, — avaient démoralisé le peuple au point qu'il ne savait plus pourquoi se priver des voluptés les plus infâmes... La paresse et la lubricité étaient ses passions dominantes, et sa lubricité, stimulée par le tyrannique désir d'infernales orgies, ne s'épanouissait plus que dans la férocité la plus lâche et la plus écœurante. Le cri même par lequel la plèbe répondait aux moindres appels : *Panem et circenses!* formulait bien aussi toutes les aspirations de sa bestialité.

Les ambitieux flattaient ces goûts pour de plus nombreux suffrages, les empereurs les stimulaient pour la plus grande harmonie de leurs propres débauches, dans leur hâte de jouir du pouvoir jusqu'à l'outrance, avant que les légions eussent élevé sur le pavois une nouvelle idole, qu'un caprice d'enfant, une marotte de fou, une fantaisie d'ivrogne devait briser de nouveau comme un misérable hochet.

Comment ce monde n'aurait-il pas été, d'ailleurs, indulgent à toutes les turpitudes, alors que, loin de réprouver les crimes, il savourait leur perpétration jusque dans ses moindres détails?

Mais ces mœurs, qui ont amené la chute du plus grand empire, étant mises en relief, nous préférons laisser le lecteur, — lui-même juge, — en tirer la conclusion nécessaire, et constatons seulement, pour éclairer ce chaos, que presque tous les empereurs du temps, dans l'apanage de leurs vices, eurent, que ce fût par le glaive ou le poignard, pour lot final l'assassinat.

Tibère assez vieux mourut seul, plutôt de ses débauches. Othon se suicida, et Claude fut, à ce que l'on prétend, empoisonné par Agrippine, son épouse.

Bien que sous Titus, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle, Rome connût de beaux jours encore, nous avons vu que le règne de Vespasien, — lui-même digne de figurer cependant parmi ces braves empereurs, — fut défavorable à notre province.

Ce fut bien Cerealis, général de ce prince, qui dévasta (tandis que les Bataves purent se défendre dans leur île, où ils s'étaient retirés) les territoires de leurs pauvres alliés; mais, en dehors de quelques allusions à tant de désastres, nous ne savons rien du drame qui se déroula dans notre région rhénane.

Que si nous sommes bien à court de détails sur ce sanglant épisode provincial, qu'il nous soit permis de rappeler pourtant, ici, le dévouement conjugal dont Sabinus, le chef gaulois vaincu, fut l'objet de la part d'Éponine, son épouse, alors que l'amoureuse vertu semblait partout si moribonde, sous le soleil du premier siècle.

On sait qu'ayant brûlé sa maison, il fit courir le bruit de sa mort, vécut neuf ans dans un souterrain, où Éponine était venue le rejoindre, et que, lorsqu'il fut trahi et condamné au dernier supplice, elle voulut le suivre encore dans la mort...

L'implacabilité qu'apporta dans cette vengeance tardive l'un des bons empereurs, nous donne une idée aussi de ce que furent vraiment les pires parmi eux.

PÉRIODE ALAMANE ET FRANQUE

Régénérescence barbare.

La Germanie supérieure jouit-elle alors d'une paix durable? Le vallum qui engloba les champs décumates fut commencé dès Domitien, comme nous l'avons vu. Le second siècle fut moins troublé de ce côté-là que le premier peut-être, et que le troisième sûrement. La colonne trouvée à Brumath, comme elle remonte au temps de Valérien, c'est-à-dire aux années qui, de 253 à 260 comprirent son règne, nous indique par son inscription que cette ville était comme au IIe siècle, où Ptolémée la cita comme leur, encore *la cité des Triboques*... Mais ce pays si captivant, *optimus totius Galliae,* suivant l'expression attribuée à César, qui ne dut connaître pourtant que la partie méridionale de la Séquanie rhénane, était toujours l'objet de bien des convoitises. Les Alamans qui commençaient dès lors à franchir non seulement le vallum, mais encore le Rhin, y furent défaits, il est vrai, en 277, par Probus,

qui leur tua même 400,000 hommes, si l'on en croit les chroniques, et qui les en chassa très certainement. Cette défaite et ce massacre ne les empêchèrent d'ailleurs pas d'y revenir dès le siècle suivant... Et les victoires successives que Caracalla, Constance, Crispin et Maximin remportèrent sur eux ne purent affranchir davantage la région, de leurs incessantes incursions [1].

---

1. « La défaite, dit Chateaubriand, des Franks, des Bourguignons, des Vandales, des Logions ou Lyges qui s'étaient emparés des Gaules signala le commencement du règne de Probus. Il tua quatre cent mille *Barbares*, délivra et rétablit soixante-deux villes, transporta dans la Grande Bretagne des colonies de prisonniers, soumit une partie de l'Allemagne, obligea les peuples vaincus à se retirer au delà du Neckar et de l'Elbe, de payer aux Romains un tribut annuel de blé, vaches, brebis, et de prendre les armes pour la défense de l'Empire contre des nations plus éloignées; enfin, il bâtit un mur de deux cents milles de longueur, depuis le Rhin jusqu'au Danube. Probus conçut le plan régulier de défendre l'Empire contre les Barbares avec des Barbares. » (*Études historiques*, Chateaubriand.)

On remarquera que Chateaubriand paraît comprendre ici les Alamans, qu'il ne cite pas spécialement, dans sa désignation vague de Barbares.

Probus passe aussi, comme on sait, pour avoir fait planter en Séquanie, dont la Haute-Alsace faisait partie, les premières vignes, ainsi que dans le reste de la Gaule, et même en Grande-Bretagne. Mais ce qui demande à être relevé plus spécialement, c'est que Chateaubriand attribue à tort la construction du vallum à Probus, alors qu'il existait depuis un siècle et demi déjà, comme nous l'avons vu, et qu'il n'eut qu'à le réparer probablement.

M. Élisée Reclus dit dans sa *Géographie universelle :*

« L'étymologie du Pays des Alamans proposée à l'Est du Rhin est plus qu'improbable. »

Nous ne savons pas à quels ouvrages l'éminent et consciencieux savant fait allusion, et ne pouvons donc y renvoyer nos lecteurs, mais nous avouons que celle d'*Ala*, bois sacré, nous paraît justifiée, si nous en étendons le sens à l'Ill ou Ell, qui a donné son nom à l'Alsace, nom qu'on retrouve au VII[e] siècle dans Frédégaire, qui mentionne le partage que fit Childebert II de l'Austrasie et de la Burgundie, à laquelle il

Chateaubriand remarque d'ailleurs que sous le règne de Marc-Aurèle les Romains n'avaient imposé à la terre domptée que leurs armes, leur code et leurs jeux..., son jugement reste vrai aussi pour les successeurs de cet empereur. D'un autre côté, à propos des Quades et des Marcomans sous le même règne, il parle déjà de la ligue des Francs dans laquelle ils se perdirent. L'apparition de ces derniers, comme il le constate cependant, ne remonte qu'à leur défaite par le tribun Aurélien, sous Gordien III, près de Mayence, en 241. Le grand écrivain cite même les vers que les soldats romains chantèrent dans l'enivrement de leur victoire :

Mille Francos, mille Sarmates semel occidimus,
Mille, mille, mille Persas quaerimus.

et ajoute :

« Ainsi le nom de nos pères se trouve pour la première fois dans une chanson de soldats qui exprime à la fois leur valeur et la frayeur des Romains. »

Pour établir une généalogie plus ascendante à leur sujet cependant, il est bon de se rappeler que César aussi parle des Sicambres, ces alliés ultérieurs des Francs, au livre IV de ses *Commentaires,* et qu'il en revient à eux au livre VI, à propos de l'asile qu'ils

---

joignit ce pays, entre ses fils Théodebert et Thierry II, au VIe siècle, alors que vers la fin du Ve siècle les Alamans possédaient encore cette rive du Rhin, et que leur état s'étendait des Vosges au Lech, et des Alpes au Mein. — A. K.

donnèrent aux Usipètes et aux Tenchthères, qui, après avoir été battus par lui, s'étaient retirés chez eux [1].

Que si d'autres auteurs ont cité la parole de saint Remi à Clovis, lors du couronnement de ce dernier à Reims, à plus de cinq siècles d'intervalle : « Baisse la tête, fier Sicambre... » qui est considérée comme un brevet linéal pour ceux qui avaient réussi à se placer à la tête de la ligue que sous le nom de *franque* formèrent plusieurs peuples de la grande Germanie au delà du Rhin inférieur, contre Rome, avant qu'ils fussent entrés dans l'orbite de cette dernière, et se fussent enfin affranchis de nouveau de toute suprématie étrangère, il est nécessaire aussi de relever ce nom de l'un des rameaux par lequel celui des Francs, qui nous touchent de plus près, se rattache à la branche des Istaevones, dans la division générale en cinq classes, comprenant : *Vindelos, Ingaevones, Istaevones, Hermiones* et *Peucinos*, que donna Pline de la grande souche germanique.

Les Alamans eux-mêmes qu'on a voulu rattacher directement aux Suèves, considérés simplement comme anciens Semnons, avant leurs incursions cis-rhénanes, et avant qu'ils fussent à la tête d'une autre ligue des peuples transrhénans, se rattachaient seulement à la famille

---

1. « Accessit etiam, quod illa pars equitatus Usipetum et Tenchtherorum quam supra commemoravi prædandi frumentandique causa Mosam transisse, neque prœlio interfuisse post fugam suorum se trans Rhenum in fines Sicambrorum receperat, seque cum iis conjunxerat. » (Liv. IV, 16, *De bell. gall.*)

des Hermiones comme eux [1], et nous avons vu quelques raisons pour lesquelles les Istaevones, auxquels on a voulu rattacher les Triboques, n'avaient pas autant le droit de revendiquer leur parenté que celle des Némètes, des Vangions... et des Sicambres, précisément.

Mais, pour en revenir aux Alamans, nous devons constater encore que la défaite même que Gratien leur infligea à Argentouaria en 378, après que Julien l'Apostat les eut battus près d'Argentoratum en 357 [2], n'eut

---

1. Ammien déjà, dit M. Wilh. Arnold, dans la *Deutsche Urzeit,* qui écrivit à la fin du IVe siècle, considère les Suèves ou Souabes comme une partie des Alamans, et de même plus tard les Alamans furent classés parmi les Suèves ou Souabes. Par leur langue et leurs mœurs, les deux peuples se distinguent cependant l'un de l'autre et se reconnaissent comme différents.

Les vrais Souabes demeurent encore à l'Est des Alamans, où dès le principe ils apparurent à côté d'eux, bien qu'à leur suite, après avoir passé le Danube, ils aient pénétré plus au Sud eux aussi.

Le massif de la Forêt-Noire fixe assez bien la limite des deux peuples : on parle d'ailleurs à l'ouest le dialecte connu par les poésies alemaniques de Hebel tel qu'il se rencontre encore dans les idiomes suisses, alors qu'on emploie à l'est le dialecte souabe qui est proche du dialecte moyen allemand plutôt. (Trad. A. K.)

2. L'archéologue Schweighaeuser constate avec d'autres historiens que la bataille de Julien l'Apostat contre les Alamans est le premier événement historique qui, sous la domination des Romains, illustra nos contrées et fit connaître au loin le nom d'Argentoratum.

Il constate aussi à ce propos que les hauteurs de Schiltigheim, de Bischheim et de Hoenheim sont à 21,000 pas de Saverne, d'où partit Julien. Les Alamans auraient été jetés dans l'Ill, tout près de là, et cette rivière aurait été confondue avec le Rhin, selon lui, par Ammien Marcellin.

Si l'embouchure de l'Ill était alors en amont de Strasbourg, comme M. E. Reclus même l'admet en évoquant un dicton : « d'Ill geht wie sie will, » qu'on peut traduire par : l'Ill, comme elle veut, file! Ammien Marcellin pourrait cependant avoir raison. — A. K.

point de meilleur résultat pour arrêter leurs incursions. Toujours ils revenaient aux pays de nos pères!...

Leur installation, plus durable sur notre rive, ne paraît cependant remonter qu'à l'an 407. Le passage du Rhin avait commencé le dernier jour de l'an 406. Les Francs ripuaires, déjà alliés de Rome, n'avaient pu empêcher la grande invasion des Alains, des Vandales et des Suèves, auxquels le gros des Alamans s'étaient unis.

Nous ne croyons pas que ces derniers fussent eux-mêmes établis sur cette rive avant, et en défendissent alors l'accès, en alliés des Romains, comme certains auteurs le prétendent.

L'ouragan d'Attila, au contraire, les y trouva fixés certainement, les entraîna jusqu'aux champs catalauniques contre Rome en 451, mais l'Ala, l'Ell, l'Ill, les vit, après la grande victoire d'Aétius, revenir à ses bords qui, de nouveau, leur offrirent asile.

Lorsque Clovis aussi les eut vaincus à Tolbiac ou Zülpig, près de Cologne, en 496 [1], Théodoric, roi des

1. Certains auteurs croient avoir des preuves suffisantes de la défaite des Alamans près de Strasbourg et non près de Cologne; ils donnent comme cause de la confusion le simple secours que Clovis envoya à son parent Sigebert, chef des Ripuaires, à cette dernière bataille, et invoquent la construction de Notre-Dame de *Stratibourg* après la grande victoire du roi Franc, pour corroborer leur assertion au sujet de notre ville. Je voudrais bien admettre leur opinion, mais la justesse ne m'en a pas été prouvée suffisamment. J'admets d'ailleurs parfaitement que, après les avoir battus près de Cologne, Clovis vit la nécessité de les poursuivre jusque dans leur capitale, qu'ils ne

Ostrogoths, devenu empereur d'Occident, qui s'était érigé en protecteur des opprimés, offrit à leurs transfuges un nouvel asile, aux bords du Danube... Mais à l'effondrement de son éphémère empire, tous retombèrent sous la domination des Francs...[1]. Et c'est parmi les troupes de Louis le Germanique précisément

---

purent défendre, puisque l'histoire nous montre qu'ils durent, en repassant le Rhin, la laisser au pouvoir des Francs.

L'itinéraire Antonin signale d'ailleurs un Tolbiac près de Cologne. (*Tolbiaco vicus Supenorum Agrippina civitas, leugas*, XVI.) Et les Alamans ayant été les agresseurs, la question devrait sous ce rapport aussi être tranchée peut-être, en faveur du territoire des Francs, où se trouvait cette dernière ville.

1. Au vᵉ siècle, chacun des grands peuples de la race germanique, comprenant de nombreuses tribus, avait su, par ses conquêtes et ses fondations d'empires, affirmer toute la valeur d'une autorité qui lui était propre. Ainsi les Goths, auxquels la Catalogne ou Gothalanie (Gothenland) dut son nom, avaient conquis l'Italie, l'Hispanie et le sud de la Gaule; les Saxons, encore établis au nord de la Thuringe, avaient essaimé en Grande-Bretagne, et les Vandales, de l'Andalousie ou la Vandalousie, qui leur dut son nom et qu'ils occupèrent pendant quelque temps, avaient passé en Afrique, où leur domination terrestre et maritime était supérieure à celle de l'ancienne Carthage.

Les Suèves (dont la puissance en Hispanie et en Lusitanie succomba plus tard à celle des Visigoths qui avaient déjà exterminé les Alains et refoulé les Vandales), représentés par les Burgundes, avaient étendu leur empire sur la Bourgogne, qui, elle aussi, tient son nom de ces derniers, alors que les Francs (bientôt vainqueurs des Alamans — dont l'état confinait à leur propre empire, à la Hesse, à la Thuringe et à la Bavière), occupaient déjà le littoral de la mer du Nord, la Belgique et le nord de la Gaule.

Les Lombards qui partirent, après ces peuples, du nord de la Germanie, pour envahir l'Italie à leur tour, au viᵉ siècle, précédant les Normands, qui parurent au viiᵉ, furent eux-mêmes de nouveau rattachés par Charlemagne, dès le viiiᵉ, aux Germains, quand, plus vaste que l'empire d'Orient, il ressuscita l'empire d'Occident, dont le partage, entre ses fils, nous ramène aux serments de Strasbourg et à leurs effets ainsi qu'à leurs causes.

que nous retrouvons, à Strasbourg même, une partie de leurs descendants.

Mais, à ce point de notre résumé, nous devons renvoyer nos lecteurs à l'histoire générale. Nous ne pouvons, en effet, nous appesantir ici sur quelques circonstances par lesquelles certains auteurs ont cherché à mettre le rôle de notre province en relief. Nous dirons seulement, pour ce qui concerne l'histoire des premiers siècles de la domination franque en Alsace, qu'il est certain que les Mérovingiens eurent, à Marlenheim, une de ces vastes résidences rurales, qu'ils affectionnaient, pour s'y livrer à leurs exploits cynégétiques surtout. (Voir Schœpflin et Spach.)

Augustin Thierry, d'après des chroniqueurs comme Grégoire de Tours, nous présente d'ailleurs un tableau assez admissible de l'existence royale de ces temps; mais s'il avait eu à peindre les mœurs des rois vivant en Alsace, il aurait accordé une place peut-être aussi à ces monastères, refuges des femmes répudiées, qui devenaient souvent les gynécées des leudes. (Voir Siebecker.)

Nous devons pourtant constater encore, que c'est au VIe siècle seulement que les noms germaniques remplacent dans la géographie ou l'ethnographie des chroniques latines de l'époque, les noms celtiques ou gallo-romains, qu'on y relevait jusque-là.

Frédégaire, que nous avons déjà cité plus haut, au VIIe siècle, nous dit pourquoi l'Alsace, au VIe, faisant partie de l'Austrasie, avec Metz pour capitale, en fut

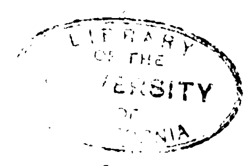
détachée par Childebert II, et rattachée à la Bourgogne, et comment Théodebert, qui la disputait à Thierry II, fut vaincu par ce dernier, et mis à mort par Brunehaut.

Dagobert Ier, au temps duquel il vécut, rétablit l'évêché de Strasbourg, et encore est en odeur de sainteté en Alsace. Son fils Sigebert fut mal récompensé de ce que son père avait fait pour Radulfe, duc de Thuringe. Quand ce dernier se révolta contre son autorité royale, il fut vaincu par lui, et vit notre province tomber aux mains de son vassal.

A sa mort, Childéric II, qui pouvait la reprendre, préféra ériger Athalric, duc de l'Alsace. Et c'est Odile, sainte aveugle, fille de celui-ci, qui en fut, comme on sait, la patronne depuis.

Dagobert II eut aussi ses principales résidences dans notre province. C'est lui qui dota l'évêque saint Arbogast de ces biens temporels auxquels les évêques de Strasbourg durent bientôt leur suprématie dans la ville.

Alcuin séjourna au VIIIe siècle à Murbach, dans l'un des monastères qu'Adalbert avait fondés à l'instar de celui de Saint-Étienne, que sa fille Attala dirigeait comme première abbesse, alors que son fils Luitfried, dernier duc d'Alsace, figura dans les troupes, qu'à Poitiers, Charles-Martel, ayant renforcé ses Francs des hordes les plus barbares de Germanie, opposa aux Sarrasins, aussi barbares, commandés par l'émir Abdérame.



A la mort de Luitfried, Charlemagne usa de son autorité pour supprimer les prérogatives des ducs de notre province. Les gouverneurs de cette dernière ne furent plus que des landgraves sous lui. Luitfried II n'eut que le titre de comte. Ce fut sous Charlemagne que les districts du Nord et du Sud de l'Alsace eurent, sous le nom de Nordgau et de Sundgau, un gaugraf à leur tête. C'est alors que les centgraves, chefs des centuries, les sendgraves, *missi dominici*, les burgraves, *comites castelli*, ayant presque tous été plus ou moins *comites domini*, dans leur autorité encore contenue, eurent à leur tête eux-mêmes le pfalzgraf, *comes palatii*, qui, comme comte palatin du Rhin, devait devenir vicaire impérial plus tard.

Bientôt, hélas! après la période où se place précisément l'événement historique dont nous avons à nous occuper ici, et après lequel l'Alsace fut rattachée à la Lotharingie ou Lorraine, qui dut son nom à Lothaire II, auquel elle échut en partage, notre malheureuse province vit de nouveau toutes les horreurs de l'invasion. En 917 et en 926, elle fut particulièrement ravagée par les Huns, elle, connaissant dès lors la rigueur d'une autorité féodale, qui devint plus vive encore après les croisades.

Mais si nous rappelions aussi que, malgré tant de troubles, alors même qu'un Alsacien allait être nommé pape sous le nom de Léon IX, l'évêque Wernher, après l'an mil, commença la reconstruction de cette cathédrale

dont Erwin, trois siècles plus tard, sous l'épiscopat de Conrad de Lichtenberg, autre gouverneur strasbourgeois d'une haute valeur, fit un chef-d'œuvre; si nous parlions de Richardis, la vertueuse épouse de Charles le Gros; et, comme de sainte Odile, de Sabine, la statuaire, fille du dit grand architecte, ou de la géniale Herrade, supérieure de Hohenbourg, au XII[e] siècle; si nous évoquions tant de poétiques figures de l'Alsace au moyen-âge, nous devrions ramener pourtant nos lecteurs, de ces suaves héroïnes, à la basilique de 842, quand la cathédrale, qui n'existait pas alors, nous tient encore, elle aussi, sous son charme.

Que la parole au plus vite soit donc aux petits-fils de Charlemagne, dans l'ancienne Argentorate.

Considérations bibliographiques

Le document dont nous allons nous occuper maintenant se trouve à la Bibliothèque Nationale; le manuscrit qui le contient porte le n° 1904 du Vatican, et reproduit la chronique de Nithard; ce dernier, neveu et conseiller de Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne par sa mère Berthe au grand pied, qui avait épousé Angilbert, gouverneur des Côtes maritimes de France et chapelain du Palais, — mourut en 853, dans la retraite, comme abbé de Saint-Riquier, à l'instar de son père.

La chronique dont il s'agit est intitulée, comme on sait : *De dissentionibus filiorum Ludovici Pii*, et cite *in extenso* les serments qui, suivant l'opinion de M. Gaston Paris, auraient bien pu être rédigés, pour la lecture, par le grand chroniqueur lui-même.

Les archéologues faisaient remonter cet in-quarto au IXe siècle, alors qu'il serait réellement du Xe ou même du XIe, à cause de la chronique de Frodoard, qui s'y trouve ajoutée de la même écriture; le jeune philologue

allemand Brakelmann, tué en 70, qui en a donné une excellente description, a conclu déjà dans ce sens.

Les erreurs du serment prononcé en deux langues, non littéraires alors, semblent parfois dues au scribe, peu initié au roman peut-être, et peu habitué certes à la transcription du tudesque lui-même, en un temps où toutes les rédactions étaient latines encore.

Mais on aurait tort de conclure toujours contre le scribe, comme l'ont fait certains philologues, pour se donner une plus grande liberté de forger des mots qui paraissent les justifier, eux, contre ceux qui, ayant vécu il y a mille ans, avaient du moins cette bonne raison pour la meilleure compréhension des langues de leur temps.

Ce document a d'ailleurs fait couler tant d'encre, de 1577[1] jusqu'à nos jours, que celui qui aurait le plus à dire sur le même sujet, doit autant que possible restreindre ses formules. C'est donc aux passages les plus obscurs que je désire limiter mes interprétations, en réservant tel commentaire à d'autres publications que M. Leroux, l'aimable et savant éditeur, couvre de son égide.

*
* *

Pour ce qui concerne le vénérable volume lui-même, il a eu son odyssée aussi depuis sa découverte à l'abbaye

---

1. Année de sa publication par Jean Bodin dans *Six Livres de la République.*

de Saint-Magloire, au XVIe siècle; vendu à Christine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, qui avait abdiqué dès 1654, s'était convertie au catholicisme et retirée à Rome, comme on sait, il fut acquis par le pape Alexandre VIII à la mort de cette reine, en 1689; apporté du Vatican à Paris, après la prise de Rome en 1798, et lors de la reddition des manuscrits au Vatican en 1815, retenu pendant une dizaine d'années par un savant (M. de Mourcin, croit-on), il revint enfin à la Bibliothèque, où il resta, malgré les réclamations du Saint-Siège, depuis lors.

Pertz et Chevallet paraissaient croire à la restitution du volume; le dernier, qui s'était réellement trompé en attribuant cet in-quarto sur parchemin au IXe siècle, feignait seulement d'y croire, à ce que l'on affirme, dans un but facile à comprendre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pour une raison ou une autre, des philologues moins éloignés de Paris que Grimm, qui en parla, le citèrent parfois, ainsi que ce savant, sans avoir pu le consulter.

*
* *

Avant d'aborder la partie linguistique du précieux manuscrit, je dois ajouter encore à ce que j'ai dit plus haut, que, quand le moindre doute s'éveillait dans mon esprit, je m'empressais toujours de ramener au principe la synthèse soupçonnée de vice.

Ne faut-il pas que l'auteur qui touche à un document de cette importance ne le fasse qu'avec le plus grand scrupule, et renonce à tout ce qu'il voulait soutenir, dès que la plus faible lueur lui fait pressentir que la vérité est ailleurs?

Mes lecteurs puissent-ils reconnaître que j'ai tout immolé à cette idée[1]!

---

1. Grâce à l'obligeance de M. Binder, un des sympathiques Conservateurs du Musée de Strasbourg, nous avons reçu en communication de la Bibliothèque Municipale de cette ville quelques ouvrages ayant trait à cette partie de notre travail. C'est donc avec une vive satisfaction que nous saisissons la première occasion qui se présente pour adresser nos remercîments très sincères à l'aimable administrateur, ainsi qu'à tous ceux qui ont facilité nos recherches dans ce domaine. — A. K.

Les Serments de Strasbourg

TEXTES ET COMMENTAIRES

Manuscrit : NITHARD, Bibliothèque Nationale, F. L. 9768.

Fac-similé : photogr. Album de la Société des anciens textes français. Paris, 1875.

Imprimés : DIEZ, *Altromanische Sprachdenkmale*. Bonn, 1846. — CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*. Paris, 1853. — *Scriptores de Dom Bouquet*, t. VII. — *Monumenta de Pertz* (interprétation de GRIMM pour la partie tudesque, t. II; voir de plus ROQUEFORT et RAYNOUARD). — Armand GASTÉ, *Les Serments de Strasbourg* (Deslis, Tours, 1887). — Édouard KOSCHWITZ, *Les plus anciens monuments de la langue française* (O. Weigand, Leipzig, 1897)[1].

Voici en tout cas le texte, dans sa précision aussi rigoureuse que possible, d'après le document que j'ai souvent eu entre les mains...

Nithard, tout en signalant la préséance que son droit

1. On trouvera à la fin du volume la nomenclature des auteurs qui ont publié les textes avec commentaires des serments, depuis 1577 jusqu'à ce jour.

Nous citons dans le corps de notre examen les articles des Revues philologiques qui ont particulièrement retenu notre attention.

Nous recommanderons parmi les ouvrages, pour le résumé linguistique et bibliographique surtout, les remarquables travaux de savants tels que M. Gasté et M. Koschwitz, comme étant sous ce rapport les plus complets et les plus récents. — A. K.



d'aînesse donnait à Louis, sur Charles, dans la solennité qui nous intéresse, nous présente le serment royal dans sa chronique ainsi :

Serment de Louis le Germanique

Cumque Karolus haec eadem verba romana lingua perorasset Lodhuvicus quoniam major natu erat, prior haec deinde se servaturum testatus est...

Pro dō amur & ꝓ Xp̄ian poblo & nrō cōmun | saluament. dist di en a uant : inquant d̄s | sauir & podir me dunat sisaluaraieo | cist meon fradre Karlo. & in ad iudha | & in cad huna cosa. sicū om ꝓ dreit son | fradra saluar dist. Ino quid il mialtre | si faz&. Et abludher nul plaid nūquā | prindrai qui meon uol cist meon fradre | Karle in damno sit.

qu'on peut traduire en langue plus littéraire de l'époque, en observant toutefois les rapports avec le dialecte dont il s'agit, autant que possible, comme suit [1] :

1. J'ai consulté pour cette traduction les serments de Bonamy (cités par Roquefort), et ceux de M. Gasté (Tours, Deslis, 1887), qui s'en est généralement rapporté à De Mourcin, Raynouard, Littré et Brachet. Voici notamment quelques leçons de M. Gasté, dont la publication a été si hautement appréciée : *ab* + *ante* (généralement admis, donné aussi par Brachet). *Salvare et prendere* + *habeo* (théorie de Raynouard). *Ecce* + *istum* (Diez). Κατα + *una* (de Mourcin). En dehors de ces leçons, rééditées récemment, je donne plus loin quelques leçons relevées par M. Koschwitz. — A. K.

Pro Dei amore et pro christiani populi et nostro communi salvamento, de isto die in abante[1] *in quantum Deus sapere et potere mî donat, sic salvare* **aio quì isti meo fratri Karlo, adjutando**[2] **eum** *in* **quâd** *(quâdam) unâ causâ sicut homo per rectum suum fratrem salvare* **debuisset**. *In hoc quid ille mî* **aliter** *sic faciat. Ita a Lothario nullum placitum unquam prendero qui meo velle, hìc isti meo fratri Karlo* (?) *in damno sit.*

et transcrire plus intelligiblement en ces termes :

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro comun salvament d ist di en avant in quant Deus savir et podir me dunat si salvar[3] *aie o cist meon fradre Karlo eo in adiuta ient*[4] *in cad huna cosa sicum*

---

1. Bien que le mot *abante* existe en latin, le terme tudesque *framordes* (v. a.) *vorwärts,* correspondant au roman, paraît justifier in abeunte *in abient (hin-ab-gehend), —fram mordes* (*Mord*, all., meurtre), jusqu'à la mort, justifierait, malgré cela *usque ad abitionem* ou *mortem;* mais *in adventum* ou *futurum*, *à l'avenir*, est le sens propre de *en avant* dans les auteurs du temps. (Voir la partie tudesque.) — A. K.

2. *Adiud* pour *adjutum:* in adjutum eundo ou *In adjutâ ens ei.*

3. On peut voir dans *salvarai* le futur représenté dans ce cas par *salvaro ego* (*salvero,* it.), ou *salvare eo* ou *salvabo=salvar ibo,* et dans *prindrai* la reproduction phonétique d'une forme semblable, généralement admise aussi, et que les exemples tirés de Saint Léger et de la Passion, que nous donnons plus loin, justifient comme la forme actuelle de notre langue; mais il ne s'agissait pas seulement ici d'analyser des mots isolés, sur lesquels nous reviendrons d'ailleurs, mais d'expliquer dans la concordance de toutes ses parties un document historique formulé par un grand écrivain, en deux langues imparfaitement connues, — grâce à la correspondance des termes.

4. Cp. aussi *wend* (angl.), *ventum* (lat.).

om per dreit son fradra salvar duist In o quid il mî altresi fazet. Et ab ludher nul plaid nunquae prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.

c'est-à-dire :

« Pour l'amour de Dieu, pour le salut du peuple chrétien et notre salut commun, dorénavant, en tant que Dieu sagesse et puissance me donne, je sauverai (*ou* de le sauver je jure à) ce mien frère Charles, en lui venant en aide en toute cause, comme en droiture chacun son frère sauver devrait, afin que lui autant m'en fasse : Donc avec Lothaire tel traité jamais ne conclurai, qui, de mon gré, soit au préjudice de ce mien frère Charles. » (Voir les *Commentaires.*)

Pro *por* (Saint Léger, 18, 25; Sainte Eulalie, 5); *pro* (lat.), *por* (esp.), *per* (it.), *per* (provençal), *per* (cat. XIVe s.).

dô *deo,* de *deus* (lat.), Ζεύς, gén. Διός, — Θεός, — *dio* (it.), *dios* (esp.), *diéu* (prov.), *dew, diw* (celt.), *deva* (skr.).

Voldrent la veintre li *dô* Inimi.	(*Sainte Eulalie,* II, 5.)
Domine *Deu* deuemps lauder.	(*Saint Léger,* I.)
Ia fu telsom *deu* inimix.	(*Id.,* 13.)
Si vers ihs fils *deu* est il.	(*Passion,* 45.)

Dius (v. lat.), soleil, *Diespiter,* père du jour. (V. Ἥλιος, p. 104.)

Iaw, de *Yahouh* (hébr.), principe de vie.

Iovis, Iou piter, pitri (skr.), Dieu père.

amur *amůr, amor* (lat.), *amore* (it.), *amor* (esp.). L'*o* des mots latins se retrouve surtout en

Xpien

provençal avec la consonance *ou*. Exemple : *nomen* = *noum* [1].

et (lat.) *e*, *ed* (it.), *y* (esp.), *he* (v. cat.), *é* (port.), τέ.

pro *pour* (voir ci-dessus).

χρian Χριστιανός, *christianus* (lat.), *christiano* (it.), *cristiano* (esp.), *cristiâ* (v. cat.), *christian* (angl.).

Illi enortet dont lei non chielt
Qued elle fuiet lo nom χριien. (*Sainte Eulalie.*)

Χρί se retrouve en roman dans

Hora uos dic uera raizun
de Iesu Χρί passiun. (*Passion,* 1.)

Crist :

O deus uers rex ihu crist (*Id.* 70)?

Ἰησοῦς Χριστός, *Jesus Christus* (lat.), *Jesu Crist* (prov.), *Gesu Cristo* (it.), *Jesu Cristo* (esp.).

poblo

poble ben fist credre in deu. (*Saint Léger,* 31.)
issid lodii le poples lez. (*Passion,* 10.)

populus (lat.), *populo* (it.), *poblo* (anc. esp.)

---

1. Pourtant, *amourous* (moderne) se retrouve encore sous la forme *amoros* au XIIe siècle, bien que le peuple dût employer déjà la prononciation moderne. Ainsi, suivant la comtesse de Die, provençale Sapho :

Bels amics, avenens e bos,
Quora us tendrai en mon poder
E que jaguès ab vos un ser
E que us des un bais amoros,

amoros, aujourd'hui *amourous,* rime avec *bos* devenu lui-même *béus* (prononcer *béous*); l'*u* s'est, d'un autre côté, en roman comme en latin et dans la plupart des langues qui nous intéressent plus directement, hormis la langue française et la grecque, toujours prononcé *ou,* bien entendu; en anglais aussi, *iou, eu;* il se prononce *ou* après une voyelle en provençal; en allemand, il lui faut le tréma pour se prononcer comme en français.

depuis *pueblo; pople* (prov.), *pobl* (bret.), tud. : *folch* (*Passion*, 12 : *folcs* et *Saint Léger*, 22 : *fulc*), d'où : foule, rare intrusion germanique dans le vocabulaire roman.

et (voir ci-dessus).

nostro *noster* (lat.), *nostro* (it.), *nostro* (anc. esp.), depuis *nuestro*.

comun *communis* (lat.), *comùne* (it.), *comun* (esp.), *common* (angl.).

salvament *salvamentum* (pop.), *salvatio* (litt.), *salvamento* (it. et esp.), *salvation* (angl.), *salvament* (l. d'oc et cat.).

M. Gasté a fort bien lu : *Pro salvamento christiani populi et nostro communi salvamento*, alors que Bonamy avait traduit : *Pro christano poplo*, etc.

d *de* (lat.), dans toutes les langues romanes, *de* aussi en ancien italien, *di* (it. mod.).

ist *iste* (lat.), *esto* (anc. it.), *este, a, o* (esp.).

di *dies* (lat.), *di* (it.), *dia* (esp.), *dia* (cat.), *dina* (skr.), *di* dans nos noms de jours.

qui donc regneuet a cel *di*. (*Saint-Léger*, 3.)
paschas furent in eps cel *di*. (*Id.*, 1.)
cio li rouet noit et *di*. (*Id.* 33.)
li fel Herodes en cel *di*. (*Passion*, 55.)
Venrant li an venrant li *di*. (*Id.* 15.)
E poro fu presentede Maximiien.
Chi rex eret a cels *dis* soure pagiens (*Sainte Eulalie*.)

diurnus (lat.), *giorno* (it.), *jorn* (v. cat.).

de iesu Xpí Passion
Am se paierent a ciel *iorn*. (*Passion*, 52.)
Li soi fidel en son tornat
Al dezen *iorn* ia cũ pueng. (*Id.*, 119.)

en *in* (lat.), *hin* (all.), *abhi* (skr.).

auant sens : *abiens* (*ab*, all., sens lat.), *fram ordes* (v. partie tud.) de ce lieu, *ab-in-iens*, de, vers, allant. Le mot *abante* existe en latin. La leçon généralement admise est : *ab* + *ante*.

mais *en auant* uos cio aurez (*Saint Léger*, 19.)
peis li promest ad *en auant* (*Id.*, 32.)
il des *ab anz* sunt aserad (*Passion*, 120.)
signes faran li soi fidel
quals el *abanz* faire soliae. (*Id.*, 315.)

En dehors de *avant*, on peut retrouver dans ces vers le sens de *auparavant*, *désormais* et *dorénavant*. C'est ce dernier sens que nous avons attribué à la locution *d ist di en auant : in* (lat.), *hin* (all.), *de hora in abeunt*, — *hora* pour *di*. On remarquera que *abanz* se retrouve dans *anzi* (it.). (Voir note p. 54 et Serment tudesque.)

in *in* (lat.), *in* (it.), *en* (esp.), *em* (port.), *en* (fr.), *in* (l. germ.), ἐν (v. p. 80).

quant *quantum* (lat.), *quanto* (it., l. d'oc, port.) ; *cuanto* (esp.) ; *quant* (rom. cat.), tant.

ds *deus* (lat.).

Per tot obred que uerus deus (*Passion*, 2.)

(Voir plus haut.)

savir de *sapio*, *sapere ; sapere* (it.), *saupre* (prov.), *saber* (l. d'oc, esp., port.), savoir (subst.). Cp. aussi : *sabir*...

et *et* (lat.), *e*, *ed* (it.), *y* (esp.), etc.

podir de *potior, potiri* (lat.).

Qu'ora us tendrai en mon *poder* (l. d'oc).

(Voir note p. 73.)

potére (it.), *poder* (rom., cat., port., esp.), *poudé* (prov.), pouvoir (subst.).

me *me, mî, mihi* (lat.), *mi* (anc. fr., it., esp., cat., port.), *me* (fr.).

dunat *důnat, donat, de donum, dono* et *do* (lat.), *donare* et *dare* (it.), *dar* (esp.).

si *sic.*

saluaraieo généralement considéré comme futur de *saluar* avec pron. pers. *eo, eu, io, je* d'*ego* (lat.); *io* dans le serment féodal; *eo* pour *io* peut s'expliquer par le désir d'éviter la rencontre des mêmes voyelles. Le pronom se retrouve aussi sous une autre forme dans les vers suivants :

Quar *eu* te fiz num cognoguist
Saluar te uing num receubist. (*Passion*, 17.)
Eu soi aquel zo dis ihs (*Id.*, 35.)
tot nol uos posc *eu* ben comptar (*Id.*, 112.)

(*u* pour *o*.)

salvare (lat. et it.), *salvar* (esp.), *save* (angl.), sauver.

(*Salvaré yo*, fut. esp.), *io* (it.), *jou* (gasc.), *iéu* (prov.). V. p. 124 les ex. du futur.

Raynouard dit : « L'ancien italien a employé *eo* comme la langue des troubadours et le portugais *eu.* »

Il est bon de remarquer que, à la différence de *io,* — *eo* vient ici après le verbe et a été par le scribe accolé à la terminaison, ce qui a même pu faire croire à une fusion. *Eo,* qui se disait encore au XIIe siècle, s'expliquerait

d'ailleurs ici par euphonie bien que la désinence de la première personne du futur représente déjà le pronom personnel *je;* mais une autre interprétation est aussi digne de mention.

Ainsi on aurait pu lire *aie,* j'affirme, je jure (de *aio*, *aiere* ou *aieo* [défectif]), en comprenant *eo* dans la terminaison [1]. Il ne faut pas perdre de vue, d'ailleurs, qu'en latin, en grec comme en sanscrit, les pronoms personnels *ego,* ἐγω, *aham* (sanscrit) se retrouvaient déjà dans la désinence des verbes. Pour le latin, notamment, M. F. Baudry dit dans ses *Formes sanscrites :*

« L'*m* vient de *mê* (thème sanscrit de la 1re personne)...

» L'*s* de la 2e personne, au singulier, n'a pas d'origine sanscrite apparente, mais elle fait penser au grec σύ.

» Le *t* des 3es personnes vient de *ta,* thème du pronom *sas, sâ, tat...*, etc. »

On remarquera encore que les langues plus proches du latin sont aussi plus discrètes dans l'emploi de *io, yo, eu, ieu,* alors que la nôtre admet même *moi-je.*

L'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal excluent volontiers le pronom verbal, comme l'ancien français l'excluait.

Prindrai, futur, à la fin du serment royal, est lui-même une preuve de cette sobriété dans notre vieille langue. *(Voir à ce mot nos observations sur le futur.)*

Nous n'insisterons pas ici sur le régime indirect qu'on peut voir dans *eo cist;* nous retrouverons le mot *eo* isolé à la partie féodale des *Serments,* à laquelle nous renvoyons

---

1. Quoique *halt ih* (v. a.) dans la partie tudesque signifie je soutiens ou je soutiendrai, on peut y lire aussi : je tiendrai *tesan* (Eid) *ce* (serment); *haltcn,* tenir, se trouve dans ce sens jusque dans l'allemand moderne.



nos lecteurs... Nous préférons pour le moment passer à *cist meon fradre Karlo,* afin d'éviter toute vaine digression.

Nous ajouterons seulement, dans le but de rester plus près du texte et d'établir par une analyse plus minutieuse certaines différences de cas, que même *salvar,* sans *aio,* comme *adjuvare,* et notre *aider,* aurait pu commander le datif ou l'accusatif, le régime indirect ou le direct... En espagnol même, on dit d'ailleurs *amar á una mujer,* et dans le sud-ouest de la France aussi on emploie populairement la forme *aimer, voir,* et même *connaître à quelqu'un.* Dans le roman de Jehan de Saintré on trouve de plus : « Sire Couart voulez-vous *combattre à un abbé?* » ce qui peut aussi corroborer notre dire.

Eo, o-cist auquel nous avons sacrifié *oc-ist,* plus vieux, ou *hoc*, qu'on aurait pu y voir, pourrait donc dans ce cas égaler *ei,* datif latin; *eo,* régime indirect, *à lui, au.*

Roquefort donne d'ailleurs *o* comme *eo*, *eou*, pour *au, à le, lui.*

cist qu'on retrouve sous la forme de *cest, ciest,* dans les documents de l'époque :

Ciest omne tel mult ama ds (*Saint Léger,* 35.)
Lossos affanz uol remembrar
Perque *cest* mund tot a saluad (*Passion,* 1.)

se retrouve dans *questo,* (it.), *est* (prov.), *cet.*

Je vois bien que le deuxième *c,* auquel nous donnons la valeur d'un *s* dur dans *ecce,* a influé sur le choix de ce mot pour l'étymologie de *cist* = *ecce-ist,* généralement admise, mais *ecce* même se retrouve dans l'italien *ecco,* et *cest* devait se prononcer lui-même *kest*, de *quest qui iste* (lat.); dans *questo* (it.), l'étymologie *qui esto* (*qui* = ici),

est d'ailleurs assez apparente, quoique la leçon de Raynouard : *hic-ist*, fût admissible; — on peut donc d'autant mieux admettre *ciest*, de *qui est*, où l'on pourrait voir *celui-ci (qui ci est)*, que celle de *questo, qui esto* (it.) est assez probante et que *cest (Kest)* égalait, — comme l'espagnol *aquest*, dérivé de *aqui este*, — d'abord *celui*, lui-même un composé comme *cestui*, qu'on employait anciennement dans notre langue.

Par *qui*, dans les ex. suivants :

Et *qui* era li om primers
Et *qui* esteuet p mulz anz (*Passion*, 95.)

et par *ci* :

Anaz enes & non es *ci*
tot acomplit quim que uos dis (*Id.*, 102.)

mieux encore *ciest*, *cest*, *cet*, se trouvent expliqués.

En m'arrêtant en ce point, je tiens à signaler cependant encore que Ducange donne aussi *sta* comme étymologie de *cet*.

(Voir aux mots *lostanit*, à la partie féodale.)

meon de *meus*.

fradre de *frater* (lat.), φράτηρ, *brâtar* (skr.).

mais li seu *fredre* theoiri (*Saint Léger*, 10.)

fradre (esp.), *frate*, *fratello* (it.), *fraire* (l. d'oc et d'oïl), *frare* (cat.).
(Pour le cas, voir plus loin.)

karlo rég. ind. de *karlus*, de *Carolus* (lat.), de *carus*; *charal*, *karl*, *kerl* (dans les l. germ.).

Schade et Piper donnent à ce mot une origine et un sens latin; nous adoptons cette étymologie, donnée par des Allemands, à

l'encontre de l'étymologie germanique que des latins donnèrent à ce nom. Raynouard dit d'ailleurs aussi *karlo, karle* de *karolus.*

et *et* (lat.), *e, ed* (it.), *y* (esp.), *e* (port.), *he* (v. cat.), τέ.

in (lat., it.), ἐν (gr.), *en* (esp., prov., cat.), *en* (anc. it.), *em* (port.), *in* dans les langues germ., all., hol., scand. et angl., *en* (fr.).

adiud ha *adiud,* considéré comme supin pour *adjutum,* serait correct; nous avons pourtant employé le gérondif en latin pour l'explication de la phrase romane et avons considéré ce mot comme substantif dans notre première interprétation *in adiud haent* ou *vaent,* comme dans *in adiuta ens* (lat.) ou *in adjuta ient* (rom.).

Nous retrouvons la forme du substantif *adiuda* (v. Ducange) dans notre mot *adjudant,* avec la charpente de ses consonnes au radical, nous ne trouvons la forme *adiudha,* généralement admise, dans aucun chant de l'époque, mais bien celle de *aiud,* dans *Saint Léger,* 40, comme subjonctif, et de *aiude* dans la *Passion,* 125, comme nom commun. Les langues romanes, qui nous fourniront des rapprochements pour *a iu ha* ou *a iud ha* de la partie féodale, se rapprochent aussi plus de cette forme [1]. Mais c'est en anglais que l'ancienne forme latine *adjutus* a plutôt subsisté dans le radical: *adjute,* aider, *adjutant*, aide, adjoint, secours; *adjutor,* sauveur; *adjutory,* secourable, etc.; on retrouve dans la même langue aussi *aid* et *adjuvate,* aider.

---

1. *Ajudo* (prov.), *ajuda* (port. et cat.), *ajuto* (it.), *ayuda* (esp.) *adjutus* (lat.); Ducange donne *aiuda,* ainsi que *adiuda* (b. lat.).

Dans le vieux catalan, on trouve *ayuda* seulement. Littré donne de plus *adjuta* (bas lat.) comme dérivé de *adjutum* (supin de *adjuvare*).

Adiudha, généralement admis, nous semblerait exiger une interprétation différente dans la phrase :

& in adiud ha & in cada huna cosa

si *ha* pour *cette* se retrouvait en roman; mais *ayuda* existe encore en espagnol; *ajuda*, en portugais et en catalan; bien qu'on ne trouve que *aiud* et *aiude* verbe et substantif, comme nous venons de le dire, en roman = *to aid* et *to adjute* en anglais ou *aid* = *ajuto* en italien; nous rejetâmes donc *hâ* pour *hâc et in quâd unâ cosâ*, ce qui nous obligeait dès lors à rejeter aussi, à cause de *in*, l'idée de *adiud* comme supin[1].

Mais dans *aiuha* du Serment féodal, l'*h* qui voulait donner au *d* du Serment royal la force du *t* peut-être, pourrait égaler aussi *v* pour *juvamen* (=*follusti* (tud.) — *wollust* (all.), *voluptas* — voir partie tudesque), si l'on ne tenait pas compte du *d* ajouté par un scribe après la première transcription. *Juha* pour *juua* et *juva* (*gioja* égalant *joie*, en italien, où *giovdme* signifie *aide*), explique étymologiquement notre mot *joie*, auquel on donne généralement comme étymologie *gaudium*, égalant d'ailleurs aussi *follusti* de la partie tudesque.

& = en, ent (et, ed), dans :

te pos che r & drae grae (*Passion*, 129.)

r & drae *(reddere)*, à l'infinitif pour *rendrae* comme dans :

a toz rendra e ben e mal (*Passion*, 118.)

au futur.

---

1. ... malgré l'explication possible de *in adiud* par un composé se rapprochant de notre *entr'aider*... — A. K.



Donc, si *uindre* = venir (*Saint Léger,* 34), et si *uin* = vint (*Saint-Léger,* 34), *haet* = *uaet* = *uent* = *ventum* supin de *venire* = *to wend* (angl.), ce qui nous donne bien *in aid wend* = *in adiud vent*, d'autant plus que le signe *&* dans *adiud ha&*, considéré comme abréviation, représente lui-même *en, ent* aussi bien que *et,* comme dans *r&drae,* etc., on peut en conclure que *in adjutum ventum* = en aide venir, est admissible. (Voir aussi la partie féodale.)

Même si nous admettons d'ailleurs la forme *adiudha* reconnue par nos éminents devanciers, nous nous arrêterons cependant à *in adiudha & in cad huna cosa* pour une proposition pouvant s'étendre au sens renfermé dans l'auxiliaire, — en relevant le sens admissible aussi de *ient* (rom.), *iens*, allant — car si *&* égale *ent*, — *ens* (lat.) étant, — cette équivalence serait d'autant plus possible dans le texte, qu'un scribe allemand, en y trouvant *ient* comme *ent*, l'aurait assez naturellement rendu par *&* égalant *ind* en tudesque, *et* en latin, en roman et en français. Par *ent* on restituerait donc au texte la première forme réelle de ce mot, et son sens étant lui-même probant, par le membre de phrase qui contient ce participe, toute la phrase se trouverait parfaitement équilibrée.

Si salvar aie o cist meon fradre Karlo, eo (pour *ei*) *in adiudha ent in cad huna cosa, sicum om per dreit son fradra salvar duist.*

Nous sommes revenus à *eo* (= *ego*) qu'on retrouve sans cesse dans la chanson de Roland, c'est-à-dire au XIIe siècle encore, pour *ih* dans la concordance des Serments, mais *eo,* ancien datif latin, pour *ei,* et régime indirect roman, admis ici, nous ramènerait aussi à ce que nous avons dit en d'autres points du Serment, en justifiant des mots

écrits différemment, auxquels on a attribué, peut-être improprement parfois dans ces documents, une signification identique [1].

et (Voir plus haut.)

in Id.

cad *quâdam,* abl. de *quaedam, quidam* (lat.), *cada* (esp.), *cada uno* (esp.), *cada us* (v. prov.), *cada hu* (cat.), *cada hum* (port.). On disait *chat* en Saintonge, suivant Littré. Aujourd'hui, l'on y dit *châ* pour *chaque* et *châqu' d'in* pour *chacun :* ce qui est d'un moindre intérêt étymologique que *chat,* mais doit être signalé cependant.

huna On retrouve *huna* avec *h* dans la *Passion,* str. 69 :

En *huna* f& *huna* uert&
tuit soi fidel *deuent* ester

(On remarquera que le singulier de *deuent* devait être, avant *dei,* donné plus loin : *deuet.*)

cada una (esp.), *cada (h)uma* (port.), *huna* (anc. cat.).

1. Nous avons renoncé aussi à séparer *ha* de *adiudha* pour lui attribuer une autre valeur latine. On a vu, en effet, plus haut que le sens qui résulte de *in hâ et in cad huna cosa* donne une autre portée au corps de la phrase, tout en ne changeant pas trop le sens du membre dont il s'agit ici. Nous avons cependant sacrifié cette interprétation parce que *ha* latin est peu roman, et, comme dit, Littré admet d'ailleurs *adjuta.*

Bonamy a, d'un autre côté, comme Roquefort le constate, au commencement du siècle, formulé une leçon reprise par M. Clédat, avec commentaires, dans la *Revue des langues romanes,* en 1885, et M. Settegast, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* de 1886.

Et in adiudha **er** *in cad huna cosa*

er pour *et,* y égalant *ero.*

cosa de *causa* (lat.), *cosa* (esp., it.), *cosa* (cat.), *cose*, (v. cat.), *causo* (gasc.).

ciest omne tiel mult ama ds
por cui tels *causa* uin de ciel (*Saint Léger*, 35.)
Ni ule *cose* non la pouret omq pleier (*Sainte Eulalie.*)
La domnizelle celle *kose* n contredist (*Id.*)

(Le mot *domnizelle* est très intéressant pour l'étymologie *domina* (lat.), de notre propre diminutif *demoiselle*, dont on peut rapprocher aussi le terme *donzelle*, pris en mauvaise part aujourd'hui.)

sicum pour *sicut*, *asi como* (esp.), *axi com* (cat.), *sicome* (it.), *assim como* (port.), *sicom* (rom. et prov.), de *sic cum;* (*cum* dans le sens de

---

M. Sturtzing fait observer que la suite :

Sicum om per dreit son fradra salvar dist,

ne répond plus, par ce changement de *et* en *er,* qu'à une seule proposition.

Nous croyons, pour ce qui nous concerne, conserver à la période son harmonie et rendre au document même, outre sa valeur philologique, une valeur littéraire, qu'on lui a souvent contestée, par la traduction suivante d'une autre lecture :

« Je sauverai (ou je jure de le sauver à) ce mien frère Charles, en lui allant (venant ou *étant*) en aide en toute *cause,* ainsi qu'en justice chacun son frère sauver devrait. »

dont le texte lui-même renferme les éléments.

Nous avons dit, d'un autre côté, que M. de Mourcin donnait comme étymologie de *cad una : quot;* = Κατα + *una.* (V. les Serm. de M. Gasté.)

On remarquera de plus que la différence de désinence entre *aiudha* du serment, si on l'admet sous cette forme, et *aiude* de la *Passion,* se retrouve entre *causa* de *Saint Léger* et *Kose* de *Sainte Eulalie;* les voyelles sonores des terminaisons latines disparaissent peu à peu de notre langue au fur et à mesure qu'on s'éloigne des premiers documents, mais il faut aussi tenir compte des dialectes, qui, suivant qu'ils étaient plus méridionaux ou plus septentrionaux, les conservaient plus ou moins longtemps. La langue d'oïl était évidemment déjà plus éloignée que celle d'oc des influences originelles. — A. K.

quomodo, altération du sens de *quum*, *cùm* plutôt, suivant nous).

Sicum de fanz deu pres laudier (*Saint Léger*, 31.)
et *sicum* roors in cel es granz
et *sicum* flam mes clar ardaz (*Saint Léger*, 34.)
a la mort uai *cum* uns anel (*Passion*, 39.)
... *cum* lo sags a terra curr
de sa sudor las sanctas gutas (*Passion*, 32.)

om de *homo* (lat.), — *home* (cat.), *homem* (port.), *omne* (anc. esp. et rom.), *hombre* (esp.), *uomo* (it.), — plus tard *om* dans le sens de l'allemand, *man* pour *mann*, *on* pour *homme*, — *pums*, *pumân* (skr.), *guman* (got.), — *humanus* (lat.); en anglais, *one*, un, se retrouve dans les langues romanes dans le sens de *on : uno*, *un* (esp.et it.), *hum* (port.).

Nuls *om* = *personne*, *nullus* (lat.), *nessuno* (it.), *ningun* (esp.), se trouve dans *Saint Léger*, str. 26 :

ne soth nuls *om* qu es devenguz.

per (lat., l. d'oc, cat., it., anc. esp.), par; *per*, dans le sens de *pour* en italien moderne, a été employé dans le même sens par l'auteur de la *Passion* (voir str. 66, etc.), et signifie encore *pour* en provençal.

dreit *de recto* (lat.), *Recht* (all.), *dreit* (rom.), *dret* (cat.), *derecho* (esp.), *diricto* (port.), *diritto* (it.), *drit* (piém.), *directus* (adj. lat.), *droit*.

mais nos a *dreit* p colpas granz
esmes oidi en cest ahanz (*Passion*, 73.)

son' de *suus*, *suo* (it.), *su* (esp.), *son* (cat.).

Trenta deners dunc li en promesdrent
Son bon sennior que lo tradisse = son. (*Passion*, 22.)
Elle ent adunet *lo suon* element = le sien. (*Sainte Eulalie*, 8.)

fradra pour *fratrem* de *frater,* — comme *sendra* pour *senher, sendre, sender, sent herr*[1] (voir ce mot à la partie féodale); *fradra* avec *a* au masculin, comme *poeta, agricola,* etc.; l'accusatif ou régime direct des mots féminins en *a* était déjà *a* pour *am.*

Iudas, cum og manied la *sopa.*

intrita (lat.), *sopa,* de l'allemand *suppe;* l'accusatif pluriel neutre était *a* d'ailleurs.

Dans: iudas li uel *ensenna* fei (*Passion,* 36), *ensenna* est une abréviation de *enseignamentum* (b. lat.). — Étym. signum. V. p. 79). —

Le peuple confondant sans cesse les cas et les genres dans les noms, — les temps et les modes dans les verbes, remplaçait, comme on sait, couramment l'ancienne déclinaison aux terminaisons subtiles par des prépositions, qui faisaient, par la simple distinction entre le régime direct et l'indirect, passer peu à peu la langue, de la forme synthétique, qui lui appartenait, à l'analytique qui lui est propre aujourd'hui.

Le son de l'*a* final, surtout, était sourd déjà, — comme *cose,* au singulier, pour *cosa,* qu'on trouve de même dans les documents du temps, nous le démontre, — sauf dans le Midi. Si nous nous en rapportions à certaines terminaisons de la langue gothique, nous pourrions croire aussi que cette langue avait une fort belle sonorité, mais ces voyelles, qu'on retrouve dans le tudesque et les dialectes germaniques plus modernes, étaient en partie sourdes aussi, et ne marquaient souvent que le doute suscité par un son équivoque lorsqu'il s'agissait de l'orthographe, comme

1. *Sent (senôd), senatus,* assemblée; *senâ* (skr.), armée; *herro, her* (v. all.), *herus, a* (lat.), seigneur (cp. héros), *arya* (skr.); *heer* (all.), armée; *heer* (holl.), *herr* (all.), sieur. — A. K.

les désinences des mêmes cas nominaux, qui sont indifféremment représentées par *u, o, a,* dans les dialectes germaniques du moyen âge, nous le prouvent.

Les Goths, ayant été les plus doux des Germains, il n'y aurait pourtant rien d'étonnant à ce que leur langue fût la plus douce. Il est évident de plus que, par le sacrifice de sonores voyelles, les langues ont perdu quelque chose de leur euphonie. Malgré cela, l'allemand d'aujourd'hui, ce neveu du gothique, quand il est bien parlé, n'a pas du tout cette rudesse qu'on lui a souvent reprochée, — comme M. Élisée Reclus le constate d'ailleurs dans sa *Géographie universelle.* Pour ce qui est de la langue française même, si coulante pourtant, il suffirait de la comparer, elle aussi, avec le premier patois méridional venu, plus sonore que la langue littéraire ou officielle, pour mieux comprendre ce que nous voulons dire, en parlant d'une langue de famille différente.

En roman, la phonétique douteuse, à laquelle nous venons de faire allusion, se retrouve d'ailleurs dans :

Te pos che r & drae gr*ae*
dauant to *paire* glori*ae*. (*Passion,* 129.)

Fradre (en admettant *fradra* comme sujet et régime direct) peut donc bien être le régime indirect de ce mot, comme *seindrae,* dans la *Passion,* l'est de *sendra :*

lo nrae *seindrae* en eps cel di
ueduz furae ueiades cinc. (str. 105)[1].

Littéralement : De notre Seigneur en ce même jour vues furent cinq apparitions.

Lo, pour *de lo*, *del* (esp.), *dello* (it.), *de illo* (lat.).

Paire, dans le vers que nous citons plus haut, montre de plus l'acheminement de *padre* à père, comme *fredre,*

1. *Veduto* (it.), *fuere* (lat.), *veiade* de *veier* (rom.), *veur* (cat.); non *vegade, vicis; s,* signe du pluriel, *z* pour *ts* dans *veduz*. — A. K.



dans *Saint Léger,* celui de *fradre* par *fraire*, à frère, en dehors de la désinence *a,* un peu équivoque, dans *fradra* même, comme nous l'avons vu. (V. p. 79.)

saluar (voir plus haut).

dist Pour ce mot, dans lequel Diez a vu *debet;* Storm, *decet;* M. Paris, *dift;* M. Gröber, *diit...*, nous avons sacrifié nous-même : *d. i. st., devet in sagrament,* et *dei ist*, le doit, pour nous arrêter définitivement à une autre interprétation :

Nous croyons, en effet, qu'il faut lire *dvist = duist = düst = dût*, de *debuisset,* pour *deberet,* devrait, — subjonctif pour indicatif, avec *sicum = sicut = ut,* expliquant le changement de mode,

alors que par :

> Qued *auuisset* de nos Xps mercit
> Post la mort et a lui nos laist uenir. *(Ste Eulalie.)*

U = v = b, — auuisset, pour *habuisset,* lui-même pour *aiet*[1], passé pour présent, —

---

1. *Aiet* a été employé correctement dans le vers :

> *Che de nos aiet pieted (ds).* (*Passion,* str. 50.)

Debet a dû être *deuet;* se disait *dei* et *deu,* et se retrouve sous cette dernière forme en provençal moderne. Il se prononce encore *důet* dans certaines campagnes de France, en Normandie notamment; il se retrouve en roman sous la forme de *dei* dans les vers :

> *E dels feluns que u uos dis anz*
> *Lai* dei *uenir oeu laisei* (*Passion,* str. 70.)

Notre *doit* égalant *douèt* est lui-même expliqué par *dovere* (it.), mais s'il est écrit *dei* dans certaines provinces et même en Provence, c'est parce que le *t* ne s'est pas prononcé plus qu'en provençal, où *deu* est resté, de *devet.* Le *t* qui ne se prononçait plus au IXe ou au Xe siècle, si nous nous en rapportons à *dei,* tient donc, dans notre *doit* même, à une orthographe purement littéraire ou étymologique.— A. K.

l'emploi du plus-que-parfait pour l'imparfait du subjonctif, avec la valeur de notre deuxième conditionnel, *dist,* — *dût,* égalant ici *devrait,* — se trouve par le fait expliqué.

Nous appuierons cette thèse par l'exemple suivant tiré de *la Vulgate* de saint Jérôme :

Posuitque Dominus Caïn signum, ut non interficeret eum omnis qui INVENISSET eum. (*Genesis,* IV, 15),

qu'il faut traduire : « Et l'Éternel mit une marque sur Caïn, afin que quiconque le trouverait ne le tuât point. » Traduction par laquelle notre leçon se trouve aussi justifiée.

Ino o pour *hoc.*

quid quoi. *In o quid* = en... ce... quoi.

il de *ille,* se retrouve au pluriel dans la *Passion,* au singulier : *el,* et *il* dans *Saint Léger.*

Cum *il* lan sus — mes en la cruz
Gran fan escarn gran cridaizun
en sobre toz uns dels ladruns
el escarne rei ihm (*Passion,* st. 72.)
Il cio li dist et adunat (*Saint Léger,* st. 16.)

pron. : *egli* (it.), *el* (esp.), *il* (fr.)... articles : *il* (it.), *el* (esp.), *le* (fr.)...

mi pour mihi.

altresi *alterum sic* (Bonamy); cat. : *altresi;* esp. : *otrosi;* port. : *outrosi;* it. : *altresi;* anc. fr. : *altresi* = *aliter sic* (lat.), suivant nous.





fazet *faciat*, de *facere* (lat.), — *hacer* (esp.), *fàre* (it.).

Et (Voir plus haut.)

ab Raynouard dit : la préposition *ab* employée dans le sens de *avec* n'est restée que dans *la langue des troubadours* (que j'aime peu cette éternelle dénomination!) et dans la langue catalane... (L'éminent romaniste ignorait encore les chants carolingiens révélés plus tard par Champollion-Figeac) [1] :

Castel Emaus *ab* elz entret
Ab el ensemble si sopet (*Passion*, str. 107.)

ab = *apud*; *ab* + *hoc* = avec (suivant M. A. Gasté), ce à quoi nous ajouterons : *ab (av)* + *haec* = avec, en convenant que dans

ab un magistre sempre l mist (*Saint Léger*, st. 4.)

ab peut aussi s'expliquer par *apud*. — *Ab* (lat.).

Ludher venant du latin *Lotharius*, dit Raynouard. Nous ne saurions admettre cette étymologie. Celle de M. Gasté, d'après Mourcin, Leut herr, mérite plus de considération; mais Schade donne *Hlud hari* (*laut* = vaillant, *heer* = *kampf*, d'où *kæmpfer*, combattant, — *herr*, héros, imperator); nous voyons dans ce nom une idée de supériorité sur celui de *Hlud wig*, dont la première racine est la même, — *wig* signifiant surtout guerrier,

1. Il les connut après la publication de son dictionnaire, qui remonte à 1838, alors que *Saint Léger* et la *Passion de Jésus-Christ* ne parurent qu'en 1848, dans les *Documents historiques inédits*.

virâ (skr.), héros! *vir.* Lothaire était l'héritier impérial et combattait, il ne faut pas l'oublier, pour ses prérogatives.

Donc, si pour *Karlus* nous nous en sommes rapporté aux Allemands, qui rendaient aux Latins ce qui leur appartenait, nous sommes encore obligé de nous ranger du côté de la vérité pour ce nom d'une origine germanique évidente et d'un sens se rapprochant plutôt de celui de *Hlud wig*, comme nous venons de le dire et comme nous aurons l'occasion de le répéter à la partie féodale soumise à nos lecteurs.

Mais il est urgent de remarquer, surtout pour la seconde racine de *Ludher*, que par *heer* (encore *Monsieur* ou *Seigneur* en hollandais, *arya* [skr.] — *heer*, armée, et *herr* en allemand), l'idée d'armée évoque celle d'imperator, titre que Lothaire revendiquait comme aîné des fils de Louis le Débonnaire, alors que, comme futur héritier *(heres)* de l'empire, ce prénom seigneurial, et non un autre, lui avait déjà été donné.

nul *nullus* (lat.).

Quar anc no fo *nul* om carnals
en cel enfern non fos anaz (*Passion*, str. 96.)
Ne fud *nuls* om de son iuuent
qui mieldre fust d onc a ciels tiemps (*Saint Léger*, 6), etc.
Ni ule cose *non* la pouret omq pleier. (*Sainte Eulalie*.)

plaid Littré dit, à propos du serment, à ce mot: « Je ne prendrai jamais querelle avec Lothaire! » Le sens que le savant prête à *plaid* est d'autant plus curieux qu'il donne *play*, *plait*,

plat (prov.), *pleit* (cat.), *pleito* (port. et esp.), *piato* (it.) comme venant du bas latin *placitum,* assemblée publique *de quia tale est nostrum placitum* que portaient les édits.

Diez et Raynouard avaient déjà fait les rapprochements nécessaires du mot dans les langues romanes.

nunquā *nunquam* (lat.), *nunca* (esp.).

Illi en ortet dont lei *nonq* chielt (*Sainte Eulalie.*)

oncques et *noncques* (v. fr.).

prindrai de *prehendere* (lat.); *prendre, pendre* (cat.); aussi: *penre* (rom.); *prendere* (it.); *prender* (esp. et port.). (V. ex. p. 124.)

qui (lat.), *que* (esp.), *che*, *chi* (it.).

meon de *meus* (lat.), *meo* (it.), *mi* (esp.).

vol de *volere* (bas lat. p. *velle*, lat. it. Dante), *volere*, *volontà* (it.), *βούλημα.*

cist (Voir plus haut.)

meon (Voir plus haut.)

fradre régime indirect, pour *fradrae* (roman) — de *frater*, *tris* (lat.), voir plus haut [1].

karle pour *Karli, Caroli* (voir plus haut).

---

1. Nous prendrons seulement la liberté de faire remarquer ici encore que nos leçons de *fradrae* et *Karli* tendent à la justification du texte lui-même dans son orthographe de *fradre* et *Karle*, à l'encontre des corrections qui en ont été faites, et nous tenons à affirmer de nouveau en cette circonstance que tout notre désir a été, pour les serments comme pour les chants carolingiens, de serrer les textes de plus près, pour mieux éviter toute tentation de faire prévaloir la moindre hypothèse trop personnelle ou trop indépendante. — A. K.

in (Voir plus haut.)

damno de *damnum* (lat.), *danno* (it.), *daño* (esp.), *dano* (port.), *dan* (prov.).

il se fud morz damz i fud granz (*Saint Léger*, 9.)

dam (v. fr.).

sit (lat.).

gardes i met non sia emblez (*Passion*, 90.)

sia (it.), *sea* (esp.), *sei* (all.), *soit* (fr.).

Raynouard explique la formation générale du futur par des similitudes telles que *ho a far* (esp.), *ho de aver* pour *avero* (port.), d'où *amar ai*... « les verbes *aver*, *esser*, formèrent une locution qui servit à exprimer le futur comme : *j'ai à guérir* (je guérirai), *m'er á morir* (je mourrai)... »

Nous ferons seulement remarquer ici que *er* marquant aussi *le devenir* nous paraît préférable à *avoir*, verbe sur lequel l'éminent philologue appelle surtout l'attention du lecteur dans sa théorie, que presque tous les grammairiens ont adoptée depuis, ainsi qu'Auguste Brachet...

Pour ce qui concerne les autres personnes, nous établirons aussi quelques rapprochements qui prouveront peut-être que l'ancienne forme de *devenir*, qui se retrouve dans *ir* ou *ier*, a dans notre langue, comme dans les langues germaniques, où l'on retrouve aussi *le vouloir* ou *le devoir* pour le même temps, influé sur la formation du futur.

Dans ces langues, comme dans celles dont parle Raynouard, le futur est resté un composé avec l'infinitif, mais le peuple, en France même, dans l'Est notamment, comme en d'autres régions, dit encore plus couramment *je vais aller*, ou *il veut bien le faire*, pour j'irai ou il le fera,

formes allemandes et anglaises très classiques : *Ich werde gehen,* et *he will do it*[1].

Pour ce qui concerne les terminaisons de notre futur, la forme de la première personne avec la terminaison *ai* était déjà consacrée par l'usage au IXe siècle : ce qui au point de vue étymologique est d'autant plus regrettable que les documents antérieurs nous font défaut.

Il nous semble pourtant que *amarai* est plus justifiable par *amar uai,* de *amar ua*[*d*]*-io,* que par le sens que Raynouard lui attribuait.

Mais nous ajouterons que Burnouf, qui reprend l'ancienne théorie du verbe attributif, renfermant avec l'attribut le verbe être en latin : *am-o,* résume une autre théorie ayant trait au passé seulement dans ces mots : « Les parfaits en *ui,* comme *potui,* ou en *vi,* comme *amavi, delevi, audivi,* contiennent réellement l'auxiliaire *fui,* dont l'*f* a disparu... »

Nous regrettons que dans ce domaine, où l'une de nos propositions se trouve indirectement confirmée, l'éminent philologue n'ait pas cru devoir s'arrêter au futur, car si au lieu d'expliquer le futur latin par la disposition *ama-bo,* il avait voulu voir dans *amabo, ama-ibo* et dans *legam, es,* la forme archaïque de *ibo*, *iam*, *j'irai*, notre proposition au sujet du futur français aurait eu jusque dans la forme

1. La forme de l'infinitif futur passif en latin, par exemple *amatum iri (devoir être aimé),* est encore plus probante pour ce que nous affirmons, si l'on y voit *fieri.* Le futur n'existe dans les langues germaniques d'ailleurs que comme temps composé de l'infinitif et d'un auxiliaire, équivalant à une deuxième forme de notre propre futur. Ainsi : *Ich werde lieben,* littéralement *je vais aimer,* égale bien aussi notre première forme : *j'aimerai;* la forme anglaise avec *shall* se retrouve avec *skall* dans les langues scandinaves, et avec *zal* dans les néerlandaises. — A. K.

du futur latin une consécration anticipée, due à son autorité très compétente.

Que si l'on admettait en français aussi une étymologie *aime-[i]rai,* pouvant se traduire par je deviendrai aimant, *ich werde liebend*, on serait obligé de revenir, pour *irai* même, à la forme populaire *ir uai,* je vais aller, (*iré* fut. de *ir*, esp.), ce qu'il s'agissait aussi de faire observer.

On a vu que nous avons donné plus haut la théorie de Raynouard qui, malgré son brio, n'est pas suffisamment justifiée. Nous n'aurions pas mieux demandé d'ailleurs que de nous incliner devant une proposition moins irréfutable.

Mais, malgré ce que nous relevons sur *eo*, indicatif, ou *eam, eas, eat, eamus,* subjonctif de *ire, aller,* tout en admettant l'influence de *io, je,* sur la première personne, nous revenons tout de même à notre opinion que, par *uai,* tel qu'on le trouve au moment qui nous intéresse : *voy*, encore en esp., de *vado*, *is* (lat.), — *vo* et *vado*, encore en it. aussi, et par *vamos* (1re pers. plur. esp.), les différentes personnes du futur (si l'on considère les prédominances littérales dans les langues d'une part, et les transpositions d'autre part), se trouvent expliquées, savoir : *va[d]io, vads, vad*... et qu'il est plus facile d'expliquer linguistiquement par elles nos présentes terminaisons verbales du pluriel, au futur comme *direamus* ou *uamus, dir aums,* dirons, puisqu'elles sont étymologiquement plus exactes encore que celle de *dirum* du *Sponsus,* par exemple.

Raynouard même rapporte d'ailleurs, suivant Aimoin, († 1008), qu'un roi barbare vaincu, refusant à Justinien la restitution des provinces enlevées à Rome, dit : *non dabo*, et que l'empereur répliqua *daras,* mot roman. Mais comme dans *daras,* on peut voir *dar uas* = *dar vadis,* ou *dar eas*, — au lieu de *dar habes,* — notre théorie,

par l'exemple cité, peut se trouver aussi bien confirmée.

Nous ne pouvons, en tout cas, qu'étendre à nos propres langues ce que Baudry dit de certaines langues orientales dans ses *Formes sanscrites :*

« Ce même verbe *yâ,* aller, sert aujourd'hui d'auxiliaire pour le passif dans les langues bengali et indoustani, qui dérivent du sanscrit. » (Cp. le latin *amatum iri.*)

En admettant la corrélation de *iri, fieri,* l'aller, le devenir, la progression — *esse, er,* marquant l'être ou l'état, — par *ich werde lieben,* je vais aimer, — alors que *werden* signifie aussi devenir, — *ich werde geliebt,* littéralement : je deviens aimé, — on se rendra compte de la valeur de la citation que nous avons indirectement invoquée aussi, comme preuve, à l'appui de notre proposition.

Ainsi que nous l'avons constaté, en effet, des règles pareilles semblent avoir parfois présidé à la formation des langues dites indo-européennes... Que si certaines affinités de ces dernières sont plutôt dues au contact prolongé des peuples d'origine différente, qui en font usage, nous n'en consignons pas moins volontiers, ici, toutes les ressemblances que nous relevons dans leur morphologie.

Ne peut-on établir d'ailleurs dans la portée des termes, comme dans leur forme : φυω et εἰμὶ, *fio, fuo* et *em*, archaïque de *eo* et de *sum* (ou pour mieux dire de *esse*) — *am* (angl.), *asmi* de *as* (skr.) être, comme *bhû* (skr.) et *be* (angl.), être, — des rapprochements bien curieux, et ne peut-on pas en tirer aussi des conclusions considérables ?

Nous ferons remarquer, à ce propos aussi, que la théorie de Burnouf, si juste pour ce qui concerne le rôle de l'auxiliaire *esse,* dans ses formes diverses, quand il s'agit de la formation des terminaisons verbales en latin, pourrait, plutôt que celle de Raynouard, avec le verbe *avoir,* s'étendre au futur en français.

Mais si l'emploi de *habeo* (avec l'infinitif) au futur, suivant la théorie de Raynouard, nous paraît d'autant plus irrationnel dans notre langue, ou pour mieux dire contraire au génie de cette dernière, nous devons nous prévaloir cependant encore de ce que Burnouf, dans cette même idée, relève plus loin au sujet de *fio*.

« *Fio,* dit-il, appartenant à la même racine *fui,* signifie non seulement *devenir* et *être fait*, mais encore *arriver, avoir lieu.* En ce dernier sens, on emploie à l'infinitif et au participe du futur, *fore, futurum esse, futurus.* »

Mais les formes populaires ou deuxièmes formes du futur dans notre langue, comme les formes classiques du même temps dans d'autres langues, dont nous n'avons pas exclu la latine, ne justifient-elles pas ce que nous avons dit de la formation de notre futur, lui même temps de la première forme, dès lors dans la langue française? Car, nous le répétons, *aller* a joué et joue en français le rôle que jouent *shall* et *will* en anglais, *zal* en hollandais, *skall,* en suédois, norvégien et danois, et surtout *werden* en allemand, avec cette différence que les langues romanes, comme leur mère latine, elle, si essentiellement synthétique, contiennent, pour le futur, le même auxiliaire dans leur terminaison.

Nous avons parlé plus haut des recherches que nous avons faites... Ce que nous venons d'en donner doit prouver le scrupule avec lequel nous avons toujours pesé, avant de les admettre, les arguments même qui devait parfois venir à l'appui de nos thèses. Et si nous avons généralement agi ainsi, c'est à cause des preuves restreintes que les trop rares pages de la même époque, formant les *Cantilènes,* peuvent apporter à l'analyse précise d'un monument tel que le Serment.

Un document de quelques lignes ne saurait, en effet,

suffire à la reconstitution d'une langue, et ce n'est d'ailleurs jamais de la grammaire qu'il faut partir pour justifier l'emploi de certaines locutions. Car, de même que c'est de la poésie, ayant l'harmonie pour souverain principe, que doivent naître les règles prosodiques, c'est du langage, tel qu'il est réellement pratiqué, que doivent dériver les formes grammaticales, par lesquelles les grammairiens les plus savants et les plus influents prétendraient en vain, sans cela, régenter une langue.

De même aussi que l'historien relate les faits qu'un autre accomplit, le grammairien doit donc relever seulement les termes que l'usage a consacrés d'abord : L'élite, qui se conforme plus longtemps aux règles ainsi consignées, exerce, en effet, une influence assez minime sur la forme si malléable et variable de la langue des peuples, soumise aux tourbillons de notre monde, comme l'eau de la mer au céleste magnétisme des astres.

On sait que la bible d'Ulfilas a permis d'établir plus sûrement une grammaire du gothique au IVe siècle que de toute autre langue germanique, jusqu'au VIIIe, c'est-à-dire jusqu'à l'*Evangelienbuch d'Otfrid,* qui nous offre du vieil allemand un monument si précieux.

Jusque là, quelques vieux textes comme ceux des lois franques, saliques et ripuaires, quelques psaumes, bardits ou patenôtres, représentent dans la philologie germanique ce que les gloses de Reichenau, du VIIIe siècle également, laissèrent, de la romane, parvenir jusqu'à nous. Les gloses de Cassel, qui forment au point de vue germanique aussi un document fort important, ne sont que du IXe siècle. (Voir L. de Baeker [1]. — W. Foerster [2].)

---

1. *Analogie de la langue des Goths et des Francs avec le sanskrit.* Gand, 1858.
2. *Altfranzœsisches Uebungsbuch.* Heilbronn, 1884.

Aussi nos propres médiévistes, qui ont tiré des conclusions trop catégoriques de l'étude du vieux français au xe siècle même, pour ce qui concerne les dialectes, se sont-ils trompés souvent.

Mais, plus encore que des dialectes, c'est de certaines licences grammaticales et phonétiques assez généralisées qu'il faudrait tenir compte, quand il s'agit de remonter jusqu'à la source jaillissante des mots, à travers une langue populaire pratiquée à côté d'une langue littéraire durant tant de siècles; et cela surtout lorsque celle-ci, que le peuple simplifiait inconsciemment, en la modifiant pour son usage le plus courant, indiquait et justifiait pour ainsi dire, la réduction ou la suppression possible des syllabes dont les mots se composaient — par l'accent tonique qui désignait dès le principe, à l'oreille, celles des leurs, dont la résistance était la plus essentielle.

Pour ce qui concerne la licence grammaticale, nous avons vu combien elle était courante, par *auuisset,* pour *aiet;* et *habuisset*, pour *habeat* ou *habeto.*

Aussi, dans notre habitude de procéder par analyse plutôt que par synthèse, puisque de cette manière on risque moins d'établir un échafaudage sur un terrain meuble, qui fasse chanceler tout l'édifice à un moment donné, nous avons certes considéré ce que dit M. Paul Meyer à propos de *dist :* « La forme reste difficile à expliquer, mais la difficulté est bien circonscrite. Il s'agit uniquement de trouver quelle pouvait être la forme française de *debet* au ixe siècle. » Mais nous avons d'autant plus été tenté d'arriver à l'éclaircissement de cette question par une voie différente, que nous aurions été embarrassé, comme l'éminent romaniste, si nous avions dû nous en tenir nous-même à la ligne que d'autres avaient tracée, rien ne justifiant, en effet,

l'orthographe de *dist* pour *doit* dans les documents du temps.

Nous avons dit de plus déjà comment nous avons été amené à établir pour ce mot *dist* la leçon *dvist* ou *düst*, notre *dût*, et comment par *dvist*, l'étymologie *(debuisset)* de *dist* ou *düst*, — égalant *düst* ou *dût* alors que le simple *u* latin avait le son de l'*ů* allemand, — se trouve justifiée, — étymologie sur laquelle nous insistons particulièrement ici.

Nous devons même ajouter à ce qui précède que le mode s'explique encore mieux que le temps, dans l'emploi de *debuisset* sous la forme de *dist,* à cause de la conjonction *sicum* qui précède ce verbe, dans le sens de *sicut.*

Pour conclure philologiquement sur ce point grammatical, nous constaterons donc seulement encore que, si l'imparfait du subjonctif latin a fourni la première forme du conditionnel à notre langue, le plus-que-parfait, lui, a fourni la seconde, et que nous croyons l'avoir démontré une fois de plus par *dist.*

On a vu d'ailleurs au mot *sit,* du même serment, que des hommes de la science si considérable de Grimm auraient pu tenir compte de cette forme subjonctive ou conditionnelle pour *waeren,* dans la partie tudesque, bien que *werden,* au pluriel du futur [1], se dise encore *wēre* dans les pays alamans, dont le poète badois Hebel a illustré le dialecte, c'est-à-dire dans une partie de la Suisse, de la Haute-Alsace et du Grand-Duché de Bade, — de même qu'à Strasbourg d'ailleurs et dans toute l'Alsace.

Pour ce qui concerne la classification linguistique du

---

1. En gothique : *vairthai,* en vieil allemand : *uuerdhe.* En strasbourgeois : *ich wůr, er wůrd, sie wēre,* etc.

texte roman, nous rejetons l'idée d'une influence essentiellement méridionale dans la langue des Serments.

Chevallet même dit, en parlant de ces documents :

« Plusieurs savants, induits en erreur par les terminaisons en *a* et en *o*, ont cru devoir les attribuer à la langue du midi de la France... l'armée de Charles le Chauve était composée de Neustriens parlant la langue d'oïl... la Bourgogne faisait partie des états de Lothaire et l'Aquitaine était alors gouvernée par Pépin, implacable ennemi de Charles et allié contre lui avec l'Empereur [1]. »

Ce à quoi le philologue aurait peut-être pu ajouter que la langue des documents représentait un latin populaire, propre à presque tout notre pays alors, sauf quelques différences tenant à son étendue même et aux races qui l'habitaient, différences que, dans le Nord et le Midi, des influences hétérogènes ne devaient accentuer davantage que par la suite.

Que si les textes dont nous donnons la concordance ci-après sont réellement de Nithard, comme on l'a prétendu, ce grand historien a forcément dû employer une langue encore si proche de la latine et encore si répandue dans l'Europe occidentale, en rédigeant leur partie gallo-romaine, pour rendre les Serments suffisamment intelligibles à celui des peuples conjurés du Nord qui ne comprenait pas le tudesque et qui devait saisir, lui aussi, évidemment, la solennité des engagements qui le concernaient, dans toute leur portée.

---

1. Chevallet dit aussi que la seule différence de langage occasionnait parfois des rixes sanglantes entre les gens de langue romane et ceux de langue tudesque.



CONCORDANCE DE LA CONTREPARTIE DU SERMENT ROYAL

Pro deo amur et pro Xpian poblo
In Godes minna ind in thes Xpanes folches

& nostro commun salvament
ind unser bedhero gealtnissi

d ist di en auant
fon thesemo dage fram ordes

in quant deus sauir & podir me dunat
so fram so got geuuiȥci indi madh mir furgibit

si saluarai eo cist meon fradre Karlo
so halt ih tesan minan bruodher

& in adiud ha & in cad huna cosa
. . . .

sicum om per dreit son fradra saluar dist
soso man mit rehto sinan bruher ..... scal

In o quid il mi altresi fazet
In thiu thaȥ er mig sosoma duo

Et ab ludher nul plaid nunquae prindrai
indi mit luheren in nohhein thing nege gango [1]

qui meon vol cist meon fradre Karle
the minan uuillon imo. . . . .

in damno sit
ce scadhen uuerhen

---

1. *Nege fango* (Dom Bouquet). Nous rapprochons de cette leçon *fang* (v.h.a.), *empfangen* (all.), accueillir, accepter, prendre. Mais *in* nuirait à la correction de la phrase. — A. K.

Serment de Charles le Chauve

Quod cū lodhuuic explesset Karolus teudisca lingua sic hec eadem verba testatus est :

In godes minna ind|inthes Xp̄anes folches | indunser bedhero geal^{t}nissi : fonthese|moda ge frammordesso framso mirgot | geuuizci indimadh furgibit sohaldihtes|an minan bruodher soso manmit rehto | sinan bruher scal inthi utha zermigsoso | maduo. in dimit luheren inno^{h}heiniut | hing nege gango. the minan uuillon imo ces cadhen uuerhen. |

qu'on peut traduire en allemand comme suit :

In Gottes Liebe und in (der) des Christlichen Volckes, zu unserer gemeinsamen Erhaltung, von heut weg, so fern als mir Gott Gewissen und Macht dafür gibt, so unterstütze ich diesen mein[*ig*]*en Bruder, so wie man mit Recht seinen Bruder (?) soll, und dies auf dass er mich ebenso behandle. Und ich mit Ludher in irgend eine Verbindung nie trete, die (durch) meinen Willen Ihm zu Schaden waere* [1].

---

1. Nous avons sacrifié des traductions en gothique, en hollandais et en anglais, que nous avions faites, afin de ne pas étouffer les textes sous des reproductions d'une utilité d'autant plus contestable que les mots isolés se retrouvent plus loin en regard des termes du serment qu'ils concernent. — A. K.



en établissant les rapports linguistiques ci-dessous :

In en goth., holl., all., angl., de même que dans les langues romanes *in, en, em; — i* (suéd.).

Godes gén. de *God, — Gott* (all. et tud.), *Guth* (goth.), *God* (holl. et angl.), *Gud* (suéd.), *gwydd* (celt.) art; *guddhas* (skr.) pur; *Od, Odin,* aussi *Wod, Wuotan* (myth. germ. = Mercure), — en chinois : *Fot* à rapprocher de *Boud,* nom de la planète Mercure aussi chez les Hindous, Chinois et Thibétains. Cp. *Buda* (skr.), le sage; *Boud* (persan)[1].

minna *minne* (v. all. et holl.), amour; *minnen* (all. mod.), flirter (cp. mignon, mine); *minne* (suéd.), mémoire.

ind *jah* (goth.), *ha* (bret.), *ca* (skr.), *en* (holl.), *und* (all.), *and* (ang.)[2], *och* (suéd.), *hag* (bret.), *ac, que* (lat.), και, à rapprocher de *ca* (skr.)[3].

---

1. *Alah* (ar.), *Eloah* (hébr.) ne se retrouvent sous aucune forme dans les langues indo-européennes désignant la divinité.

Nous en rapprocherons pourtant *ala,* bois sacré, temple; *Ealh, heil, Heiland,* dont nous nous sommes occupé dans nos *Préliminaires historiques.* (Voir aussi Ἥλιος, *Helle* (all.), *Dius,* Soleil, p. 72.) — A. K.

2. Nous appelons l'attention sur les trois voyelles différentes *e, u* et *a,* ayant remplacé l'*i,* voyelle primitive de *ind* (v. a.), dans les langues germaniques : hollandaise, allemande et anglaise.

3. Nous donnons ici, pour une certaine corrélation entre *jah* et *ja,* quelques termes d'affirmation : *Och* se retrouve dans *auch* (all.) = *etiam,* affirmation latine (*too* angl.), comme *oc* de *hoc* (lat.), langue d'oc; *ho, cho, tcho* (gasc.); *io* (alemanique); *eto* (pr.), *eso* (esp.), *so* (all.), *so* (angl.) à rapprocher de *ita* et de *jam* (lat.), *gia* (dans l'it. mér.) pour *si* de *sic, doch* (all.), *ja* (all.); *ja* (bret.), *yea, yes* (angl.), *ja* (scand.), comme *si* (it., esp. prov.), *sim* (port.), etc.; *ho il* de *hoc illud,* oui, affirmation (*ouï,* participe passé de *ouir* suivant quelques-uns), ἦ μήν, *amen* (héb.). — A. K.

thes *this* (goth.), *des* (holl.), *this, that*, — *the christian folk's... love* (angl.), *dess*, gén. de *den*, *det* (suéd.), *des* (all.).

Nous ferons remarquer qu'on trouve, en suédois, l'article ou le nombre à la fin des noms, comme en basque : *gison a*, l'homme (basque) = *man en* (suédois).

christianes *christelijk*[*en*] (holl.), *christian* (goth. et angl.), *christlich*[*en*] (all.), *kristlig* (suéd.). (Voir la partie romane.)

Folches *volck*[*s*] (holl.), *volck*[*es*] (all.), *folk*['*s*] (angl. et suéd.), ὄχλος, *managein* (goth.), *mahâjana* (skr.), d'où *Menge* (all.), *folch* (tud.); aussi *folcs, fulc* (rom.), d'où foule, *turba; volck* (all.) *populus*. (Voir la partie romane.)

ind (Voir plus haut.)

unser *onze*[*n*] (holl.), *unser*[*er*] (all.), *our* (angl.), *vår* (suéd.), *vor* (norv. et dan.), *ughara* (goth.), *unker* (v. h. all.).

bedhero *bai* [1] (goth.), *beiden* (holl. et all.), *both* (angl.).

gealtnissi *behoud, heil* (holl.), *Erhaltung, heil* (all.), — *hail* (angl.), *hails* (goth.), *hel* (suéd.), καλλός, *kalyas* (skr.).

fon *van* (holl.), *fan* (v. a.), *von* (all.), *from* (angl.), *från* (suéd.).

---

1. Grimm suppose au gén. *baddje* et établit une analogie entre *Bai, bos bô* et *tvai tvós, tva* (δυω).

thesemo *dez[en]* (holl.), *this* (angl.), *den* (suéd.); *dem, diesem* (all.), de *thëser* (v.h.a.) — *sah, soh thatuh* (goth.), *sa* (th. skr.).

dage *dag[e]* (holl.), *tag[e]* (all.), *day* (angl.), *dag* (suéd.), *daga* (goth.), *dia* (esp.), *dina* (skr.). (Voir la partie romane.)

frammordes se trouve dans les anciens auteurs sous la forme *vrammordes* pour *vramwert,* aussi *vrammert framvairthis* (goth.), correspondant au sens de *en avant, — voran, fortan, vorwaerts* (all.), *forwards* (angl.), *framåt* (suéd.), *fremat* (norv.), *foras* (lat.), *fora* (it.), *fuera* (esp.), *foro* (prov.), πoῤῥω, *porrò* (lat.), πρόσω.

En décomposant le mot on y trouve *fram* et *ord.,* gén. *ordes, — ort* (all.), lieu.

Le deuxième *m* de *frammordes,* si l'on accepte ce sens, tient à la fusion qu'on retrouve dans le mot *vrammert* pour *vramwert.* Le sens de *en avant,* étendu jusqu'à *in abient,* égalant *ad abitionem,* ou celui de *mord* (meurtre): *mors,* établirait d'ailleurs un rapport qui, vu la solennité d'un serment guerrier, justifierait peut-être cette valeur du même mot.

so *sva* (goth.), *so* (angl.), *så* (suéd.), *zoo* (holl.).

fram *ver* (holl.), *fern, fort* cp. *fremd* (all.), *from-to (at), far* (angl.), *fråmat* (suéd.), cp. *framée,* πρό, *pro* (lat.), *pra* (skr.).

so *sve* (goth.), *so-as, as-as* (angl.), *so-als* (all.).

mir *mij* (holl.), *me* (angl.), *mis* (goth.), *mir* (all.).

got (Voir ci-dessus.)



gewizci *gewissen, weisheit* (all.); *vidyâ, veda* (skr.), *mithwissi* (goth.), *wisdom* (angl.).

indi = *et,* à rapprocher de *en de* (holl.), *et la* (fr.), *und die* (all.).

madh *mahts* (goth.), *magt* (holl.), *Macht* (all.), *might* (angl.), *magt* (suéd.); *mâyâ* (skr.), puissance... moyen... *mahant* (skr.) grand, μεγεθος, *majestas* (lat.)

fürgibit *fargeban, forgeban, firgeban* et même *forkepan* (v. h. a.), *fragiban, ibit* (goth). Ces transcriptions diverses d'un seul mot corroborent ce que nous avons dit de la mutation des consonnes comme de celle des voyelles, le sens du verbe ancien est *donner; — vergeben,* en all. mod., signifie pardonner; *geeft,* 3e p. de *geven* (holl.), *gibt* de *geben* (all.), *gives* de *give* (angl.); *gifva* (suéd.), donner; *forgive* (angl.), pardonner. Comme préposition isolément *voor* (holl.); *für, dafür* (all.); *ver* comme préfixe de *vergeben, for* (angl.), *för* (suéd.). On retrouvera dans les prépositions, à travers ces langues germaniques, les dissemblances sur lesquelles nous avons appelé l'attention des lecteurs au sujet du préfixe dans le seul vieil allemand.

so (Voir plus haut.)

hald *houd* (holl.), *halda* (goth.), *hold* (angl.).

ih *ik* (holl.), *ik* (goth.), *ich* (all.), *I* (angl.), *jag* (suéd.), *jeg* (norv. et dan.); εγω, *ego* (lat.), *aham* (skr.), *adam* (v. pers.), *ajem* (zend.), *azu* (v. slave).

tesan *dezen* (holl.), *thiesen* (v. all.), *diesen* (all.), *this* (angl.), *thes* (angl.-sax.), *thana* (goth.), *that* (angl.), *sa* (thême skr.).

minan *mynen* (holl.), — *min* (rhénan, alemanique), pour *mein* (all.), *min* (suéd. et norv.), *mijn* (holl.), — *minan* = *meinem*, — *mine* (angl.), *meins* (goth.), *mien* (fr.).

bruodher *broeder* (holl.), *Bruder* (all.), *brother* (angl.), *brothr* (goth.), *broder* (suéd.), *bratru* (v. slave), *brat* (russe, pol., serb.), *brathair* (celt. irl.), *brodyr* (gallois), *breûr* (bret.), *bhratar* (skr.).

so so *zoo als* (holl.), *so wie* (all.), *so-as* (angl.), *sva-sve* (goth.), *afvenså, likasom, så väl som* (suéd.), *iti iva* (skr.).

man *men* (holl.), *man* de *mann* (all.), *guman* (goth.), *manu* (skr.), — *one* (ang.), *uno* (ital., esp.), *um* (port.), de *unus* (lat.), *un* (fr.) — ὄν, *homo* (lat.), *on* (fr.). (Voir partie romane).

mit *met* (holl.), *mith* (goth.), *with* (angl.), *med* (suéd.).

rehto *recht* (all. et holl.), *raitha* (goth.), *right* (angl.), *rätt* (suéd.).

sinan *sijnen* (holl.), *sin* pour *sein* (rhénan, alem., etc.), *sin* (suéd.); *hans* (suéd.) = *his* (angl.).

bruher *brû* (skr.), parler; *Sprecher*, *Versprecher*, *Eidleister*, *Eid genossen*, à rapprocher de *bruoven*, *pruoven* (v. a.), *probare*, *probans* (lat.), garant, affidé, conjuré; *bruh* (v. a.), *usus*, *mos*.

(Voir nos commentaires ci-dessous.)

scal	*ẓal* (holl.), *shall* (ang.), *skall* (dan., norv., suéd.).
in	(Voir plus haut.)
thiu	*dit* (holl.), *dieses* (all.), *this* (angl.), *det* (suéd.), *thiu*, aussi pl. de *thaẓ*, cela (tud.).
thaz	*dat* (holl.), *dass* (all.)., *that* (angl.), *att* (suéd.). Pour *daẓ* (v. h. a.), *uthaẓ* = *auf dass* (all.).
er	*hij* (holl.), *er* (all.), *he* (angl.), *han* (suéd.).
mig	*mij* (holl.), *mig* (suéd., dan. et norv.), *mis* (goth.), *me* (angl.), *mir* (all.).
sosoma	*såsom* (suéd.), *svasama* (goth.), *the same* (angl.).
duo	*doe* (holl.), *do* (angl.), *taujai* (goth.); *due, thue* (all.); de *tuon, duon, tuan, duan, toan, don, ton* (vha.), — *thun* (all.).
indi	*en[ik]* (holl.), *anti, enti, endi, indi, int, unti, unt, und* (vha.) = *et* (Voir *ind*) [1].
mit	*met* (holl.). (Voir plus haut.)
Luheren	*Ludher*. (Voir plus haut.)
in	(Voir plus haut.)
noh	*noch* (holl.), *noch* (all.), *no* (angl.), *na* (skr.), *ne* (v. f.).
einiu	instrumental de *ein*, — *noh ein* = *kein* (all.) = *ne-unus* (lat.), *ningun* (esp.), *nessuno* (it.), *none, no-one, any* (angl.), — voir p. 110. —

1. On peut y lire aussi ce membre de phrase : and this that he (to) me the same (too so may) do (angl.) und dies dass er mir dasselbe (mir's ebenso, auch so, also) thun mag. — A. K.

thing *Piper* glossaire de l'*Evangelienbuch d'Otfrid,* dans le sens de plaid (v. ce mot partie rom.). Cp. : *no any thing* (angl.), *thing* (ags., angl., suéd., norv. et dan.), *ding* (all. mod. neutre).

nege pour *nehe* (v. all.), *nie* (all.), jamais; *nicht* (all.), *nec, ne* (lat.), pas, ne pas [1]; — *neo* (v. h. all.), *ni-aiv* (goth.), *ni eo* = *nicht jeh* = *ne unquam; nicht* (all.), = *nec id* (lat.), = *no-it* = *not* (angl.).

Si l'on décomposait le mot suivant et si l'on y rattachait *ge* en lisant *ne* pour *nehe*, *gegan* égalant *gigan* (v. h. all.), *gegen*, *ent gegen* (all. mod.), *go* conserverait la valeur de *gango.*

gango aussi *go* de *gangan, gân* (v. h. all.), *ga* (holl.), de *gaan,* — *gå* (suéd.), *go* (angl.), *gan* (angl.-sax.), *ga* (v. suéd. et v. dan.), *go* aussi *ga* en alemanique.

the *de* (holl.), *die* (all.).

minan (Voir plus haut.)

uuillon *will* (holl.), *wille* (all.), *vilja* (goth.) et suéd., *willjo* (v.h.a.). βούλημα = θέλημα, *vri* (rac. skr.).

imo *hem* (holl.), *Ihm* (all.), *him* (angl.), *imma* (goth.), *at honom* (suéd.).

ce *zy* (holl.), *zu* (all.), *zue* (rhén.), *to* (angl.).

---

1. *Nein* = *ni-ein* (all.) = *ne-un, non* = *ni œnum, oenum,* anc. forme de *unus* (lat.), un, ni un, pas un, non (*ningun*, esp., *nessuno*, it., *no-one* = *none*, angl.), *noh ein* (v. all.), *aucun, nein* = *non; na* (picard) = *nain (dame)* (bourguignon), *non, no* (prov.), *no* (esp.), *nao* (port.), *no, non* (it.), *no* (angl.) = *non.* Dans toutes ces négations, la racine sanskrite *na*, qu'on trouve jusque dans *nann* (bret.), *non*, joue le même rôle, comme on le voit, *në* (tud.) = *nunquam.* (V. Serm. féod.) — A. K.

Scadhen *Schade* (holl.), *schaden* (all.), *skathya* (goth.), *skada* (suéd.).

uuerhen *ware* (holl.), *waere* [*n*] (all.), *were* (angl.); *vesjai* [*na*] (goth); *wesan* (inf. v. h. a.), *visan* (got.), *wezen* (holl.), — *vare* signifie encore *soit (sit)* et *soient; vore,* fût en suédois [1]; — *vara* (aussi suéd.), *werdan* (v. h. a.), *wairthan* (goth.), *worden* (b. all. et holl.), *werden* (all.) devenir.

Jacob Grimm dit littéralement, à propos de cette partie du serment, dont il conteste la correction grammaticale :

« Ein fehler loser grammatisch reiner Text ist das nun nicht; der Schreiber lässt besonders *h* aus oder versetzt es, *gealtnissi* für *gehaltnissi, madh* für *mahd* und dieses für *maht, bruher* für *bruodher. Luheren* für *Ludheren, mig* für *mih, ganga* für *gangu; werhen* für *werdhen* [1], *sineno* für *sinemo... Sosoma;* ohne Zweifel ist hinten das *o* unrichtig und die Sprache fordert ein *a* das *vielleicht* auch in der Hschr. zu lesen ist, wenn man genau sieht bedeutet *sosama similiter*, und nie habe ich dafür gefunden *sosoma.* »

Nous nous contenterons de faire remarquer que l'erreur à laquelle l'*h*, ayant le son guttural du *ch* (comme dans *Hlodwig*), a donné lieu dans certaines substitutions auxquelles Grimm fait allusion, ne nous étonne pas plus que la confusion du *t* et du *d* dans *Teutsch* et *Deutsch,* car le son des deux consonnes n'est ni doux ni dur dans certains dialectes allemands; il est intermédiaire plutôt.

---

1. C'est à tort qu'on a traduit *werden;* voir notre remarque p. 100 à ce propos. Il faudrait *sei* pour *sit;* mais un temps pour l'autre, l'imparfait, pour le présent du subjonctif, s'employait assez couramment. *Were* pour *werden* serait d'ailleurs phonétiquement juste au futur même, sur les bords du Rhin supérieur, en Alsace, Bade, Suisse et en pays alaman surtout. — A. K.

Si la partie française ne justifiait pas *bruodher,* on pourrait, en s'en rapportant au texte, dire que *bruher* n'est pas employé pour *bruodher; bruher* (v. all.) signifie *Eidleister,* prêteur de serment (*brû* [sanscrit] parler); le scribe s'est peut-être trompé pour cette dernière raison.

Bruder, d'ailleurs, *brueder,* aux bords du Rhin supérieur, se dit encore *brüader* dans certaines régions rurales en Alsace.

La fusion de la dentale avec la semi-gutturale de *Ludheren* dans *Luheren,* du texte, prouve toute la valeur aspirée de l'*h,* dans la prononciation duquel la prononciation douce du *d* se fondait.

De *mig,* que Grimm a corrigé par *mih,* nous rapprocherons *mis* (gothique), qu'on retrouvera plus loin dans le membre de phrase auquel ce pronom appartient; mais nous ferons remarquer aussi que *mig* signifie encore *à moi,* en suédois, ainsi que *mij* en hollandais, etc.

Gango, comme *ganga, gangah,* se dit encore aujourd'hui dans certains pays de langue alemanique.

Gam (sanscrit), *gan* (a. s.), *go* (angl.), *gehen* (all.), *gaan* (holl.), *gå* (suéd.). —

La réduplication, le pléonasme existent dans presque toutes les langues (le grec et le sanscrit comme le latin en offraient de nombreux exemples); les gens du peuple, qui n'emploient pas les renforcements dont il s'agit, disent encore parfois en Alsace *due gehn* pour *thue gehen, gehe. Do not go,* au lieu de *go not,* dans la négation, n'est qu'une réminiscence de *do go,* en anglais, pléonasme comme *gango* en germanique [1].

---

1. *Gegangen* (part. pas. all.) avec trois *g,* se dit au contraire *gangen* en Alsace, Bade et Suisse. *Gigangan* (v. h. a.), *gehn*, marcher.

Dans notre langue populaire on dit aussi *je vais aller,* ce qui n'est pas très académique, évidemment. Dans l'Est, notamment, *je veux aller,* signifie populairement, *I will go,* j'irai; mais nous avons déjà touché ce point au chapitre du futur, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Grimm dit de plus : « *minan willon, — adverbial gesetzter accusativ = nach meinem Willen...* » que nous traduisons par *durch meinen Willen.*

L'éminent philologue, tout en lisant enfin *the imo ce scadhen werdhen,* traduit naturellement *quae illi in damnum fiant (eveniant, succedant).*

Werhen au futur même serait d'ailleurs phonétiquement juste comme nous l'avons dit au point de vue alemanique; mais comme, d'après le roman, on peut lire *wäre* pour *sei = sit,* la leçon de Grimm, donnée page 111 perd là aussi de sa valeur.

Si nous nous aidons, d'un autre côté, du gothique, nous obtenons, pour *mig sosoma duo, mis sva sama taujai; sama,* orthographié *såma,* avec sa prononciation possible, justifie l'orthographe du texte que nous expliquons, en la défendant contre le grand savant allemand, qui n'a pas vu l'original, et certains érudits qui l'ont considéré à un autre point de vue que nous [1].

---

1. S'il est vrai, d'ailleurs, que *samma* signifie encore *même,* en suédois, *såsom* y signifie encore *de même,* ce qu'il fallait aussi faire observer, à ce que nous croyons. — A. K.

Serment des Barons neustriens [1]

Sacramentum aut', qd utrorumq; populus quiq; propria lingua testatus est, Romana lingua sic se habet :

Si lodhu|uigs sagrament. que son fradre Karlo| iurat conseruat. Et Karlus meos sendra | desuo partr̄. lostanit. si ioreturnar non | lint pois. neio neneuls cui eo returnar | int pois. in nulla a iu^{d}ha contra odhuuuig nun li iuer.

Certaines lettres paraissent retouchées sur le manuscrit : *e* de *que* (1re ligne) ; *iu* de *iurat* (2e ligne) ; *s* de *Karlus* (2e ligne) ; l'*a* de *sendra* est absolument illisible, mais admissible comme nominatif du génitif *seindrae :*

lo nrae seindrae en eps cel di
veduz furae veiades cinc, (*Passion*, str. 105.)

pour *de lo nostrae seindrae,* assimilation de ce mot, et de *fradre* à *incolae, poetae,* etc., génitif des noms masculins en *a* de la première déclinaison. (V. *hec* pour *haec*, p. 103.)

On retrouve encore *senior,* notre *seigneur,* dans *señor* (esp.), *senhor* (port.), *signore* (it.), comme dans *senher* (vieux franç.), *senyor* (cat.).

---

1. « Chacun des fidèles répéta-t-il le serment ? dit M. G. Paris, c'est ce que Nithard ne dit pas. Par ces deux peuples, il faut, évidemment, entendre les principaux personnages de chaque côté. »

Cette opinion était aussi la mienne quand je l'ai trouvée formulée telle que je la donne et l'accepte. — A. K.

Le *d* de *sendra* est dû à la confusion phonique des radicaux franciques avec les latins; de *send*, par exemple, qu'on trouve dans *send*[*her*], ou *sent* [*graf*] avec *sen* de *senex*, *senior*. On voit aussi un petit signe sur l'*a* de *lostanit* (3e ligne); voir la leçon de ce mot plus loin.

Paraissent aussi retouchés : *s* de *pois; n* de *neio* (4e ligne); *e*, *n*, *uls* de *neneuls*, où l'on peut voir *ne ueuls*, *nec ullus* (4e ligne); *i* de *in* (5e ligne); *i* de *li* (6e ligne).

Les interprétations suivantes ont été données de *n lostanit : non lo s tanit* = *tenet* (Diez); *non lo s tanit* = *tenebat* (Cornu et Gröber); [*nun non*] *lo franit* (Suchier et Meyer); [*n*] *lo franit* ou *l'enfraint* (Lucking); *de suo partem lo fraint* (Lindner); *non lo suo tint* (Gröber).

Nous ne réfuterons aucune de ces leçons dont quelques-unes sont citées ici pour marquer la difficulté d'interprétation de ces mots réunis. Nous relèverons seulement celle *lo stanit* attribuée, par M. Koswitz, à M. Buchholtz (1878), comme appartenant à Raynouard (1838), et donnerons, plus loin, notre propre interprétation.

Parmi les leçons de *iuer*, nous ne signalerons que celle de Grimm, *iu er*, *ego ero*, et celle de Diez, *iv er*, *ibi ero*, auxquelles il y a lieu d'ajouter *fuero*, de Bonamy, *nun li ier* = *illi ero* (Lucking). (Voir nos interprétations ci-dessous.)

Si se retrouve sous cette forme dans le sens conditionnel du serment dans toutes les langues romanes, sauf l'italienne, dans laquelle sa forme est *se*.

Lodhuuuig vient de *Hludwig*, vaillant guerrier, comme nous l'avons vu (p. 90).

son = *suum*, *suo* (it.), *su* (esp.), *sein* (all.).

Ne fut nul om de *son* iuuent (*Saint Léger*, str. 2.)

sagrament = *sacramentum* (lat.), *sacrament* (cat.), *sacramento* (esp. et it.).

que pour *quem,* au lieu de *quod.*

son = *suo* (lat. et it.), *su* (esp.).

fradre *fradrae,* dat. ou rég. ind. de *fradra,* assimilé à *incola, poeta,* etc.; pour *fratri.*

Karlo *Carolo.*

iurat *jurare* (lat.), *jurar* (cat., esp.), *giurare* (it.)

conservat (lat.). (Se retrouve dans les langues romanes.)

Et (Voir à la partie royale.)

Karlus (Voir à la partie royale.)

meos *meus* (lat.), *meo* (it.), *mi* (esp.).

sendra comme *fradra...* gén : *sendrae*

> lo nrae seindrae en eps cel di
> Veduz furae veiades cinc. (*Passion,* str. 108.)

(Voir à la partie royale (p. 86 et suiv.) *fradra* et ses commentaires.)

de dans toutes les langues romanes; *di* (it.).

suo rég. ind.

part *pars* (lat.), *part* (cat.), *parte* (it., esp., port.).

n̄ *umc* avec *auit* = *abit* = *forbrichhit,* forfait au serment, ou *non* avec *annuit* = *incumbit* = *instat,* se conforme au serment.

lo *illud, lo* (rom., cat., esp., it.), *lou* (prov.).

st(a) *sta* (v. fr.) = *stesso* (it.); *st.*, abréviation possible de *sagrament*.

(a)nit *nit* = *fluit* [1] ou *auit*, de *abit*, avec l'affirmative, et *annuit* = *instat*, avec la négative. (Voir les commentaires.)

Si (Voir plus haut.)

io (Voir à la partie royale.)

returnar ramener, comme détourner.

> Sire Roulant ore cornez cest cors
> Si Carle, l'oit si retourra ses os [2]. (Ch. de Roland.)

(Voir ci-dessous.)

non négation latine et romane.

l *illum* (lat.). (Voir plus haut.)

int *inde* (lat.), de là, *en*, pour *de cela*, aussi parfois *in id* (lat.), *in it* (angl.), en cela.

pois *possum* (lat.), *posso* (it.), *puedo* (esp.), *pode* (prov.) [je] puis, de *poer* (rom.), *posse* (lat.); — *poder* (cat., prov., esp., port.), *potére* (it.).

> posci non *posc* lau uol ester (*Saint Léger*, 16.)
> Sanz Spm̄ *pos* che laudar
> Et nunc p̣ tot in scla AMHN (Passion, 129.)

ne *nec* (lat.), *ne* (it.), *ni* (esp., fr.).

---

1. Voir Papias.
2. Dans les trois éditions des manuscrits de Paris, Lyon et Cambridgé, je n'ai pas trouvé :

> *Compaign Roland car sonnez votre corn*
> *Si l'orrat Carles si retornerat l'host.*
> (V. 1051, suivant Godefroy.)

io (Voir plus haut.)

ne (Voir plus haut.)

neuls *nullus* (lat.), *nul* (prov. et cat.), *nullo* (it., port.), *ueuls* = *ullus* (?). (V. Dom Bouquet.)

cue *quem* (lat.), *che* (it.), *que* (esp., fr.).

io (Voir plus haut.)

returnar (Voir plus haut et aussi p. 103.)

int *inde*, en.

pois (Voir ci-dessus.)

in (Voir plus haut.)

nulla (Voir plus haut.)

a pour *ad*.

juha pour *juva* = *juvamen* = *follusti* (tud.), de *juvo* (lat.), — *giovàme* (it.), aide, *gioja* (it.), joie.
Les dictionnaires donnent *gaudium* comme étymologie à *joie;* pour *juua*, *juha,* tel qu'il est écrit dans le serment, de *juvat,* ce qui plaît, nous paraît préférable. — A. K.
(Voir ce que nous disons à la partie royale, au mot *adiud ha*).

contra (lat., rom., cat., port., esp., it.)

lodhuuig (Voir plus haut.)

nun = [*n*]*umquam* (lat.), [*n*]*umc*, jamais, *nunc* (lat.), νῦν, *nun* (all.), maintenant.

li *illi* (lat.), *li* (it., prov. et cat.).

uier *fier* = *fuerit* de l'arch. *fuo* = *fio* φυω *vier*, — *vir*, *devir*[1] (portug.) = *fier* = *wirdhit*.

Mais pour expliquer nos propres interprêtations, nous voyons la nécessité de dire d'abord au sujet de *lostanit* ici que nous prévoyions un rapprochement possible d'une partie de cette agglomération de mots avec *forbrichhit*.

A vrai dire, cependant, nous cherchâmes d'abord à concilier nos leçons avec celles de nos éminents prédécesseurs. Nous nous arrêtâmes donc successivement à des mots comme *annitor*, *annuo*, *annuit* ou *anit*, répondant à l'idée de soutenir, exécuter, ou de favoriser, ratifier. *Annit*, *incumbit*, que Papias donne et que Ducange omet, nous retint comme *init : non lo sta init*, qui n'avaient pas été formulés positivement, mais qui étaient encore dans la note admise.

Mais après avoir considéré, d'une part, que le mot tudesque, *forbrichhit*, renfermait une idée de forfaiture, d'autre part, que l'*n*, peut-être (?) *u* de *unquam*, au lieu de *nunquam*, ou *n* au moins de *nunc* (au lieu de *non*, qu'on y voyait), n'excluait pas cette même idée dans le mot roman qu'il s'agissait de mettre en lumière, — nous hésitâmes entre *auit* = *avit* = *abit* (évite), et *nit* = *fluit*, suivant Papias, alors que *fluit* peut lui-même se rendre par *outrepasse* ou *forfait*, égalant *forbrichhit*, par conséquent[2].

Pour compléter la leçon de cette agglomération de mots, alors que nous ne voulons pas trop nous appesantir sur la racine *ni*, de *nit*, qu'on retrouve dans *nicht* (all.),

1. Körting, qui donne *devir* (port.), devenir, dit cependant : « Das verb ist in Michaelis nicht enthalten, » mais *vir*, venir, subsiste encore.

2. Rompre = *zerbrechen* (all.); forfait = *Verbrechen*. — Rompre, aussi *verbrechen* en Alsace.

comme dans *nihil* (lat.), *na* (skr.), et où l'on pourrait voir l'idée du mot allemand *ernichten*, anéantir, — nous ferons remarquer de plus que *sta* pour *iste* (voir Ducange), fréquent dans les auteurs du moyen âge, après avoir passé par *sete* serait devenu notre *cet*, et que *st*, — *lo st* dans le sens de *lo iste*, — *lo stesso* (it.), qui se trouve, comme Diez aussi le constate, sous la forme de *sti*, dans les meilleurs manuscrits, est d'ailleurs parfaitement admissible ici.

Nous ajouterons à cela que lorsque des signes sténographiques se trouvent dans tant d'autres manuscrits anciens, aussi bien que dans nos manuscrits modernes, une abréviation comme celle de *st.* pour *sagrament*, due simplement au scribe, nous paraîtrait elle-même admissible, — bien que nous ne voyions pas la nécessité de la soutenir maintenant.

(*Lo sta* = *statum* de *stare (jure jurandum stare)* doit aussi être cité, pour mémoire encore.)

Nous laissons d'ailleurs de côté, pour ne pas introduire inutilement un nouvel élément dans la discussion, l'*host* (armée), ou *ost* (*oath*, angl.)[1], en revenant, à *lo*[*st*]*auit*, parce que *lo sta abit*, mieux encore que *lo sta nit*, se trouverait justifié par *retornar*, de la proposition suivante, qui n'a pas seulement le sens de *détourner* qu'on lui a généralement attribué, mais encore celui de *ramener*, apportant lui-même sa clarté au texte dont il s'agit.

Dans cette proposition, en effet, comme l'idée d'un écart (qu'il soit d'ailleurs représenté par *abit* ou *nit*) appelle celle d'un redressement, on trouve

Si io returnar non l'int pois,

1. *Ost*, le serment même que l'armée devait au chef. (V. p. 125.)

termes qui eux-mêmes ont déjà fait l'objet d'une analyse spéciale. Le verbe *returnar*, rapproché de *iruuenden* de la partie tudesque, mot auquel Piper, dans son glossaire de l'*Evangelienbuch* d'Otfrid, donne le sens de *zurückbringen* et auquel nous ajouterons nous-même celui de *herumwenden*, retourner, en confirmant le sens que nous avons cherché dans *returnar*, alors que la plupart des philologues ont attribué à ce dernier mot la seule valeur de *détourner*, justifie précisément *abit* ou *auit* pour *anit*.

Raynouard dit d'ailleurs aussi (*Poésies des Troubadours*, p. VIII et IX) que des Francs, vers la fin du VI[e] siècle, au service de Commentiolus, général de l'empereur Maurice, auraient employé des expressions telles que : τορνα, τορνα, φρατρε, *retorna* pour faire revenir sur ses pas un de leurs compagnons d'armes, suivant Théophanes (*Chronographia*, 218), ce qui corroborerait un autre sens du même mot.

Pour ce qui concerne *a iudha*, par le *d* interpolé, le terme acquiert une autre valeur, évidemment, en se rapprochant du mot catalan *ajuda*, mais dans *a iuha*, l'*h* devait peut-être suppléer au *v* de *juva (juvamen* de *juvo)*, comme nous l'avons dit, qui, lui-même, correspondait déjà suffisamment, par son sens de *satisfaction* à *follusti* de la partie tudesque, *Wollust* (all.), *voluptas* pour que la surcharge du scribe fût impropre.

Nous aurions pu donner déjà dans la partie royale des serments romans l'étymologie qu'on peut chercher jusque dans la racine sanscrite *yud :* à ce mot, alors que *yuddha*, dans cette langue, signifie le combat, et que le préfixe *a* (sanscrit aussi), que nous trouvons représenté par la préposition *ad*, dans *ad iud*, se retrouve lui-même dans le roman *adiudha :* dans *in ad iud*, on pourrait donc voir l'idée du secours *au combat*... Mais nous devons signaler

ici, en passant, *adjuvant* comme reliquat de *a[d]juva,* dans notre propre langue, en constatant de plus que la valeur de ce dernier mot se trouve précisément mise en lumière par son équivalent tudesque *follusti* de la fin du serment féodal, dont nous nous occupons.

Pour *iuer,* les leçons de Grimm et de Diez nous paraissent, sinon exactes à cause de *uuirdhit,* admissibles pourtant, si l'on fait abstraction de la traduction littérale, qui nous a donné à nous-même pour d'autres mots quelques résultats favorables. Mais nous ferons remarquer que dans *iuer* en un seul mot, nous avons été tenté de voir, non seulement *juver (o),* mais encore *juverit,* futur antérieur pour présent de *juvo,* et *iuer* = *iver,* de *ivero* ou *iero, ierit,* futur antérieur pour présent de *eo,* formes que tous ceux qui se sont occupés du serment ont dû peser d'ailleurs, mais *iu, iuer, iuuer, juver* signifiant déjà aller au secours, *aiuha* formerait pléonasme, tandis que *a iuha iuer (iverit)* serait d'un sens assez complet en lui-même.

Nous renvoyons en tout cas nos lecteurs à ce que nous avons dit de l'emploi du futur antérieur pour le futur simple, à l'article de ce temps, bien que nous puissions nous dispenser d'invoquer cet emploi pour notre nouvelle leçon ici. Car, en dehors de *juvero, ivero* ou *iero,* on pourrait voir dans *fuero,* de Bonamy, le futur simple de *fuo,* arch. de *sum,* et *fio,* φυω, mais c'est par *fuerit* même qu'on se rapprocherait surtout dès lors plus encore du mot tudesque *uuirdhit* = devient ou sera.

Comme nous l'avons dit d'ailleurs plus haut, en partant de *uuirdhit* même, *wird* (allemand), et en passant par *fuerit* (lat.), une transcription défectueuse de *fier,* de *fieri,* par *uier,* dont la forme et la consonance avec *uuirdhit* étaient assez patentes pour un scribe allemand, nous a paru possible; que l'on considère d'une part les jambages

du mot, où la lettre *i* est sans point, comme dans le reste du manuscrit d'ailleurs, et d'autre part la similitude phonétique des deux dernières lettres dans cette langue, où *frauen* s'écrivait aussi *vroujen,* encore *vrouwen* en hollandais [1] et l'on comprendra peut-être mieux la similitude que nous avons établie par *uier,* de *fier,* avec *wirdhit, wird,* dans notre concordance (p. 125), sur laquelle nous appelons la bienveillante attention de nos lecteurs [2].

Ainsi, en admettant la forme suivante du serment :

Si Lodhuuig suon sagrament que son fradre Karlo jurat conservat. Et Karlus meo sendr(a) de suo part umc lo st(a) avit si io retornar non l in t pois ne io ne ueuls cui eo [3] *retornar int pois in nulla a juva contra Lodhuuig unc li vier* [4]. *(Fier, fuerit,* de *fio = wirdhit, wird.)*

On pourra traduire à peu près littéralement :

Si Louis le sien serment qu'à son frère Charle il prête, maintient. Et Charles mon souverain de son côté désormais le dit rompt si je ne puis l'en *(inde)* empêcher

1. *Virâ* (skr.), héros; *viraj,* homme de caste royale; *vir* ((lat.), *virayas* (skr.), femme qui n'a plus ses règles (cp. virago); *vacâ* (skr.), femme, vache !...

2. On peut remarquer cependant que l'existence de l'*f,* plusieurs fois répété d'ailleurs dans le serment tudesque, ne commandait nullement l'emploi d'un *u* = *v* = *vau* = *f* à la place de cette lettre en allemand.

3. *Cue io = quem ego :* nous admettons une transposition de l'*e* et de l'*i,* due au scribe, mais n'avons pas voulu altérer *eo* pour *e hoc.*

4. *Vir* encore en portugais *venir,* aussi *devir,* devenir parfois. (Voir p. 119.)

(ramener)[1], ni moi, ni aucun, que je *(cue io)* puis en empêcher (ramener), ne lui [de]viendra jamais en aide contre Louis[2].

A l'appui de cette traduction, qui ne comporte pas la répétition de ce qui a été dit sur le serment des rois, mais dont les leçons ne sont pas moins compliquées, comme on vient de le voir, nous donnons ci-après, de nouveau, une concordance aussi probante que possible entre le document tudesque et le document roman lui-même...

1. Si l'on voyait dans *int, in id* qui n'a jamais été donné, on pourrait traduire : Si ramener je ne l'y puis ni moi ni quiconque que de cela ramener j'y puis; la concordance dépendrait, pour le serment tudesque, aussi de *es* — auquel il faudrait attribuer le sens *in dem, dazû, à cela;* donc : de ceci, *e hoc* ou *eo,* à cela, *in id;* car on peut voir dans *irrwenden* le sens de *ramener.* — A. K.

2. Exemple du futur roman de la même époque :

Primos didrai uos dels honors (*Saint Léger,* 2.)
tos consilier ia non estrai (*Id.,* 16.)
qui uenra toz iudicar
atoz rendra e ben e mal (*Passion,* 118.)

Concordance de la Contre-partie du Serment féodal

Si lodhuuig s sagrament
Oba Karl then eid

que son fradre Karlo
then er sine n o[1] *bruodher ludhuuige*

iurat conservat
geswor geleistit

Et Karlus meos sendra de suo part umc
indi ludhuuig min herro

lo st (a) auit ou nit
then er imo geswor forbrihchit

si io returnar non l int pois
ob ih irruuenden ne ihnan es mag

ne io ne neuls cue io returnar int pois
noh ih noh theronohhein then ih iruuenden es mag

in nulla a iuha contra lodhuuig umc li iuer (?)
ce follusti uuidhar Karle ne imo uuirdhit

---

1. Voir ce que nous disons à propos de *n. o.* sur la lettre du texte tudesque, aux commentaires du serment suivant.

SERMENT DES BARONS GERMANIQUES

Teudisca aut. lingua.

Oba Karl then eid then er sine n.o.bruodher.| ludhuuige gesuor geleistit. indi lud|huuuig min herro then erimo gesuor forbrih|chit. obi hinanes iruuendenne mag. noh | ih noh theronoh hein thenih es[1] iruuenden[2] mag | uuidhar Karle imoce follus tine uuirdhit.

eid, *aitha* (goth.), *ed* (suéd.), *âd* (angl. sax.), *oath* (angl.); *vada* (skr.), de *vat;* cp. *ait* (lat.), il affirme.

Wenn Karl den Eid den er, sein nach geborener Bruder (dem) Ludwige geschworen, leistet, und der Ludwig mein Herr, den er Ihm geschworen zerbricht, wenn ich Ihnen davon abhalten nicht mag, weder ich noch deren irgend einer den ich davon abhalten mag wider Karl Ihm zu Gunsten nie wird[3].

Reprendre le mot à mot du Serment tudesque féodal serait aussi répéter en partie ce que nous avons dit à propos du Serment royal. Nous ne traiterons donc pas cette

1. *es* gén. de *iz* (Otfrid), *dessen*, *davon*, aussi *dazû*.
2. *iruuenden*, vulgo *herumwenden*.
3. En Alsace on dit encore *ferbrechen* pour *zerbrechen*. *Verbrechen*, en allemand moderne, signifie forfaire, de sorte qu'on pourrait traduire *then eid forbrichhit* par « forfait ». (Voir au serment.)

question de la même façon. Bien que nous ayons établi les rapprochements que nous pensions intéressants, entre son texte et les langues germaniques, nous ferons remarquer d'abord que *irruuenden* a, selon Piper, précisément la signification de *zurückbringen,* ramener, qui appartient aussi à *retornar* et *follusti* (v. all.) correspondant à *ajuva,* celle de *Befriedigung,* satisfaction. Mais si nous nous contentons aussi du sens de *plaid* pour *thing* (v. all.), *Gericht, Gerichtliche Versammlung,* selon le même auteur, et si nous constatons encore que Grimm en commentant le mot *uuirdhit,* s'est demandé s'il faut y voir *wirdh*ic *(ero)* ou *wird (erit),* — nous ferons seulement remarquer qu'à Strasbourg et dans la région du Rhin supérieur on dit : *er wurd (wourd),* comme on dit *sie wēre* au pluriel, alors que la 3e pers. rationnelle du futur *ich werde* serait *er werdet,* plus proche d'ailleurs de *wirdhit,* dont *wird* est une réduction. (Voir plus haut *wurd* expliqué aussi par *worden* en bas allemand.)

Mais nous nous demandons si l'on peut, sans analyse, admettre la correction de ce grand savant, qui remplace *sineno* par *sinemo,* juste seulement au point de vue grammatical peut-être. Il faudrait, en effet, suivant nous qui ne contredirions pas un pareil philologue sur son propre terrain, porter la discussion jusque dans le domaine historique, tout en s'en tenant à la lettre même du texte :

Sine n. o. bruodher

n. o., abréviation voulue, marquerait dans ce cas l'état de frère puîné ou consanguin de Charles à l'égard de Louis, et *n. o.* signifierait, dès lors, *noh* = *après,* + *otan* (v. all.), *genitus,* — *jâta* (skr.), *engendré, ortus, né* = *puîné,* simplement; ou *noh* + *oetlih,* — *paternus,* puîné paternel, — *atta* (v. a.), *ott* (v. boh.), ἄττα, père, — c'est-à-dire fils d'un

second lit de Louis le Débonnaire; Charles étant vraiment le fils de Judith, comme on sait, alors que ses frères étaient les fils de Hermengarde.

Pour ce point paléographique, assez correctement reproduit sur les fac-simile, le manuscrit lui-même était inutile, mais, pour le contrôle d'autres points philologiques, Grimm se serait peut-être prononcé différemment aussi, s'il avait jamais connu l'original du texte; car nous ne croyons pas que certaines particularités essentielles, appartenant aux dialectes de l'Allemagne du Sud, fussent étrangères à un Allemand du Nord, qui possédait une science linguistique de si grande envergure. Il aurait probablement pris en considération sérieuse, s'il avait eu le document entre les mains, des propositions différentes des siennes, qu'on ne peut formuler d'ailleurs qu'avec réserve, en présence d'une pareille autorité.

Ce sont pourtant ces dialectes du Sud qu'il faut considérer, si l'on veut rechercher les vestiges du tudesque carolingien jusque dans le langage contemporain. Nous ajouterons, à ce propos, que comme les Allemands se sont donné la peine nécessaire pour étudier l'ancien idiome de l'Alsace, ils ont dû reconnaître de leur côté que la langue de ce pays, semblable aussi à celle que parlait Gutenberg, au XVe siècle, se rapproche maintenant encore, plus que la leur, de l'ancien allemand et du tudesque, au IXe et même au VIIIe siècle.

La séparation de deux peuples qui, bien que différents de mœurs et de sentiments, parlaient la même langue, avait par les mêmes causes, depuis le XVIIe siècle, provoqué les mêmes effets en Alsace qu'au Canada, ou, pour mieux dire, avait maintenu dans ce premier pays une stagnation linguistique comparable à celle du second, où l'on parle aujourd'hui encore, comme on sait, le français de ce siècle.

Que si l'on reconnaît cette analogie entre le français du Canada, aujourd'hui, et notre langue au XVII[e] siècle, en constatant d'ailleurs qu'à nos portes mêmes dans la Suisse française, — un plus grand nombre de nos anciennes locutions subsistent qu'en France même, — on comprendra les raisons qui ont pu maintenir une plus grande analogie entre l'allemand de l'Alsace et le tudesque, vieux haut allemand, dont le dialecte alemanique, qu'on parle aussi dans les régions rhénanes déjà citées, se rapproche lui-même encore, et avec lequel le francique des Mérovingiens et des Carlovingiens (lui, vieux bas allemand), avait, sauf certaines différences morphologiques, de si notables affinités. (V. n. p. 130.)

Que si l'Alsace jouit d'une certaine neutralité dès la division de l'empire d'Occident, et exerça autant d'influence qu'elle en subit jusqu'au XVI[e] siècle, il est bon peut-être aussi de rappeler à ce propos l'essor intellectuel que l'affluence et le séjour prolongé d'artistes, comme ceux qui ont contribué à parfaire la cathédrale d'Erwin, ont dû donner, dès le XIII[e] siècle, à Strasbourg, sa capitale, alors même qu'une première floraison poétique, qui devait avoir son renouveau trois et cinq siècles plus tard, embaumait de ses effluves amoureux une autre partie de l'Allemagne.

Ce qui est certain, c'est que, au XVII[e], au XVIII[e] et au XIX[e] siècle même, Strasbourg, ville de tradition par excellence, avait dans son parler usuel, malgré l'amour de la France, gardé sa fidélité au langage du siècle de Gutenberg; mais s'il faut se hâter de constater cette particularité linguistique, en entrant dans le XX[e] siècle, à cause des nouvelles influences que l'Alsace subit depuis 1870, l'allemand qu'on y parle aujourd'hui encore est cependant la langue qui se rapproche le plus de celle

9

des serments du IXe siècle, et, comme le tudesque était proche du francique (qu'on retrouve avec sa morphologie dans le néerlandais surtout), — de celle de Charlemagne, par conséquent [1].

Que si les découvertes de savants tels que Chézy, Bopp, Burnouf, Grimm, Diez, Pictet et Littré ont mis en relief des points qui, avant la lumière qu'ils y ont projetée, étaient dans l'obscurité, quelques-uns d'entre eux, et notamment Pictet, n'ont-ils pas trop ébloui certains spectateurs par l'éclat même de leur appareil scientifique, alors qu'ils considéraient comme éclairés d'autres points qui ne subissaient que le reflet de leur lumineuse projection, en rejetant dans l'ombre les plans qui étaient dans la pénombre seulement, par un effet d'optique assez compréhensible?

Ce fut Chézy qui développa, comme on sait, le goût du sanskrit parmi nous. Burnouf, coryphée de nos philologues, en s'aidant du vieux perse, tira le plus grand parti de cette langue, à peine révélée en France, pour reconstituer le zend, réellement ignoré, malgré Anquetil-Duperron, jusque-là, et donna jour par le fait même aux pures doctrines de Zoroastre, comme sa correspondance avec Bopp, l'illustre orientaliste allemand, en fait foi.

Pictet, le savant Genevois, avait probablement des relations épistolaires aussi suivies avec J. Grimm, le grand germaniste, si nous nous en rapportons à certaines lettres dans lesquelles il félicite ce dernier de ses découvertes, et

1. Le *t* francique de *straton*, les rues, *straaten* (fl. et holl.), *strâta* (v. sax.), est représenté par l'*s* en alemanique, où, comme en allemand, on trouve *strasse*, de *straȥa* (v. h. a.). Strasbourg s'est cependant dit Stratiburg, ce qui n'a rien de curieux, à cause de l'occupation franque de cette ville, d'une part, et de *stratum* ou *strata* (lat.), qu'on retrouve aussi dans *strada* (it.), *estrada* (esp., port., prov. et catalan).

surtout de celle ayant trait à la similitude des Gètes et des Goths, si intéressante d'ailleurs à un point de vue ethnique, que nous considérerons probablement dans un prochain ouvrage.

Quant à Littré, le puissant promoteur des doctrines de Comte et de Darwin, on sait quels rapports empreints de profonde estime l'unissaient à Diez, l'éminent romaniste allemand.

Et si nous citons quelques-uns de ces admirables savants, c'est parce que plusieurs d'entre eux, et Diez notamment, pour le roman, comme Grimm, pour le tudesque, ont analysé le document au sujet duquel nous nous sommes entouré de renseignements d'autant plus nombreux que nous voulions tâcher, suivant nos moyens, de ne pas être accusé d'y avoir porté, après eux, une main trop profane.

Mais, pour en revenir aux questions ethnographiques concernant les peuples qui se trouvèrent en présence à Strasbourg en 842 et que notre allusion au sanskrit, avait elle-même pour objet, nous ajouterons que, personnellement, nous nous demandons, après nos récentes recherches dans ce domaine, si, par les Kymris et d'autres peuples de même race, il ne faut pas rattacher les Celtes qu'on a considérés si longtemps comme purement indo-européens (peut-être à cause du métissage germanique d'une partie d'entre eux), à une souche mongolique plutôt. Cette question sera aussi traitée dans les études ethnographiques et linguistiques qui feront suite à cette entrée en matière, après laquelle nous voudrions donc bien, dans le congé que nous prenons de nos bienveillants lecteurs, avoir le droit de leur dire, non pas adieu, mais au revoir!

---

†

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Ed. Siebecker, littérateur et journaliste français, né en 1829, à Saint-Pétersbourg, qui fit ses études à Paris et les acheva à Strasbourg, puis devint secrétaire d'Alexandre Dumas et d'Augustin Thierry.

Le défunt, que nous n'avons vu qu'une fois, dans les bureaux du *National* auquel il collaborait, il y a une vingtaine d'années, était l'auteur d'une intéressante histoire légendaire et populaire assez documentée, ayant pour titre *l'Alsace.*

Les Alsaciens qui ont mieux connu que nous M. Siebecker, doivent vivement regretter l'homme que ses actes comme ses écrits avaient dû rendre sympathique à tous.

Le défunt se battit vaillamment comme officier, pour la cause commune, en 1870.

En apportant ici un simple hommage au patriote, nous y joignons un salut ému au confrère disparu. — A. K.

NOTICE

Au cours de ce volume, en parlant de Bouquenom ou Bockenheim, pages 26 et 27, j'aurais pu dire aussi que c'est de mon trisaïeul que M. le Pasteur Matthis parle à la page 19 de son ouvrage, *Bockenheim et Neu Saarwerden* : deux villes situées l'une à droite, l'autre à gauche de la Sarre, qui forment l'actuelle ville de Sarre-Union, lorsqu'en 1894 il y dit :

« Le Comité révolutionnaire, ayant nommé Werner Karcher Président républicain de l'ancien Comté, lui délégua ses pleins pouvoirs dès le 14 février 1793. »

Cette enclave de la Lorraine, comprenant trente-six villages avec La Villeneuve, alors Neu Saarwerden, comme capitale... appartenait depuis le traité de Ryswick en 1697 aux Comtes, aujourd'hui Princes de Nassau.

Mon trisaïeul Werner Karcher eut vingt-deux enfants de deux lits.

Un autre de mes parents, Henri Karcher de Bouquenom dans le duché de Lorraine même, fut député à la Convention.

L'un de mes bisaïeuls maternels, fournisseur de l'armée de Napoléon, disparut, laissant sept enfants, durant la

retraite de Russie; l'autre, jeune encore, mourut comme capitaine, au service de l'Empereur, en Espagne.

Mon père Charles Krafft, dont le nom figurait sur une liste de proscription de Napoléon III, découverte après le bombardement de Strasbourg (où mon aïeule Sophie Karcher périt près de moi, frappée d'un éclat de bombe), fut conseiller municipal de cette ville, dans des circonstances très difficiles, après la guerre de 1870.

Toute autre mention étrangère à la vie publique de ma famille, dans les villes en question, me paraîtrait inutile ici.

A. KRAFFT.

Paris, 20 octobre 1901.

INDEX DES DOCUMENTS

ROMAN

TUDESQUE

INDEX GÉNÉRAL

AUTEURS ET OUVRAGES CITÉS

PARTIE HISTORIQUE

PARTIE LINGUISTIQUE

SAVANTS

Ayant cité ou commenté les Serments

(Voir pour le détail : *Les Serments de Strasbourg*, par de Mourcin, Paris, 1815, et Armand Gasté, Tours, Deslis frères, 1887.)

1577. Jean Bodin. — *Six livres de la République*. Paris, liv. V, p. 633.
1588. P. Pithon. — *Annalium et historiae Francorum*. Paris.
1597. Vulcanius. — *De litteris et lingua Getarum*. Lugd.
1599. Juste Lipse. — *Opera omnia*. Antverpiae, t. II, p. 494.
1610. Claude Fauchet. — *Les Œuvres...*, Paris; — *Des antiquitez françoises*, liv. IX, f° 330 v°.
1611. Fréher, Marquart. — *Rerum germanicarum Scriptores aliquot*, édit. 3. Argentorati, 1717.
1616. Pontanus. — *Originum Francicarum* libri VI, Hadervici, p. 605.
1636. André du Chesne. — *Historiae Francorum Scriptores...* Parisiis, t. II, p. 383.
1643. Mézeray. — Ed. de 1646, t. I.
1655. Borel. — *Trésor des recherches et antiquités gauloises et françaises*. Paris, 1665.
1678. Du Cange. — *Glossarium*, préf., t. I, p. 39, éd. de 1733.
1700. Le Gendre. — *Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*.
1702. Schilter. — *Thesaurus antiquitatum teutonicarum* (d'après Frickius).
1713. Daniel. — *Histoire de France*, 1713, t. I, p. 668.

17(?). Leibnitz. — *Opera omnia.* Genevae, 1768.
1729. Eckhart. — *Commentaria de rebus Franciae orientalis.*
1737. Astruc. — *Mém. pour l'histoire naturelle du Languedoc.* Paris.
1741. Duclos. — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. XVII, p. 171.
1746. Dom Rivet. — *Histoire littéraire de la France,* t. VII, p. xxx de l'Avertissement.
1749. Dom Bouquet. — *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* t. VII, p. 27.
1751. Schoepflin. — *Alsatia illustrata.* Colmariae, 1751.
1751. Bonamy. — *Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres,* t. XXVI, p. 638.
1776. Oberlin. — *Essai sur le patois lorrain.* Strasbourg, 1775.
1778. Court de Gebelin. — *Monde primitif,* t. V.
1787. Le Brigant. — *Autres détachements de la langue primitive.*
1808. Roquefort. — *Glossaire de la langue romane.* Paris, t. I, p. 20.
1808. Jacob Grimm, V. Pertz. — *Monumenta Germaniae historica.*
1809. Champollion-Figeac. — *Nouvelles Recherches sur les patois,* p. 9, préf., et p. 156.
1814. Gley. — *Langue et littérature des anciens Francs.*
1815. De Mourcin. — *Serments prêtés à Strasbourg en 842.*
1827. Aug. Thiéry. — *Lettres sur l'hist. de France.*
1846. Diez. — *Altromanische Sprachdenkmale.* Bonn.
1852. Édel du Méril. — *Essai philosophique sur la formation de la langue française.* Paris, 1853.
1852. Burguy. — *Grammaire de la langue d'oïl.* Berlin.
1853. De Chevallet. — *Origine et formation de la langue française.* Paris.
1866. Bartsch. — *Chrestomathie de l'ancien français.* Leipzig, 1866, 72.
1871. Brakelmann. — *Zeitschrift für deutsche Philologie,* III, 85, 95.
1877. Lucking. — *Die aeltesten franz. Mundarten.* Berlin, 1877.
— G. Paris. — *Romania,* VII.
1878. Gröber. — *Zeitschrift für romanische Philologie.*
— P. Meyer. — *Romania,* III, 371.

1878. Cornu. — *Romania,* IV, 454; VI, 248.
— Boucherie. — *Revue des langues romanes,* X, 220, et 2e série, I, 18.
1884. Ed. Koschwitz. — *Les plus anciens monuments de la langue française.*
1884. W. Foerster et E. Koschwitz. — *Altfranzœsisches Uebungsbuch.* Heilbronn.
1885. Clédat. — *Revue des langues romanes.*
— G. Paris. — *Miscellane de Filologia.* Florence, p. 77-89.
1886. Constans. — *Chrestomathie de l'ancien français.* Paris, Viehweg.
— Petit de Julleville. — *Notions générales sur les origines et l'histoire de la langue française.*
— Ed. Koschwitz. — *Commentar zu den aeltesten französischen Sprachdenkmaelern,* dans l'Altfranzösische Bibliotheck du Dr Wendelin Fœrster. Heilbronn, Henninger.

Ouvrages récents à consulter :

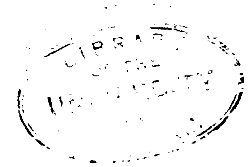
1887. Armand Gasté. — *Les Serments de Strasbourg.* Deslis, Tours.
1897. Ed. Koschwitz. — *Les plus anciens monuments de la langue française.*

Consulter aussi Raynouard, dont les opinions sont à considérer, Littré et Braschet.

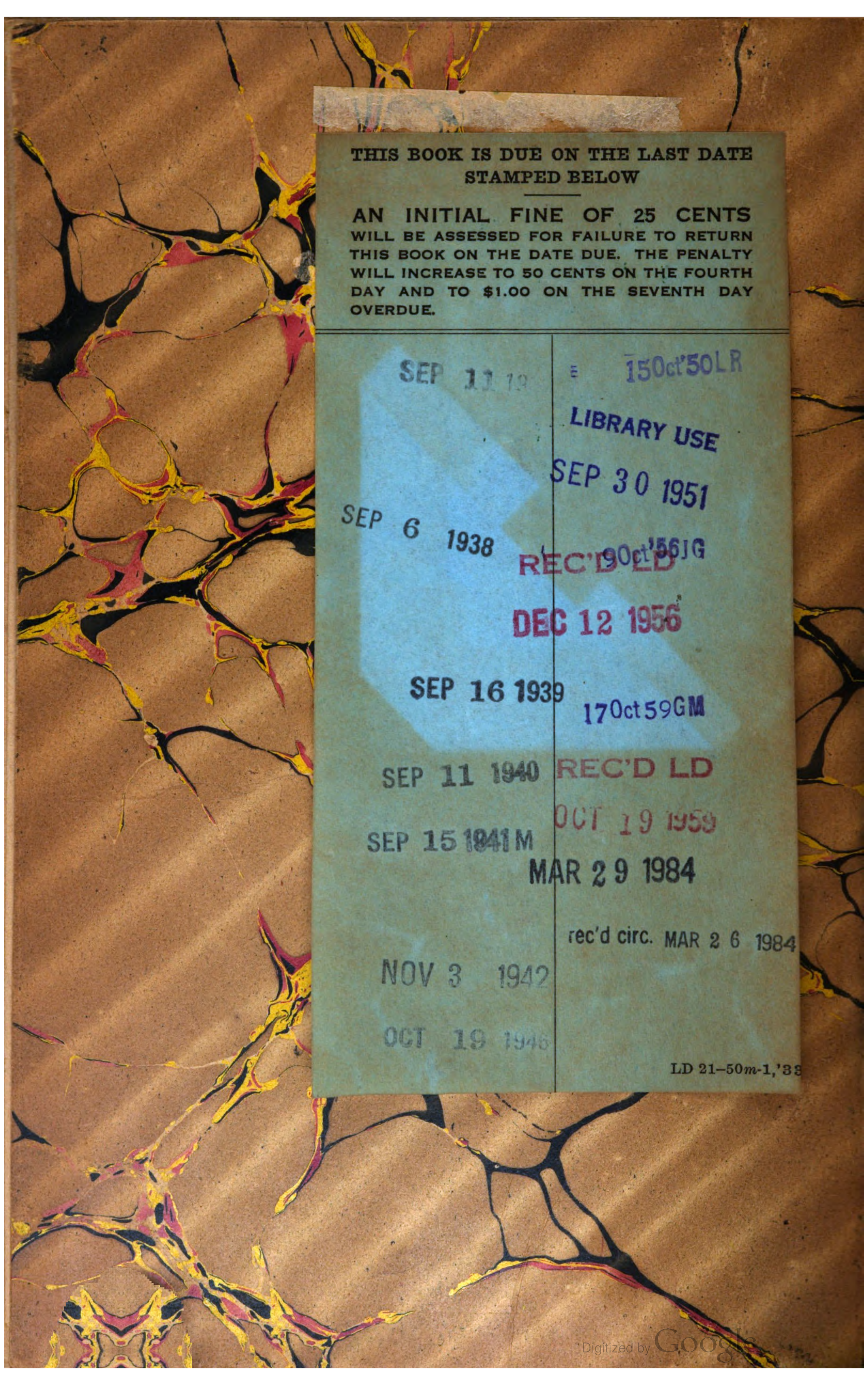
(Voir, de plus, les revues citées p. 83, etc.)

TABLE DES MATIÈRES

Les Serments de Strasbourg en 842




TRAVAILLONS
IMPRIMERIES
G. GOUNOUILHOU



THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW
AN INITIAL FINE OF 25 CENTS WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.
15Oct'50LR
LIBRARY USE
SEP 30 1951
SEP 6 1938
9Oct'56JG
REC'D LD
DEC 12 1956
SEP 16 1939
17Oct59GM
SEP 11 1940
REC'D LD
OCT 19 1959
SEP 15 1941 M
MAR 29 1984
rec'd circ. MAR 26 1984
NOV 3 1942
LD 21-50m-1,'33
Digitized by Google


DC76
.3
K8
108949
Krafft
Digitized by Google

